

CENTRE DE DECORATION

THE NATIONAL WALLPAPER COMPANY LIMITED

PEINTURES
GIL
TAPISSERIE
TAPIS
LINOLEUM
TUILES

317 Sud, Notre-Dame, Sherbrooke
126 Nord, Wellington — Sherbrooke

LA TRIBUNE

SHERBROOKE PURE MILK

La plus importante laiterie de Sherbrooke

LO 2-1585

PRODUITS LAITIERS DE HAUTE QUALITE

50e ANNEE — No 268

DERNIERE EDITION

SHERBROOKE, VENDREDI, 8 JANVIER 1960

CHLT, 630 kc — CHLT-TV, canal 7

5 CENTS

Le gouvernement Barrette suivra la politique de Duplessis et Sauvé

Il prêtera le serment d'office aujourd'hui

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail, M. Antonio Barrette, qui a déjà travaillé comme messager pour quelques cents par jour, a accepté hier de devenir premier ministre de la province.

Il prêtera le serment d'office en compagnie des membres de son cabinet aujourd'hui, probablement avant midi.

Sa nomination comme leader de l'Union nationale, au cours d'un caucus des membres du parti, a été l'issue d'une activité très intense dans les couloirs de la politique provinciale, activité qui a commencé moins de 24 heures après la mort du premier ministre Paul Sauvé, le 2 janvier.

Les directeurs et les membres les plus influents de l'Union nationale avaient laissé entendre peu après la mort de M. Sauvé que le secrétaire de la province, M. Yves Prévost, âgé de 51 ans, serait probablement choisi comme chef du parti.

Toutefois, au cours des jours qui suivirent, on mentionna de plus en plus souvent, dans les milieux politiques de Québec et de Montréal, le nom du ministre des Ressources hydroliques, M. Daniel Johnson.

Il était devenu évident, mercredi soir, qu'une partie importante du groupe montréalais avait décidé de donner son appui à M. Johnson, tandis que le groupe de Québec restait fidèle à M. Prévost, qui est avocat, dans la capitale provinciale.

Les deux ministres ont pris le dîner ensemble, mercredi soir toujours et, à leur retour, M. Prévost annonçait qu'il se retirait de la lutte; M. Johnson, de son côté, déclarait qu'il accordait son appui à M. Barrette, qui a été avec M. Duplessis un des fondateurs de l'Union nationale, a annoncé au cours d'une conférence de presse qui a fait suite au caucus de 40 minutes consentant à assumer le poste de chef du parti.

Il a insisté sur le fait que les ministres et les députés de l'Union nationale, comme on l'avait prévu, avaient été unanimes à le choisir comme successeur de MM. Sauvé et Duplessis.

Il a annoncé qu'il s'occuperait d'abord du problème de l'aide aux universités, problème qui semblait s'acheminer vers une solution, à la fin de l'administration de M. Sauvé.

M. Barrette a promis, en outre, de suivre le chemin tracé par son prédécesseur dans le domaine des relations provinciales.

Les observateurs de la politique provinciale disent que M. Barrette, dont la réputation d'"homme du monde" et d'habile médiateur ouvrier n'est plus à faire, réunira les qualités indispensables pour étudier avec les autorités fédérales les principaux problèmes qui causent encore des difficultés.

M. Barrette, qui s'est lui-même donné une culture très étendue — il possède une bibliothèque personnelle remarquable à son domicile de Joliette, à 40 milles de Montréal — parle un excellent français et un bon anglais.

On le connaît bien à Ottawa. Le premier ministre Diefenbaker lui a déjà rendu visite chez lui. M. Barrette a lui-même fait campagne activement pour les progressistes-conservateurs, lors des dernières élections fédérales.

M. Barrette paraissait être très heureux hier, lorsqu'il est sorti de la salle du caucus, où sa nomination avait été proposée par M. Prévost et Johnson.

Il est évident, pour les observateurs que la politique provinciale que le parti a choisi un homme qui, parce qu'il a siégé pendant 15 ans au sein du cabinet de l'Union nationale, pourra obtenir l'appui de la vieille garde du parti. D'un autre côté, la façon progressive dont il envisage les problèmes de la législation sociale et ouvrière est susceptible de lui assurer l'appui, également, des jeunes de l'Union nationale.

L'homme qui prêtera aujourd'hui le serment d'office comme premier ministre de la province s'était presque ouvertement disputé avec M. Duplessis en 1957, à cause d'un désaccord sur des questions de politique ouvrière.

C'est cette année-là que les employés de la compagnie Gaspé Cooper Mines Limited s'étaient mis en grève à Murdochville, et que les employés de l'entreprise Aluminum of Canada avaient également quitté le travail à Arvida. M. Barrette était intervenu personnellement comme médiateur à Arvida, mais il n'avait pu s'occuper du problème de Murdochville, apparemment à cause de M. Duplessis qui, comme Procureur Général de la province, maintenait sur les lieux un détachement de la Sûreté provinciale.

La raison officielle que l'on a donnée du retrait de M. Prévost comme candidat possible au poste de premier ministre est qu'il a rendu visite à son médecin, et que celui-ci lui a fortement déconseillé d'assumer cette lourde responsabilité.

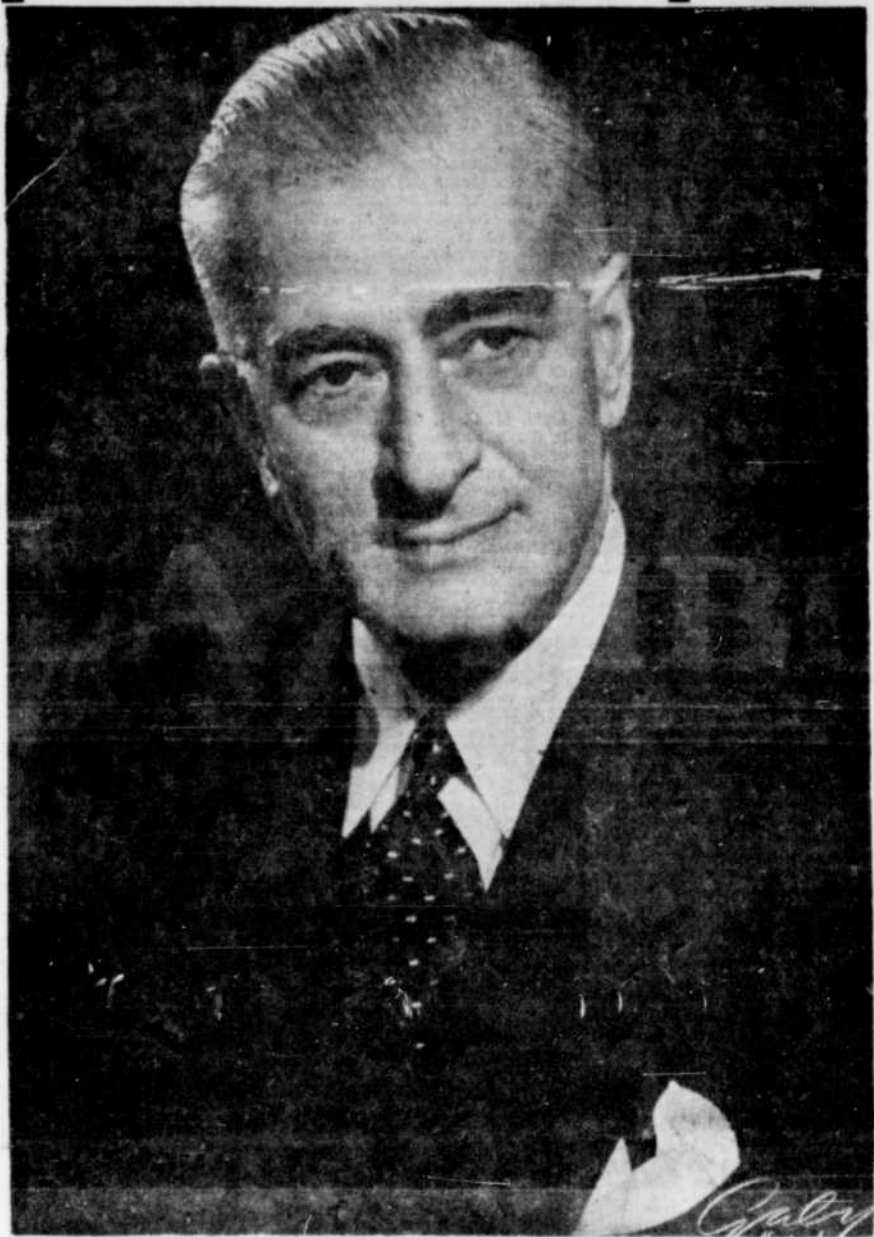
MM. Prévost et Rivard jouissaient même avant qu'on leur parle de leur candidature, d'une très grande influence au sein du cabinet et du parti de l'Union nationale.

Il y aura maintenant une nouvelle puissance dont il faudra tenir compte, et c'est celle de M. Daniel Johnson, dont l'influence s'est manifestée au cours des heures qui ont précédé le caucus.

M. Barrette, qui était machiniste au moment où il a commencé de s'occuper de politique, comptera beaucoup sur l'avis des avocats du parti, en ce qui touche toutes les questions de droit. Il est probable aussi qu'il se fera accompagner par des avocats quand il se rendra à Ottawa, pour étudier des problèmes touchant les relations fédérales-provinciales.

Il a annoncé hier qu'il conserverait, du moins pour un certain temps, le portefeuille du Travail, et rien ne laisse prévoir, pour le moment, qu'il apportera de nombreux changements au cabinet formé par M. Sauvé à la suite de la mort de M. Duplessis.

(Voir SERMENT — Page 6, col. 8)



L'honorable Antonio BARRETTE, premier ministre

Pas beaucoup de changements à la composition du prochain cabinet

Par FERNAND MARCOTTE
de la Presse Canadienne

QUEBEC (PC) — Les observateurs de la politique provinciale ont dit qu'il n'y avait pas beaucoup de changements à la composition du cabinet.



L'hon. Jean-Jacques Bertrand, ministre des Finances, ministre de la Trésorerie et député de Missisquoi

C'est ce matin que M. Barrette doit présenter au lieutenant-gouverneur, M. Onésime Gagnon, la liste des ministres. On croit généralement que cette liste comprendra les noms de tous les ministres actuels, et de quelques nouveaux.

Il est possible cependant qu'un ou deux ministres actuels soient remplacés par de nouveaux. M. Cusseau, dit-on, premier ministre, M. Antonio change de poste, pour occuper le poste de ministre de l'Etat. Bien-Être social et de la Jeunesse, poste que M. Sauvé avait occupé jusqu'à sa mort.

On parle surtout, comme non-jeunesse, de M. Bourque, ministre des Finances, qui, des tous débuts de sa carrière, a été un homme d'Etat. M. Bertrand, ministre de la Trésorerie, est un homme d'Etat, et a été un homme d'Etat.

M. Bourque et Bertrand ont fait la déclaration conjointe suivante: "Avec tous nos collègues du conseil exécutif, nous sommes heureux de l'unanimité qui a présidé au choix du nouveau premier ministre de la province de Québec, et nous croyons sincèrement que l'hon. Antonio Barrette saura continuer l'œuvre de Paul Sauvé."

On croit généralement que cette liste comprendra les noms de tous les ministres actuels, et de quelques nouveaux.

Il est possible cependant qu'un ou deux ministres actuels soient remplacés par de nouveaux.

M. Bourque et Bertrand ont fait la déclaration conjointe suivante: "Avec tous nos collègues du conseil exécutif, nous sommes heureux de l'unanimité qui a présidé au choix du nouveau premier ministre de la province de Québec, et nous croyons sincèrement que l'hon. Antonio Barrette saura continuer l'œuvre de Paul Sauvé."

On croit généralement que cette liste comprendra les noms de tous les ministres actuels, et de quelques nouveaux.

Il est possible cependant qu'un ou deux ministres actuels soient remplacés par de nouveaux.

Tel que prévu, les travaux de la session reprendront le 11 janvier

Par Guy RONDEAU, de la Presse Canadienne

QUEBEC, (PC) — Le nouveau gouvernement du Québec maintiendra la "politique tenue et suivie par les premiers ministres Duplessis et Sauvé".

Son nouveau chef, l'hon. Antonio Barrette, l'a affirmé hier.

Il a accordé une conférence de presse, quelques minutes après avoir accepté de diriger les destinées du Québec, succédant à l'hon. Paul Sauvé, décédé en fin de semaine dernière à son domicile de St-Eustache, au nord de Montréal.

La conférence de presse s'est déroulée dans la salle du comité des bills privés de l'Assemblée législative où les ministres, députés et conseillers législatifs de l'Union nationale venaient de se réunir pour recommander le choix de M. Barrette.

Le nouveau premier ministre, qui semblait radicalement différent de son prédécesseur, a déclaré qu'il soumettrait à 11 heures ce matin la liste des membres de son gouvernement au lieutenant-gouverneur.

Je conserverai pour un certain temps le portefeuille du Travail. Je ne peux toutefois dire pour combien de temps", a-t-il dit.

"Si j'ai accepté de devenir le seul candidat, c'est qu'avant les hommes et les partis politiques, il y a le Québec qu'il faut servir".

"Y a-t-il un homme de cœur, un Canadien qui peut refuser de servir son pays quand on le lui demande?"

"Je sens, a-t-il dit, combien lourdes seront mes responsabilités mais je compte sur l'appui de tous mes collègues".

Le nouveau premier ministre s'est dit déterminé à faire respecter les droits de la province de Québec, suivant la ligne de

sa carte syndicale. L'ancien machiniste de chemin de fer, âgé de 60 ans, garde toujours sa carte syndicale; c'est un vétéran de la politique qui a toujours eu une attitude modérée et, à la Législature, on

ne l'a jamais été le parti d'un seul ou deux hommes, c'est le parti du peuple".

Dans la défense des droits de la province, a-t-il dit, M. Barrette, il n'y a rien de trop haut ni de trop élevé.

Le nouveau premier ministre a dit que, dorénavant, il va mettre de côté tout ce qui lui plaît dans sa vie personnelle pour consacrer toutes ses énergies à la grandeur de la province.

A un journaliste qui lui demandait s'il avait peur de l'avenir, M. Barrette a répondu: "Non, car l'avenir est entre nos mains".

OTTAWA (PC) — Le choix de M. Antonio Barrette comme premier ministre du Québec a été accueilli avec satisfaction dans les milieux gouvernementaux à Ottawa.

Dans les milieux proches du gouvernement, on croit que M. Barrette affichera la même attitude conciliante que son prédécesseur, feu M. Paul Sauvé, avait montrée dans ses relations avec le gouvernement fédéral.

De plus, M. Barrette est reconnu comme un fervent partisan du parti conservateur-progressiste sur la scène politique fédérale.

Il a fait campagne pour les candidats conservateurs du Québec lors des différentes élections fédérales.

Le premier ministre du pays, M. John Diefenbaker, a envoyé un message de félicitations à M. Barrette après sa nomination comme leader du parti de l'Union nationale lors d'un caucus réunissant hier après-midi à Québec les membres de l'Assemblée législative adhérent à ce groupe politique.

M. Barrette a par la suite été invité par le lieutenant-gouverneur de la province, M. Onésime Gagnon, à former un nouveau gouvernement.

On n'a pas révélé le texte du message que lui a fait parvenir M. Diefenbaker.

Cependant, le ministre fédéral du Travail, M. Michael Starr, lui a envoyé un télégramme qui se lisait comme suit: "Sincères félicitations à vous et au peuple de votre province".

Un porte-parole du ministre a déclaré que ce dernier était en excellentes relations avec M. Barrette, qui détient le portefeuille provincial du Travail depuis 1944.

D'autres informateurs ont déclaré qu'il y a tout lieu de croire que le nouveau chef provincial suivra la ligne de conduite tracée par feu M. Paul Sauvé plutôt que d'afficher l'attitude intransigente qu'avait adoptée feu M. Maurice Duplessis dans ses relations avec le fédéral jusqu'à son décès survenu en septembre dernier.

Au moment de sa mort, M. Sauvé était engagé dans des négociations avec le gouvernement fédéral au sujet de l'épineux problème des subventions aux

universités et il semblait en passe d'y trouver une solution. Le ministre fédéral des Finances, M. Donald Fleming, qui aura à traiter avec le nouveau premier ministre du Québec lors des conférences fédérales provinciales, s'est déclaré heureux de cette nomination au cours d'une entrevue.

"Je félicite très chaleureusement M. Barrette à l'occasion de sa nomination comme premier ministre et chef de son parti".

"J'envisage avec plaisir la perspective d'avoir avec lui les mêmes relations amicales que nous avons entretenues avec M. Sauvé dans le cours des négociations relatives au règlement du problème des subventions aux universités".

Le Syndicat Catholique des ouvriers du Textile de Magog, a fait parvenir hier un télégramme de félicitations à l'hon. Antonio Barrette, à l'occasion de sa nomination comme premier ministre de la province de Québec.

On sait que le ministre du Travail avait accepté d'être le médiateur dans le conflit qui existe entre la Dominion Textile et le Syndicat Catholique du Textile, à la demande de deux parties.

Voici le message qui a été envoyé au premier ministre Barrette: "Les ouvriers du Textile de Magog, désirent vous féliciter pour votre nomination comme chef du gouvernement du Québec. Avons confiance votre nomination mènera adéquatement solution grève de Magog et problèmes du Textile en général."

Le Syndicat Catholique des ouvriers du Textile de Magog, Signé: Raoul Gauthier, président et Yvon Lacroix, secrétaire.

Au Québec

L'un des politiques les plus populaires

QUEBEC, (D'après la PC) — L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, aux côtés de la vie ne lui avaient pas permis d'acquiescer au collège et à l'université. Il entreprit de lire des volumes de littérature, d'histoire et de philosophie.

Dès après son travail, de retour à la maison, il ouvrait ses livres pour s'instruire et se cultiver. Il en agit ainsi jusqu'à sa mort. Il est d'ailleurs encore grand lecteur.

A l'âge de 36 ans, en pleine force intellectuelle, muni d'une vaste culture, accompagné d'une immense expérience, il était élu député de Joliette à la Législature de Québec.

Ouvrier authentique, syndiqué militant et homme cultivé, il devait faire sa marque avec éclat à l'Assemblée législative.

Ministre en 1944

En 1944, il devenait ministre du Travail dans le gouvernement de la province, poste qu'il détient donc depuis une décennie déjà.

L'honorable Barrette devait imprimer l'empreinte de sa dynamique personnalité à l'administration de son ministère: nombreuses sont les réalisations économiques et sociales qui ont été réalisées sous son active présence au département du Travail, qu'il s'agisse de rappeler les Centres d'Apprentissage, la Clinique de Réhabilitation, les Bureaux de Placement des Tuberculeux et des Infirmités, le Service de Réhabilitation, etc.

Est-il besoin aussi de souligner son rôle de médiateur habile et efficace dans plusieurs conflits industriels.

Enfin, l'honorable Barrette, précisément parce qu'il réunit dans sa remarquable personnalité, en un alliage heureux et harmonieux, les qualités de l'homme de pensée et d'action, les connaissances du théoricien et les ressources du praticien, possédait une doctrine économique sûre et juste, une philosophie sociale saine et bonne.

L'honorable Barrette est assurément l'un des conférenciers les plus recherchés chez nous, non seulement dans les milieux canadiens-français, mais aussi canadiens-anglais.

Les associations patronales, les syndicats ouvriers, les clubs sociaux, les sociétés civiques mettent constamment à contribution son éloquence sobre, dense et simple.

Les causeries, discours et conférences de l'honorable Barrette possèdent toujours une aubaine

pour ceux qui ont l'occasion de l'entendre.

On croit généralement que cette liste comprendra les noms de tous les ministres actuels, et de quelques nouveaux.

Il est possible cependant qu'un ou deux ministres actuels soient remplacés par de nouveaux.

M. Bourque et Bertrand ont fait la déclaration conjointe suivante: "Avec tous nos collègues du conseil exécutif, nous sommes heureux de l'unanimité qui a présidé au choix du nouveau premier ministre de la province de Québec, et nous croyons sincèrement que l'hon. Antonio Barrette saura continuer l'œuvre de Paul Sauvé."

On croit généralement que cette liste comprendra les noms de tous les ministres actuels, et de quelques nouveaux.

Il est possible cependant qu'un ou deux ministres actuels soient remplacés par de nouveaux.

M. Bourque et Bertrand ont fait la déclaration conjointe suivante: "Avec tous nos collègues du conseil exécutif, nous sommes heureux de l'unanimité qui a présidé au choix du nouveau premier ministre de la province de Québec, et nous croyons sincèrement que l'hon. Antonio Barrette saura continuer l'œuvre de Paul Sauvé."

On croit généralement que cette liste comprendra les noms de tous les ministres actuels, et de quelques nouveaux.

L'hon. Beaulieu

L'avènement de l'hon. Antonio Barrette au poste de premier ministre de la province est dû, selon les experts en politique provinciale, à l'influence de l'hon. Paul Beaulieu.

D'après les informations reçues, le ministre de l'Industrie et du Commerce qui représente le comté de St-Jean à la législature provinciale s'est empressé, aussitôt le refus de l'hon. Yves Prévost d'accéder au poste de premier ministre, de lancer le nom de M. Barrette.

Son intervention accompagnée de paroles élogieuses indiquant les qualités de service et les qualités du ministre du Travail comme homme politique, comme orateur et administrateur ont vite fait de créer l'unanimité autour de cet homme auprès des membres du cabinet.

Le nouveau premier ministre a dit que, dorénavant, il va mettre de côté tout ce qui lui plaît dans sa vie personnelle pour consacrer toutes ses énergies à la grandeur de la province.

A un journaliste qui lui demandait s'il avait peur de l'avenir, M. Barrette a répondu: "Non, car l'avenir est entre nos mains".

OTTAWA (PC) — Le choix de M. Antonio Barrette comme premier ministre du Québec a été accueilli avec satisfaction dans les milieux gouvernementaux à Ottawa.

Dans les milieux proches du gouvernement, on croit que M. Barrette affichera la même attitude conciliante que son prédécesseur, feu M. Paul Sauvé, avait montrée dans ses relations avec le gouvernement fédéral.

De plus, M. Barrette est reconnu comme un fervent partisan du parti conservateur-progressiste sur la scène politique fédérale.

Il a fait campagne pour les candidats conservateurs du Québec lors des différentes élections fédérales.

Le premier ministre du pays, M. John Diefenbaker, a envoyé un message de félicitations à M. Barrette après sa nomination comme leader du parti de l'Union nationale lors d'un caucus réunissant hier après-midi à Québec les membres de l'Assemblée législative adhérent à ce groupe politique.

M. Barrette a par la suite été invité par le lieutenant-gouverneur de la province, M. Onésime Gagnon, à former un nouveau gouvernement.

On n'a pas révélé le texte du message que lui a fait parvenir M. Diefenbaker.

Cependant, le ministre fédéral du Travail, M. Michael Starr, lui a envoyé un télégramme qui se lisait comme suit: "Sincères félicitations à vous et au peuple de votre province".

Un porte-parole du ministre a déclaré que ce dernier était en excellentes relations avec M. Barrette, qui détient le portefeuille provincial du Travail depuis 1944.

D'autres informateurs ont déclaré qu'il y a tout lieu de croire que le nouveau chef provincial suivra la ligne de conduite tracée par feu M. Paul Sauvé plutôt que d'afficher l'attitude intransigente qu'avait adoptée feu M. Maurice Duplessis dans ses relations avec le fédéral jusqu'à son décès survenu en septembre dernier.

Au moment de sa mort, M. Sauvé était engagé dans des négociations avec le gouvernement fédéral au sujet de l'épineux problème des subventions aux

universités et il semblait en passe d'y trouver une solution. Le ministre fédéral des Finances, M. Donald Fleming, qui aura à traiter avec le nouveau premier ministre du Québec lors des conférences fédérales provinciales, s'est déclaré heureux de cette nomination au cours d'une entrevue.

"Je félicite très chaleureusement M. Barrette à l'occasion de sa nomination comme premier ministre et chef de son parti".

"J'envisage avec plaisir la perspective d'avoir avec lui les mêmes relations amicales que nous avons entretenues avec M. Sauvé dans le cours des négociations relatives au règlement du problème des subventions aux universités".

Le Syndicat Catholique des ouvriers du Textile de Magog, a fait parvenir hier un télégramme de félicitations à l'hon. Antonio Barrette, à l'occasion de sa nomination comme premier ministre de la province de Québec.

On sait que le ministre du Travail avait accepté d'être le médiateur dans le conflit qui existe entre la Dominion Textile et le Syndicat Catholique du Textile, à la demande de deux parties.

Voici le message qui a été envoyé au premier ministre Barrette: "Les ouvriers du Textile de Magog, désirent vous féliciter pour votre nomination comme chef du gouvernement du Québec. Avons confiance votre nomination mènera adéquatement solution grève de Magog et problèmes du Textile en général."

Le Syndicat Catholique des ouvriers du Textile de Magog, Signé: Raoul Gauthier, président et Yvon Lacroix, secrétaire.

OTTAWA (PC) — Le choix de M. Antonio Barrette comme premier ministre du Québec a été accueilli avec satisfaction dans les milieux gouvernementaux à Ottawa.

Dans les milieux proches du gouvernement, on croit que M. Barrette affichera la même attitude conciliante que son prédécesseur, feu M. Paul Sauvé, avait montrée dans ses relations avec le gouvernement fédéral.

De plus, M. Barrette est reconnu comme un fervent partisan du parti conservateur-progressiste sur la scène politique fédérale.

Il a fait campagne pour les candidats conservateurs du Québec lors des différentes élections fédérales.

Le premier ministre du pays, M. John Diefenbaker, a envoyé un message de félicitations à M. Barrette après sa nomination comme leader du parti de l'Union nationale lors d'un caucus réunissant hier après-midi à Québec les membres de l'Assemblée législative adhérent à ce groupe politique.

M. Barrette a par la suite été invité par le lieutenant-gouverneur de la province, M. Onésime Gagnon, à former un nouveau gouvernement.

On n'a pas révélé le texte du message que lui a fait parvenir M. Diefenbaker.

Cependant, le ministre fédéral du Travail, M. Michael Starr, lui a envoyé un télégramme qui se lisait comme suit: "Sincères félicitations à vous et au peuple de votre province".

Un porte-parole du ministre a déclaré que ce dernier était en excellentes relations avec M. Barrette, qui détient le portefeuille provincial du Travail depuis 1944.

D'autres informateurs ont déclaré qu'il y a tout lieu de croire que le nouveau chef provincial suivra la ligne de conduite tracée par feu M. Paul Sauvé plutôt que d'afficher l'attitude intransigente qu'avait adoptée feu M. Maurice Duplessis dans ses relations avec le fédéral jusqu'à son décès survenu en septembre dernier.

Au moment de sa mort, M. Sauvé était engagé dans des négociations avec le gouvernement fédéral au sujet de l'épineux problème des subventions aux

universités et il semblait en passe d'y trouver une solution. Le ministre fédéral des Finances, M. Donald Fleming, qui aura à traiter avec le nouveau premier ministre du Québec lors des conférences fédérales provinciales, s'est déclaré heureux de cette nomination au cours d'une entrevue.

"Je félicite très chaleureusement M. Barrette à l'occasion de sa nomination comme premier ministre et chef de son parti".

"J'envisage avec plaisir la perspective d'avoir avec lui les mêmes relations amicales que nous avons entretenues avec M. Sauvé dans le cours des négociations relatives au règlement du problème des subventions aux universités".

Le Syndicat Catholique des ouvriers du Textile de Magog, a fait parvenir hier un télégramme de félicitations à l'hon. Antonio Barrette, à l'occasion de sa nomination comme premier ministre de la province de Québec.

On sait que le ministre du Travail avait accepté d'être le médiateur dans le conflit qui existe entre la Dominion Textile et le Syndicat Catholique du Textile, à la demande de deux parties.

Voici le message qui a été envoyé au premier ministre Barrette: "Les ouvriers du Textile de Magog, désirent vous féliciter pour votre nomination comme chef du gouvernement du Québec. Avons confiance votre nomination mènera adéquatement solution grève de Magog et problèmes du Textile en général."

Le Syndicat Catholique des ouvriers du Textile de Magog, Signé: Raoul Gauthier, président et Yvon Lacroix, secrétaire.

OTTAWA (PC) — Le choix de M. Antonio Barrette comme premier ministre du Québec a été accueilli avec satisfaction dans les milieux gouvernementaux à Ottawa.

Dans les milieux proches du gouvernement, on croit que M. Barrette affichera la même attitude conciliante que son prédécesseur, feu M. Paul Sauvé, avait montrée dans ses relations avec le gouvernement fédéral.

De plus, M. Barrette est reconnu comme un fervent partisan du parti conservateur-progressiste sur la scène politique fédérale.

Il a fait campagne pour les candidats conservateurs du Québec lors des différentes élections fédérales.

Le premier ministre du pays, M. John Diefenbaker, a envoyé un message de félicitations à M. Barrette après sa nomination comme leader du parti de l'Union nationale lors d'un caucus réunissant hier après-midi à Québec les membres de l'Assemblée législative adhérent à ce groupe politique.

M. Barrette a par la suite été invité par le lieutenant-gouverneur de la province, M. Onésime Gagnon, à former un nouveau gouvernement.

On n'a pas révélé le texte du message que lui a fait parvenir M. Diefenbaker.

Cependant, le ministre fédéral du Travail, M. Michael Starr, lui a envoyé un télégramme qui se lisait comme suit: "Sincères félicitations à vous et au peuple de votre province".

Un porte-parole du ministre a déclaré que ce dernier était en excellentes relations avec M. Barrette, qui détient le portefeuille provincial du Travail depuis 1944.

D'autres informateurs ont déclaré qu'il y a tout lieu de croire que le nouveau chef provincial suivra la ligne de conduite tracée par feu M. Paul Sauvé plutôt que d'afficher l'attitude intransigente qu'avait adoptée feu M. Maurice Duplessis dans ses relations avec le fédéral jusqu'à son décès survenu en septembre dernier.

Au moment de sa mort, M. Sauvé était engagé dans des négociations avec le gouvernement fédéral au sujet de l'épineux problème des subventions aux

universités et il semblait en passe d'y trouver une solution. Le ministre fédéral des Finances, M. Donald Fleming, qui aura à traiter avec le nouveau premier ministre du Québec lors des conférences fédérales provinciales, s'est déclaré heureux de cette nomination au cours d'une entrevue.

"Je félicite très chaleureusement M. Barrette à l'occasion de sa nomination comme premier ministre et chef de son parti".



C'est à Deauville — Le poisson que tient ce pêcheur n'est pas un poisson des chenaux mais une perchaude qui vient d'être prise sous la glace du Petit Lac Magog. Le comité des loisirs et les représentants du conseil de ville que l'on voit ici entourant le pêcheur vont promouvoir le sport de la pêche sous la glace dans cette municipalité située à proximité de Sherbrooke. (Photo La Tribune)

Site touristique d'hiver

La perchaude consacrera-t-elle Deauville comme le p'tit poisson a fait ailleurs?

SHERBROOKE — Deauville possède un centre de pêche hivernale comparable à tout autre centre connu, déclarait hier M. Bob Langlois, président du comité des loisirs de cette localité. Il a fait remarquer que c'est un groupe de journalistes et hommes d'affaires, les quelques pêcheurs qui tendaient leur ligne dans les eaux glacées du lac.

J'ai pris dans une seule journée et avec seulement un hameçon plus de 450 perchaudes, nous disait M. Ovide Melard un pêcheur de longue date. Pour sa part M. Georges Boisvert déclarait prendre un moyennement de 40 poissons par jour dans les trous qu'il creusait à travers 12 pouces de glace.

Faisant ressortir les facilités de route et logement qu'offrait Deauville aux amateurs de poissons, M. Langlois continuait en disant: "Dans aucune des localités reconnues pour la pêche d'hiver, on peut offrir tant de facilité qu'au Petit Lac Magog".

C'est par un froid glacial que nous avons rencontré, les quelques "mordus" qui avaient bravé la température pour tendre la ligne. Les pêcheurs nous ont

raconté que la lune influençait sur la prise de poissons. "Je crois que c'est lorsque nous ne voyons qu'un quartier de la lune que la pêche est à son meilleur", a dit l'un d'eux.

M. Georges Boisvert un autre mordus du pêcheur sur glace a déclaré avoir pris 40 perchaudes, dimanche, alors qu'il devait se contenter d'une dizaine de poissons, hier après-midi.

"Comment apâchez-vous vos lignes?", avons-nous demandé. "Nous débutions avec des petits morceaux de steak que nous remplaçons aussitôt par des yeux de poissons aussitôt que nous avons des prises".

Les pêcheurs du Petit Lac n'ont pas les traditionnelles cabanes. "Nous devons changer de lieu de pêche trop souvent pour traîner une cabane", a fait remarquer M. Boisvert. Quelques hôteliers de l'endroit ont cependant l'intention de se faire construire des cabanes dès l'an prochain.

M. Claude Leblanc, propriétaire d'un hôtel local, faisait remarquer: "Deauville n'est pas seulement une place d'été. Nous voulons qu'il y vienne autant de personnes en hiver qu'en été".

On participera à la visite M. Gilles Langlois, représentant le maire, les échevins Donald Pinard et Maurice Rheault, MM. Guy Leblanc, Claude Leblanc, Gilles Côté, Ovide Pinard, et Bob Langlois.

Subside insuffisant

Il dit que 11 des 12 membres du groupe majoritaire sont prêts à démissionner. La raison, explique-t-il, c'est que "notre gouvernement de Paris ne nous accorde pas un subside suffisant". Les 11, ajoute-t-il, démissionneront certainement si Paris ne hausse pas le subside.

Plus tôt, l'avocat Georges LeFebvre, membre du groupe majoritaire, avait dit qu'il refusait de démissionner parce que les deux membres du groupe minoritaire, MM. André Tilly et Paul Levaillant, ne sont pas portés, pour le moment du moins, à démissionner.

Un autre côté, le Canada trouve également qu'on n'avance pas assez rapidement dans la voie du désarmement, nonobstant le fait qu'il croit avoir obtenu d'une puissance défensive adéquate dans le camp occidental, et la rumeur circule à Ottawa que le gouvernement canadien entrevoit l'avenir avec un tel optimisme qu'il songe à réduire son budget de la défense.

La situation mondiale étant ce qu'elle est, les Etats-Unis ont tenté de mettre au point un plan de désarmement graduel qui, même en rencontrant les vues de l'Occident, serait encore loin de répondre aux exigences de M. Khrouchchev.

Pendant quelque temps, MM. Khrouchchev et Eisenhower ont échangé des notes amicales, mais Washington conserve encore beaucoup de scepticisme quant aux intentions réelles du premier ministre soviétique.

Des personnalités en autorité soutiennent que les Etats-Unis ne consentiront jamais à se débarrasser complètement de leurs armes atomiques. Mais ils pourraient consentir à un désarmement partiel, pourvu que la Russie souscrive à l'application d'un dispositif d'inspection intégrale.

Au dire des autorités américaines, il en résulterait la mise au rancart du projet de M. Khrouchchev, car il n'accepterait l'inspection et le contrôle qu'à la fin du délai de quatre ans qu'il a fixé et non durant la période du désarmement.

Néanmoins, on est d'avis à Washington que des progrès sont possibles dans la voie du désarmement, progrès qui pourraient se traduire par une réduction des effectifs et de l'équipement militaires, notamment des chars d'assaut, pièces d'artillerie et avions.

Il est possible que les Etats-Unis aient moins d'exigences à cet égard, s'employant plutôt à la fabrication massive d'armes nucléaires et de projectiles à long rayon d'action.

Il a ajouté que le mouvement ouvrier "avait toutes les raisons d'espérer" sous le règne de M. Sauvé. En sa qualité de ministre du Travail, M. Barrette a apporté à la législation ouvrière des modifications "qui ont semblé être un premier pas dans la voie de la démocratisation des lois ouvrières du Québec".

M. Shane a déclaré que le nouveau premier ministre s'était toujours montré sympathique à la cause de la classe ouvrière, mais "qu'il avait semblé incapable de donner suite à ses projets au cours du règne de feu M. Maurice Duplessis".

"Chose plutôt rare au Québec" Un premier ministre qui est membre d'un syndicat

MONTREAL (PC) — M. Bernard Shane, vice-président du syndicat international des ouvriers de la robe, a exprimé hier sa "profonde satisfaction" de constater que le nouveau premier ministre du Québec détient sa carte de membre du syndicat des machinistes.

"En choisissant M. Antonio Barrette à la tête du gouvernement, ses collègues nourrissent de toute évidence l'espoir qu'il suivrait la ligne de conduite, apparemment plus progressive, tracée par feu M. Paul Sauvé", a déclaré M. Shane.

Il a ajouté que le mouvement ouvrier "avait toutes les raisons d'espérer" sous le règne de M. Sauvé. En sa qualité de ministre du Travail, M. Barrette a apporté à la législation ouvrière des modifications "qui ont semblé être un premier pas dans la voie de la démocratisation des lois ouvrières du Québec".

Le nom "Estrée" sur les cartes routières du Québec est prématuré (M. L.-P. Demers)

SHERBROOKE — Se basant sur les appréciations spontanées de ceux qui ont vu le Guide du Paradis du tourisme intitulé "Estrée — Eastern Township", le directeur de l'Office touristique de Sherbrooke, M. Louis Philippe Demers estime que le projet de changer les mots "Cantons de l'Est" par "Estrée" sur les cartes routières de la Province est prématuré.

La nouvelle de ce changement a été annoncée à M. Demers par M. Marc Hardy, directeur adjoint de l'Office provincial du

lors du congrès sur le tourisme, les 23 et 24 novembre dernier. Le changement serait fait sur les cartes de 1960, et le mot "Estrée" apparaît déjà dans plusieurs publications de l'Office provincial du tourisme traitant des Cantons de l'Est.

On sait que les opinions sont partagées au sujet du mot "Estrée" d'aucuns estimant que le nom "Cantons de l'Est" a une valeur historique puisque c'est sur ce nom que furent désignées les terres qui ont été attribuées aux Loyalistes et que tous les documents légaux et historiques à partir de cette époque font mention de "Eastern Township" ou "Cantons de l'Est".

Plus, ceux qui s'opposent au mot "Estrée" soutiennent que le nom n'a même pas de valeur géographique puisque les Cantons de l'Est ne sont pas situés à l'est de la province.

M. l'abbé Jean Mercier, au monastère de la société St-Jean-Baptiste diocésaine et secrétaire du comité de toponymie, qui a déjà préparé une thèse, pour défendre le mot "Estrée", estime pour sa part que Cantons de l'Est n'est qu'une mauvaise traduction du nom anglais "Eastern Townships".

Interrogé sur l'allusion qu'il a faite dans son rapport concernant "les appréciations spontanées" qui ne seraient pas favorables au nom "Estrée", M. Demers a refusé d'apporter plus de précisions, disant que ce n'est pas le désir de l'Office du tourisme de Sherbrooke de participer à une discussion polémique autour de la question.

Par ailleurs, les délégués ont appris que la forêt n'est pas uniquement source de revenus pour ceux qui exploitent des chantiers forestiers.

Ainsi, M. S. G. Coultas, directeur d'une société pétrolière, a révélé que la vente d'huile et de gazoline aux millions d'automobilistes canadiens qui parcourent la forêt en quête de lacs représente un important chiffre d'affaires. Et il faut y ajouter les achats faits par ceux qui utilisent des embarcations à moteur.

M. l'abbé Jean Mercier, au monastère de la société St-Jean-Baptiste diocésaine et secrétaire du comité de toponymie, qui a déjà préparé une thèse, pour défendre le mot "Estrée", estime pour sa part que Cantons de l'Est n'est qu'une mauvaise traduction du nom anglais "Eastern Townships".

Interrogé sur l'allusion qu'il a faite dans son rapport concernant "les appréciations spontanées" qui ne seraient pas favorables au nom "Estrée", M. Demers a refusé d'apporter plus de précisions, disant que ce n'est pas le désir de l'Office du tourisme de Sherbrooke de participer à une discussion polémique autour de la question.

Par ailleurs, les délégués ont appris que la forêt n'est pas uniquement source de revenus pour ceux qui exploitent des chantiers forestiers.

Ainsi, M. S. G. Coultas, directeur d'une société pétrolière, a révélé que la vente d'huile et de gazoline aux millions d'automobilistes canadiens qui parcourent la forêt en quête de lacs représente un important chiffre d'affaires. Et il faut y ajouter les achats faits par ceux qui utilisent des embarcations à moteur.

M. l'abbé Jean Mercier, au monastère de la société St-Jean-Baptiste diocésaine et secrétaire du comité de toponymie, qui a déjà préparé une thèse, pour défendre le mot "Estrée", estime pour sa part que Cantons de l'Est n'est qu'une mauvaise traduction du nom anglais "Eastern Townships".

Interrogé sur l'allusion qu'il a faite dans son rapport concernant "les appréciations spontanées" qui ne seraient pas favorables au nom "Estrée", M. Demers a refusé d'apporter plus de précisions, disant que ce n'est pas le désir de l'Office du tourisme de Sherbrooke de participer à une discussion polémique autour de la question.

Par ailleurs, les délégués ont appris que la forêt n'est pas uniquement source de revenus pour ceux qui exploitent des chantiers forestiers.

Ainsi, M. S. G. Coultas, directeur d'une société pétrolière, a révélé que la vente d'huile et de gazoline aux millions d'automobilistes canadiens qui parcourent la forêt en quête de lacs représente un important chiffre d'affaires. Et il faut y ajouter les achats faits par ceux qui utilisent des embarcations à moteur.

M. l'abbé Jean Mercier, au monastère de la société St-Jean-Baptiste diocésaine et secrétaire du comité de toponymie, qui a déjà préparé une thèse, pour défendre le mot "Estrée", estime pour sa part que Cantons de l'Est n'est qu'une mauvaise traduction du nom anglais "Eastern Townships".

Interrogé sur l'allusion qu'il a faite dans son rapport concernant "les appréciations spontanées" qui ne seraient pas favorables au nom "Estrée", M. Demers a refusé d'apporter plus de précisions, disant que ce n'est pas le désir de l'Office du tourisme de Sherbrooke de participer à une discussion polémique autour de la question.

Par ailleurs, les délégués ont appris que la forêt n'est pas uniquement source de revenus pour ceux qui exploitent des chantiers forestiers.

Ainsi, M. S. G. Coultas, directeur d'une société pétrolière, a révélé que la vente d'huile et de gazoline aux millions d'automobilistes canadiens qui parcourent la forêt en quête de lacs représente un important chiffre d'affaires. Et il faut y ajouter les achats faits par ceux qui utilisent des embarcations à moteur.

M. l'abbé Jean Mercier, au monastère de la société St-Jean-Baptiste diocésaine et secrétaire du comité de toponymie, qui a déjà préparé une thèse, pour défendre le mot "Estrée", estime pour sa part que Cantons de l'Est n'est qu'une mauvaise traduction du nom anglais "Eastern Townships".

Interrogé sur l'allusion qu'il a faite dans son rapport concernant "les appréciations spontanées" qui ne seraient pas favorables au nom "Estrée", M. Demers a refusé d'apporter plus de précisions, disant que ce n'est pas le désir de l'Office du tourisme de Sherbrooke de participer à une discussion polémique autour de la question.

Par ailleurs, les délégués ont appris que la forêt n'est pas uniquement source de revenus pour ceux qui exploitent des chantiers forestiers.

Ainsi, M. S. G. Coultas, directeur d'une société pétrolière, a révélé que la vente d'huile et de gazoline aux millions d'automobilistes canadiens qui parcourent la forêt en quête de lacs représente un important chiffre d'affaires. Et il faut y ajouter les achats faits par ceux qui utilisent des embarcations à moteur.

M. l'abbé Jean Mercier, au monastère de la société St-Jean-Baptiste diocésaine et secrétaire du comité de toponymie, qui a déjà préparé une thèse, pour défendre le mot "Estrée", estime pour sa part que Cantons de l'Est n'est qu'une mauvaise traduction du nom anglais "Eastern Townships".

Interrogé sur l'allusion qu'il a faite dans son rapport concernant "les appréciations spontanées" qui ne seraient pas favorables au nom "Estrée", M. Demers a refusé d'apporter plus de précisions, disant que ce n'est pas le désir de l'Office du tourisme de Sherbrooke de participer à une discussion polémique autour de la question.

Par ailleurs, les délégués ont appris que la forêt n'est pas uniquement source de revenus pour ceux qui exploitent des chantiers forestiers.

Ainsi, M. S. G. Coultas, directeur d'une société pétrolière, a révélé que la vente d'huile et de gazoline aux millions d'automobilistes canadiens qui parcourent la forêt en quête de lacs représente un important chiffre d'affaires. Et il faut y ajouter les achats faits par ceux qui utilisent des embarcations à moteur.

Le zonage d'un poste d'essence (en 1957)

Un refus conditionné aux recommandations de La Haye

SHERBROOKE — La demande de changement pour permettre la construction d'un poste d'essence au coin des rues Curtis et King est, dont contributeurs ne sont peut-être pas tous résidents du quartier Est, mais qu'ils ont signé par esprit de solidarité, pour se protéger eux aussi, au cas où quelque demande de ce genre venait à être faite dans leur zone.

La première demande fut refusée lors d'une séance du 20 décembre 1957, sur une proposition de M. Carrier Fortin, secondé par l'échevin Carl Camirand. Aucun membre du conseil n'avait à ce moment fait enregistré sa dissidence.

Mais une copie de lettre du greffier avisant M. Hénare que le conseil municipal, après avoir pris en considération le rapport de l'urbaniste M. J. C. La Haye, avait convenu ne pouvoir accéder à cette demande, porterait à croire que le conseil avait déjà refusé une fois de plus, car la lettre est datée du 16 mai 1957, alors que la copie de résolution plus haut mentionnée est datée du 20 décembre 1957.

Il fut question une fois de plus de ce poste d'essence en 1958, car une lettre de l'urbaniste Jean-Claude La Haye, adressée à M. Charles Langlois, ing. p., et datée du 6 juin 1958 donne les raisons qui motivent le refus de la demande à ce moment-là.

M. La Haye écrivait: "En réponse à votre lettre dans laquelle vous me demandez une opinion relative à l'octroi d'un permis pour l'érection d'un poste d'essence au carrefour des rues Curtis, King et Mont-Plaisant, je vous réfère à ma lettre du 2 mai 1957, dans laquelle j'exprimais l'opinion qu'il était désirable de s'en tenir aux prescriptions du règlement en vigueur et cela, au moins jusqu'à ce que nous soyons en mesure d'établir avec certitude qu'il serait désirable pour le bien de la communauté de procéder autrement."

"Or, aujourd'hui, il nous semble qu'un changement de zonage, de résidentiel à commercial ne ferait qu'aggraver le problème de la circulation sur ce terrain de la rue King qui est déjà étroite et encombrée et qui de toute évidence le deviendrait beaucoup plus si."

Voit REFUS — Page 6, col. 4

En Cour supérieure

SHERBROOKE — L'hon. juge Gaston Desmarais, siégeant en Cour supérieure, division de pratique, vient de rendre les jugements suivants:

Jugement déclarant la "John Labatt Ltd. propriétaire des lots 1111, 1112, 1113 et 1114 du quartier 604, en la Cité de Sherbrooke."

Ailan Lane vs Sherbrooke Pulp and Paper Inc. Jugement pour \$1,032.97 Boudreau vs Caron. Jugement permettant substitution de procureur.

M. Drainville vs G. Grégoire. Jugement fixant le cautionnement en appel.

Thérèse Beuchard vs J.-P. Boberg. Jugement ordonnant examen médical de la demanderesse.

Dame Pauline Provancher et al. vs J.-P. Boberg. Jugement ordonnant examen médical de la demanderesse.

Jugement déclarant Marcel Fournelle propriétaire de partie du lot 23-A du 2e rang du Canton de Ham.

Cité de Sherbrooke vs Roméo Gauthier. Cautionnement en appel fixé à \$4,000.

M. Bolduc vs G. Lapierre. Jugement condamnant le défendeur à payer \$700 au demandeur.

Encore tout secoué par l'émeute des prisonniers du pénitencier de Wethersfield, le gardien Mark S. Richmond, à gauche, quitte le bloc cellulaire, après avoir confronté les auteurs de la mutinerie. Il est suivi du major-général Frederick G. Reincke et du capitaine Samuel Rome, de la police de l'Etat. (Téléphoto UPI)

Encore tout secoué par l'émeute des prisonniers du pénitencier de Wethersfield, le gardien Mark S. Richmond, à gauche, quitte le bloc cellulaire, après avoir confronté les auteurs de la mutinerie. Il est suivi du major-général Frederick G. Reincke et du capitaine Samuel Rome, de la police de l'Etat. (Téléphoto UPI)

Encore tout secoué par l'émeute des prisonniers du pénitencier de Wethersfield, le gardien Mark S. Richmond, à gauche, quitte le bloc cellulaire, après avoir confronté les auteurs de la mutinerie. Il est suivi du major-général Frederick G. Reincke et du capitaine Samuel Rome, de la police de l'Etat. (Téléphoto UPI)

Encore tout secoué par l'émeute des prisonniers du pénitencier de Wethersfield, le gardien Mark S. Richmond, à gauche, quitte le bloc cellulaire, après avoir confronté les auteurs de la mutinerie. Il est suivi du major-général Frederick G. Reincke et du capitaine Samuel Rome, de la police de l'Etat. (Téléphoto UPI)

Encore tout secoué par l'émeute des prisonniers du pénitencier de Wethersfield, le gardien Mark S. Richmond, à gauche, quitte le bloc cellulaire, après avoir confronté les auteurs de la mutinerie. Il est suivi du major-général Frederick G. Reincke et du capitaine Samuel Rome, de la police de l'Etat. (Téléphoto UPI)

Encore tout secoué par l'émeute des prisonniers du pénitencier de Wethersfield, le gardien Mark S. Richmond, à gauche, quitte le bloc cellulaire, après avoir confronté les auteurs de la mutinerie. Il est suivi du major-général Frederick G. Reincke et du capitaine Samuel Rome, de la police de l'Etat. (Téléphoto UPI)

Encore tout secoué par l'émeute des prisonniers du pénitencier de Wethersfield, le gardien Mark S. Richmond, à gauche, quitte le bloc cellulaire, après avoir confronté les auteurs de la mutinerie. Il est suivi du major-général Frederick G. Reincke et du capitaine Samuel Rome, de la police de l'Etat. (Téléphoto UPI)

Encore tout secoué par l'émeute des prisonniers du pénitencier de Wethersfield, le gardien Mark S. Richmond, à gauche, quitte le bloc cellulaire, après avoir confronté les auteurs de la mutinerie. Il est suivi du major-général Frederick G. Reincke et du capitaine Samuel Rome, de la police de l'Etat. (Téléphoto UPI)

Encore tout secoué par l'émeute des prisonniers du pénitencier de Wethersfield, le gardien Mark S. Richmond, à gauche, quitte le bloc cellulaire, après avoir confronté les auteurs de la mutinerie. Il est suivi du major-général Frederick G. Reincke et du capitaine Samuel Rome, de la police de l'Etat. (Téléphoto UPI)

Encore tout secoué par l'émeute des prisonniers du pénitencier de Wethersfield, le gardien Mark S. Richmond, à gauche, quitte le bloc cellulaire, après avoir confronté les auteurs de la mutinerie. Il est suivi du major-général Frederick G. Reincke et du capitaine Samuel Rome, de la police de l'Etat. (Téléphoto UPI)

Même une fois l'impasse financière résolue

Le Conseil général de St-Pierre Miquelon démissionnera en bloc

Par IAN DONALDSON de la Presse Canadienne

HALIFAX (PC) — Le Conseil général de Saint-Pierre-Miquelon démissionnera au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

"Notre côté, a-t-il dit hier à Halifax dans une interview, veut démissionner au complet, même si sa querelle financière avec la France est réglée. C'est ce que prévoit M. Henri Moraze, député fédéral, vice-président de cet organisme, qui compte 14 membres. Il y est le leader de la majorité, formée

de 12 conseillers. La démission en bloc serait nécessairement suivie d'une élection.

</

La Société de Réhabilitation condamnée à payer

Sherbrooke,
le siège de
l'attaque

SHERBROOKE — Comme l'a révélé le lieutenant-colonel Berthiaume, hier soir, à sa conférence de presse, l'intervention de l'armée en cas d'explosion nucléaire, ou de danger national, de poussées radio-actives, sera réalisée par une unité d'un type nouveau, qu'on a appelée la "colonne mobile de soutien".

Cette colonne interviendra dans les premières grandes manœuvres de ce genre, et dont Sherbrooke va être une des deux principales bases de départ; elle sera constituée en fait par le 1er bataillon du Royal 22e, stationné à Valcartier, et qui, pour ces manœuvres, viendra cantonné à Sherbrooke dans la journée du mardi, le 12 janvier.

Avec des forces additionnelles, en particulier des éléments de la 2e Ambulance de campagne, elle devra être prête à intervenir au premier signal d'une possibilité d'attaque sur l'un des deux grands centres urbains de Québec: Montréal ou la Vieille Capitale (ce sera Montréal). Sherbrooke et Trois-Rivières sont les deux bases d'opérations choisies. Ce signal sera donné à partir de minuit de la nuit de mardi à mercredi.



Conférence de presse — Le lieutenant-colonel Jean Berthiaume, commandant le 1er Bataillon du Royal 22e, a tenu hier une conférence de presse au mess des officiers du Sherbrooke Regiment, pour expliquer en quoi consisteront les manœuvres qui vont

se dérouler du 12 au 14 janvier courant: on le voit ci-dessus suivi en compagnie du lieutenant-colonel D.W. Ward, commandant le Sherbrooke Regiment, (chez qui se dérouleront les exercices du 12) et du capitaine Gerald Bryant, président du mess.

Du 12 au 14 janvier, à Sherbrooke

Le lieutenant-colonel Berthiaume explique les grandes manœuvres pour la survivance

140 véhicules, 600 hommes

Dès le signal donné, la "colonne mobile de soutien" se constituera en ordre de marche; elle comprendra 140 véhicules transportant environ 600 hommes et, supposé qu'elle fasse mouvement sur une route unique, ayant 18 milles de long.

La journée du lendemain sera consacrée à l'approche de la zone atteinte d'attaque; les compagnies spécialisées dans la défense de la zone atteinte de l'attaque nucléaire, ou de danger national, seront mises en mouvement.

Au cours d'une conférence de presse, tenue hier après-midi, au mess des officiers du Sherbrooke Regiment, le lieutenant-colonel Jean Berthiaume, commandant le 1er bataillon du Royal 22e, et chargé des opérations dans le secteur concernant Sherbrooke, a donné connaissance à la fois des directives ministérielles fixant le principe de ces tâches nouvelles, et des dispositions prises pour la réalisation de ces manœuvres.

Comme La Tribune l'avait révélé, en premier aussi, il y a quelques mois, les tâches nouvelles confiées à l'Armée (et par suite aussi à la Milice, qui en fait partie intégrante) concernent la protection de la nation en cas d'attaque nucléaire, ou en cas de danger de poussées radio-actives.

Les "grandes manœuvres" qui vont durer trois jours ont pour objet d'entraîner le commandement et les unités concernées à intervenir aussi rapidement que possible dans un cas d'attaque nucléaire sur une région déterminée: et cette

région, pour des raisons évidentes, c'est, avant toute autre, la région métropolitaine, la cible no 1 du Canada.

Sherbrooke concernée

Si Sherbrooke est également concernée par ces manœuvres, c'est que cette cité sera l'une des bases dont partirait l'une des deux "colonnes mobiles de soutien" qui seront chargées d'intervenir, avant toute autre autorité ou groupement civil, quels qu'ils soient dans la zone atteinte.

Cette colonne mobile de soutien aurait pour tâche spéciale d'intervenir par le sud en direction de la zone de Montréal, ainsi que d'une bande d'une largeur d'une trentaine de milles s'étendant depuis la zone métropolitaine dans une direction approximative du nord-est, considérée comme la direction probable dans laquelle dériveraient les nuées radio-actives, à partir du lieu supposé de l'explosion nucléaire.

Cette colonne serait pratiquement constituée par le 1er Bataillon du Royal 22e, aux ordres du lieutenant-colonel Jean Berthiaume, tandis qu'une action symétrique serait menée par le 2e Bataillon de ce même régiment, sous les ordres du lieutenant-colonel Reed, à partir de Trois-Rivières, chacun avec des éléments de la 2e Ambulance de Campagne.

Les unités concernées sont

supposées se tenir en état d'alerte à partir de mardi soir minuit.

Celles qui seront cantonnées à Sherbrooke: — P. 6, c. 4

Guy Bouchard, gagnant d'un concours littéraire

Pas assez de temps libre pour la culture, dans nos collèges

Par Claude-Josée Gagnon
SHERBROOKE — "Dans nos collèges, dit le jeune écrivain Guy Bouchard, nous n'avons pas assez de temps libre pour notre culture personnelle ou des travaux à notre goût. Au lieu de consacrer tant d'heures aux sports, nous devrions être libres de choisir nos loisirs."

Voilà ce que déclarait le jeune Guy Bouchard, gagnant de l'Association des Éducateurs de langue française lors d'une entrevue à notre goût. Au lieu de consacrer tant d'heures aux sports, nous devrions être libres de choisir nos loisirs."



Talent de 17 ans — Le jeune écrivain de 17 ans, Guy Bouchard, de Sherbrooke qui a remporté le prix décerné par l'Association Canadienne des Éducateurs de Langue Française avec son roman "Venus via Atlantide" se cherche un éditeur pour son deuxième volume de science et fiction.

Possibilité (Me Allard)

Installation d'une tour à l'aéroport?

SHERBROOKE — Me Maurice Allard, député fédéral de Sherbrooke, rapporte aujourd'hui à notre correspondant qu'il est possible que l'aéroport municipal de Sherbrooke soit doté d'installations d'atterrissage aux instruments et d'éclairage d'aéroport.

Le député de Sherbrooke a rencontré le ministre des Transports pour lui demander toutes les installations possibles pour la piste de 6,000 pieds qui sera terminée pour l'automne 1960.

"Les installations d'éclairage d'atterrissage et les instruments sont normalement assurés aux aéroports desservis régulièrement par un transporteur à service à horaire fixe de la classe I. Lorsqu'un tel service aura été autorisé à l'aéroport municipal de Sherbrooke, a déclaré Me Allard, le ministre des Transports m'assure qu'il étudiera la possibilité d'installer des installations d'atterrissage aux instruments et d'éclairage d'aéroport appropriées aux besoins du transporteur ou des transporteurs en cause."

Discipline nécessaire

Il est en effet apparu au gouvernement fédéral, responsable de la "survie nationale", que seules les Forces armées étaient en mesure d'intervenir dans des cas où sont en jeu l'existence de millions d'individus à la fois et Voir BANC — Page 6, col. 4

Un peu plus de cadeaux qu'en 1958

SHERBROOKE — Le bureau de poste a engagé 122 supplémentaires qui ont travaillé durant 7,365 heures à révéler hier le maître de poste, M. Conrad Cayer. Ces supplémentaires étaient en partie des étudiants ou des personnes en chômage.

Le maître de poste a également révélé qu'une augmentation sensible s'était fait sentir dans le domaine des colis. Cette augmentation est de l'ordre de 10,000 soit la même que les années passées où l'on comptait environ 10,000 colis de plus que Voir CADEAUX — P. 6, col. 5

Brûlée au visage par une explosion

SHERBROOKE — Une femme de 39 ans, Mlle Germaine Goulet, du 29 boul. Queen sud, a été transportée à l'Hôtel-Dieu, vers une heure ce matin, par les ambulanciers de la maison Brien, après avoir eu des premiers soins pour des brûlures au visage. L'accident s'est produit alors que Mlle Goulet a voulu apparemment allumer son poêle au bois. On croit que le serpent d'acier (water front) et la tuyauterie, ainsi que le réservoir étaient gelés à bloc, c'est ce qui aurait occasionné une explosion qui a causé des brûlures à Mlle Goulet.

Les pompiers qui se rendirent sur les lieux, sous la direction du lieutenant Dion, s'empressèrent de donner les premiers soins à la blessée. Un porte-parole de l'Hôtel-Dieu a rapporté que l'état de Mlle Goulet ne donnait aucune inquiétude, et si elle a dû être hospitalisée ce n'est que pour subir un examen médical plus complet ce matin.



Vestige d'une époque — M. R.-H. Millette fait voir une armoire qui faisait partie de l'ameublement de l'ancien bateau "L'Entreprise", qui donnait des excursions sur la rivière St-François, entre Sherbrooke et Brompton, vers 1872. C'est dans cette armoire que l'on entreposait les rafraîchissements qui étaient servis aux excursionnistes durant le trajet. M. Millette, âgé de 79 ans, se souvient qu'à l'âge de huit ans, il était allé avec son père chercher cette armoire en traineau chez les Lawheads. MM. A. C. Skinner et J. R. Sangster ont corroboré le témoignage de M. Millette à l'effet que cette armoire est authentiquement celle de "l'Entreprise". (Photo La Tribune)

Décision du juge Cliche, il y a 10 ans, maintenue par la Cour suprême

SHERBROOKE, (Spécial à La Tribune) — La Cour suprême du Canada vient de confirmer un jugement rendu antérieurement à Sherbrooke et qui accordait \$2,882 de dommages à un citoyen d'Ottawa à la suite d'un accident de la circulation survenue près de Windsor, Qué., il y a plus de 10 ans.

Le plus haut tribunal canadien a maintenu ainsi la décision M. Roy McMonagle, par laquelle l'hon. juge Louis-Philippe Cliche, de la Cour supérieure, avait rendu précédemment une décision condamnant la Société de Réhabilitation Inc. et Er-nest Fredette à payer cette

cune compensation n'était accordée à la suite de l'accident en question.

La collision qui est à l'origine de tout le litige remonte au 12 octobre 1949.

A cette date, M. McMonagle conduisait son automobile sur la route no 5, qui relie Windsor à Bromptonville. A un moment donné, il entra violemment en collision avec un autre véhicule que pilotait, M. Fredette, un employé de la Société de Réhabilitation Inc.

Lors de l'audition de la cause, deux témoins étaient venus informer le tribunal qu'avant l'accident, l'automobile conduite par l'employé de la Réhabilitation était hors de contrôle et qu'elle "glissait de travers dans le chemin."

Collision en 1959

Contre-attaque du médecin: une poursuite de \$130,000

SHERBROOKE — De nouvelles procédures judiciaires viennent de porter à \$130,000 les sommes réclamées de part et d'autre à la suite d'une collision survenue l'an dernier à l'intersection des rues Galt et King.

La dernière action en dommages a été intentée en Cour supérieure à Sherbrooke par un médecin de Montréal, le Dr Jean-Paul Roberge qui réclame \$106,000 après un accident de la circulation au cours duquel son épouse perdit la vie tandis qu'il demeurerait partiellement paralysé pour la vie.

Autre réclamation

On se souvient qu'à la mi-décembre, l'autre partie impliquée dans cet accident, M.

Meurtre

L'enquête la semaine prochaine

LAC-MEGANTIC (Spéciale) — L'enquête du coroner, à la suite du meurtre de Jean-Louis Lacroix commis à Lac-Mégantic le 25 décembre 1959, ne reprendra vraisemblablement que la semaine prochaine.

Voilà ce que l'on annonçait hier soir au détachement local de la Sûreté provinciale qui est chargée de mener l'enquête en marge du drame survenu au club du Rhythme le soir de Noël.

Plusieurs raisons expliqueraient ce retard à poursuivre l'enquête entreprise le 26 décembre dernier: les rapports de l'autopsie ne seraient pas encore en possession de la Cour du coroner non plus que les résultats des analyses de sang et des expériences en biophysiques qui ont eu lieu à Montréal.

Entre temps, le témoin important appréhendé dans cette affaire, André Letellier, un étudiant de Lac-Mégantic, âgé de 18 ans, se trouve toujours à Québec.

Contrairement à ce que des journaux ont annoncé, sa présence sera rigoureusement requise devant les procédures de l'enquête du coroner.

La seconde victime du drame, Réal Gaboury, 20 ans, de St-Samuel, tout comme Jean-Louis Lacroix, 19 ans, abattu de quatre balles, est toujours hospitalisé à Montréal. On ne croit pas qu'il pourra assister à la seconde partie de l'enquête.

La boisson frelatée

Par ailleurs, les limiers de la Gendarmerie royale du Canada poursuivent actuellement leur enquête afin de découvrir la provenance de la boisson frelatée, consommée par quelques jeunes gens autour de l'immeuble qui fut le théâtre de la tragédie.

Ces recherches contribueraient même à faire retarder la reprise de l'enquête du coroner.

Des développements assez intéressants sont attendus en marge de cette enquête des policiers fédéraux.

Pour avoir "mixé" alcool et essence: un mois à l'ombre

SHERBROOKE — Gonzague Pinard, 32 ans, de Ham Sud, a été éclopé de \$150 d'amende pour avoir piloté un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

M. le juge Redmond Hayes, devant lequel il comparait hier, à Sherbrooke, lui a également confisqué le permis de conduire pour une période de neuf mois.

A défaut de paiement, l'accusé devra passer un mois derrière les barreaux.

et Mme Roch Provencher, d'East Angus, laissent de leur côté une action de \$24,000 contre le médecin de la métropole à la suite de la même collision.

Dans sa plainte, le couple d'East Angus prétendait que le Dr Roberge aurait causé l'accident par sa négligence "en faisant un virage à gauche sans faire le signalement requis" coupant ainsi le chemin des demandeurs."

De l'autre côté, le médecin jette tout le blâme sur le conducteur de l'autre véhicule impliqué dans l'accident.

Selon lui, M. Provencher aurait à ce moment conduit son automobile à une vitesse "illégal et dangereuse" et il n'aurait pas eu la maîtrise et le contrôle du véhicule qui circulait sur un pavé glissant, dans une courbe et en descendant une côte.

Les dommages

Sous la violence de l'impact, l'épouse du Dr Roberge a été tuée instantanément. Le demandeur lui-même était alors grièvement blessé pendant que son automobile était réduite en un tas de ferraille.

Selon les rapports médicaux qui seront produits au dossier, le docteur souffrirait d'une incapacité partielle permanente consistant en une atrophie optique de l'œil droit et une paralysie faciale du même côté.

Pour cela, le médecin réclame une somme de \$106,000 en dommages et une somme additionnelle de \$5,000 pour les souffrances endurées depuis l'accident et les nombreuses interventions chirurgicales subies.

Une dernière réclamation de \$1,633.49 est alléguée en paiement de vêtements perdus.

Des chefs de police

Préparatifs de publicité du congrès

SHERBROOKE — On est à former le comité de publicité du 55e congrès annuel de l'Association des Chefs de police du Canada, qui doit se tenir vers la fin de septembre prochain, dans notre ville, et auquel on attend plus de 400 délégués.

La date précise sera fixée, a déclaré hier M. E. Moreau, chef de police de la ville de Sherbrooke, en fonction de la convention internationale des Chefs de police, laquelle doit se tenir du 1er au 6 octobre, à Washington, D.C., aux États-Unis.

On suppose que le congrès canadien se tiendra immédiatement avant, de manière à permettre aux officiers de l'Association Canadienne de participer à la convention internationale.

L'assemblée annuelle comportera les élections annuelles du bureau exécutif.

Ce dernier est ainsi constitué: président, M. L.S. Partridge, chef de Calgary (Alta.); 1er vice-président: M. Edouard Moreau, chef de Sherbrooke; 2e vice-président: M. John D. Murrer, chef de Sudbury (Ont.); 3e vice-président: M. James Kettels, chef de Saskatoon (Sask.); secrétaire-trésorier: M. Georges A. Shea, O.B.I., de Montréal.

Le comité de publicité comprendra entre autres, des représentants des trois journaux de la ville de Sherbrooke.

Voir COLLEGES — P. 6, col. 4

Augmentation des entrées aux douanes en décembre 1959

SHERBROOKE — Le mouvement de marchandises dans le port de Sherbrooke a marqué, le mois de décembre 1959, une légère hausse sur le même mois de l'année précédente, mais aussi une légère baisse sur le mois de novembre 1959.

Les chiffres communiqués par la direction des douanes et assises pour le mois de décembre 1959 sont en effet les suivants:

Droits de douanes à l'importation: \$73,763 (contre \$48,426 en 1958); impôt d'assise: \$311,040 (contre \$201,985); droits divers: \$82 (contre \$59).

Le total est donc de \$384,896 (contre \$350,482 en décembre 1958).

Le total pour les neuf mois finissant avec décembre 1959 est de \$2,953,778 (contre \$2,431,934 en 1958), marquant ainsi un accroissement de \$521,844.



Invasion de parcomètres — Continuant l'invasion si bien commencée, les parcomètres forcent même les derniers retranchements des automobilistes. Le dernier terrain à être do-

Le miroir de la pensée

par Joseph Whitney



Une femme devrait-elle cacher son âge ?

REPONSE : De nos jours, le fait qu'une femme cherche à cacher son âge est accepté chez nous comme étant son droit. Derrière ce fait se cache la réalité que les hommes préfèrent une femme jeune, poussant ainsi plusieurs d'entre elles à se sentir vieilles de trente ans. Gloria Swanson disait il y a quelques années que la femme ne cachait jamais son âge véritable si les hommes n'accordaient pas tant d'importance à la jeunesse; le point de vue masculin "fait croire à la femme que l'âge est un danger contagieux".



QUESTION : La mise au miroir est-elle la compagne ?

REPONSE : Il semble que la psychothérapie a détruit cette croyance d'antan. Quand les gens qui se plaignent tous jours font part de leurs malheurs à une personne, ils ont l'habitude de grossir ces maux

et de les faire paraître tout autres qu'ils ne sont en réalité. Ce dont une personne affectée mentalement a besoin, c'est un confident qui écoute sans faire la morale. La psychothérapie par groupes et les Alcooliques Anonymes ont trouvé cette méthode efficace dans le soulagement de la misère.



QUESTION : Les querelles peuvent-elles causer des sentiments de culpabilité ?

REPONSE : Presque toutes les querelles sérieuses laissent des traces de culpabilité parce que durant l'échange violent de mots les règles de la conduite normale sont toujours violées et les deux parties se sentent coupables de s'être emportées. Le sentiment de culpabilité est d'autant plus grand si la personne avec qui l'on s'est querellé nous est chère, parce que nous avons alors l'impression de l'avoir trichée elle aussi.

La voie du succès

Un prêt qui ne revient pas

PAR ANNE HEYWOOD

L'un des hommes les plus sages que j'aie connus m'a dit, alors que j'étais très jeune: "Reste en bons termes avec le temps. Fais-en ton ami, autrement, il devient ton ennemi mortel".

Même si je n'ai pas toujours tiré le meilleur parti de son conseil, j'ai essayé. Et chaque jour, j'en vois l'importance, cher les gens avec qui je travaille et dans les lettres que je reçois de mes lecteurs et de mes lectrices.

Quelques problèmes

Voici quelques problèmes qui peuvent surgir quand on n'est pas en bons termes avec le temps:

1—Mme K., une jeune ménagère du New Jersey, a une merveilleuse recette de biscuits pour le thé, biscuits qui vous fondent dans la bouche.

Les gens ont finalement obtenu qu'elle en prépare en grandes quantités et une boutique a accepté de les présenter sur ses étagères.

Mais elle n'a jamais été capable de bien répartir son temps; elle n'a jamais été capable de faire comprendre à sa famille et à ses amis que les avant midi lui étaient réservés et qu'ils ne devaient pas s'imposer.

Aussi, parce qu'elle ne pouvait respecter les dates de livraisons, elle a perdu tous ses clients.

LE BRIDGE

3675 A-1023

Raison de plus

Les couples ne représentent réellement un gain que si elles sont obtenues par des cartes représentant un surplus d'atout, ou des atouts qui autrement seraient sans valeur. Voilà pourquoi, si vous envisagez des couples, le plus possible vous devez inciter votre partenaire à faire connaître sa longue suite.

Donneur : Nord
Personne vulnérable
Nord
R 6 6 2
V 7 6 3
S 5
A D 2 2

Ouest : Est
T 2 2 10 3 4
D 9 4 A A
D 9 2 A A R V 10 4
10 8 4 9 6

Sud :
A D V
R 10 5 2
7 6 3
R V 5

Nord 1-est contre **Sud 2-est**
2-1 (1) passe 2-1 passe
4-2 (2) passe 2-1 passe
(1) Par son contre d'appel, Sud a demandé à Nord de faire connaître sa meilleure suite. Laquelle doit-il montrer ?
Si Nord fait lui-même le choix de la suite qui doit être montrée, il y a un risque que ce ne soit pas la meilleure suite combinée. Nord peut accepter un contrat à trois suites différentes et comme il a déjà passé parole il peut considérer sa main comme étant très intéressante et offrir même une possibilité de manche si réellement Sud détient une suite majeure de quatre, vers Nord, les choses s'étant gâtées. Nord étant en meilleure position pour faire un choix, Nord lui renvoie la balle et promet un bon appui à l'une ou l'autre des autres suites. C'est la signification que prend l'encherne à la suite adverse 2-est.

(2) Avec confiance Nord passe à la manche se disant que les couples qui obtiendraient le carreau ne diminueraient en rien les levées que représente la suite d'atout.

Entame : deux de carreau. Est fait la première levée de son roi de carreau et changeant de couleur; si lui lui emmène immédiatement à pique, volant un crayon en janvier, exploiter la possibilité d'une coupe de la part de son partenaire. Si Sud se trouve en possession de quatre piques, le détachement de la pique prend le premier pique qui souffrirait la paresse, le mande son as et fait couper l'un de ceux d'ambition ni le manque ses carreaux. Le Mort s'attache d'intérêt aux questions d'actualité et l'atout est Est prend aussitôt. Il semblait toujours être au sitôt de son as. Poursuivant la courante des nouvelles avant même idée. Est revient à pique me qu'elles ne fussent publiées, et Sud prend de sa dame et fait couper son dernier carreau. Le particulier, ce qu'il ne goûte

Les histoires de Jim Bishop

Par Noël Duchesne

Mon père revient avec le valet de cœur qui court jusqu'à la dame et Ouest. Que l'adversaire re- gresse de demander à son partenaire à l'une ou l'autre des

tenaire d'en faire le choix.

Mon père se rendit à son ren- pas du tout. On l'informa qu'il

deux heures plus tard, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

de 30, par jour dans la

VISAGES DU CANADA (4)

VIEILLES COUTUMES ACADIENNES

Par Léon Kossar

ici, il est difficile de reconnaître les joueurs de l'équipe de baseball — même lorsqu'on s'est muni d'un programme.

En effet, ce sont tous des Gaudet. Les partisans du club qui remplissent les estrades sont dans le même cas — des familles entières de Gaudet!

Regardez celle de Léandre Gaudet, par exemple. Elle compte six fils: Eric, Emile, Lucien, Yvon, Louis-Philippe, Léopold — sans parler des familles de ces derniers.

A tous les événements officiels, les Cormier et les Leblanc aussi se tiennent ensemble.

Gaudet, Cormier, Leblanc — voilà les trois noms de familles que l'on entend le plus souvent dans ce coin acadien du Nouveau-Brunswick parsemé de marécages. C'est un coin où l'on parle le français et où l'on conserve les vieilles traditions acadiennes.

C'est le pays des Leblanc bûcherons, marchands de bestiaux, négociants, des Gaudet cultivateurs, administrateurs d'unions de crédit, mécaniciens, le pays des Cormier restaurateurs, employés municipaux, professeurs de collège.

C'est le pays des fermiers. De petits propriétaires terriens ont été de temps immémoriaux les piliers de cette histoire communautaire acadienne.

Mais les fermiers acadiens ont récemment découvert que le foin luxuriant de leur coin de pays pouvait permettre l'élevage des bovins sur une grande échelle.

On trouve ici bien d'autres vestiges de la vieille Acadie.

Par exemple, on donne encore le "charivari" aux nouveaux mariés. Les invités qui ont assisté à la noce entourent leur maison, font un vacarme d'enfer en tapant sur des chaudrons et des casseroles, chantent et rient de toute la force de leurs poulmons. Les cavalcades d'autrefois ont été remplacées par des caravanes d'automobiles. On a vu jusqu'à 200 voitures se réunir pour un charivari — les occupants réclamaient à manger et à boire pour toute la monde!

A manger — car la "poutine", peut-être? C'est un mets composé de pommes de terre et de lard sauté coupé en dés. "Cela ressemble un peu à des balles de laine angora bouillies", rapporte le folkloriste Emery Leblanc, "mais on retrouve ce mets dans tous les foyers acadiens".

Les gens d'ici, admettent les Acadiens, sont plutôt introversés, "moins fantasques" que les Français du Québec. "Les gens de langue française, ici, ont beaucoup subi l'influence anglaise", m'a dit un Acadien.

Les villageois ont leurs propres unions de crédit, leurs clubs sportifs, leurs corps de cadets et leur Festival des Fraises annuel.

Le collège acadien, devenu plus tard l'université — de Saint-Joseph a commencé ici. On est maintenant en train de le transplanter à Moncton.

Depuis des années, en cette province, des ententes ont été conclues à la suite desquelles les écoles langues française ont été acceptées par les commissions scolaires publiques au lieu d'être considérées comme des "écoles séparées".

"Il en va ainsi en vertu d'une sorte de droit coutumier", explique le Directeur de l'Université Saint-Joseph le Révérend Père Clément Cormier. "Ici, la coopération entre les deux éléments raciaux ne laisse rien à désirer".

Le Père Cormier peut retracer sa généalogie familiale en remontant jusqu'à 11 générations en arrière — jusqu'à un certain Robert Cormier qui s'établit au Cap-Breton en 1644.

Un autre de ses ancêtres, Pierre Cormier, vécut toute l'aventure acadienne. Il fut exilé des Maritimes avec un grand nombre de ses compatriotes en 1755, participa à la bataille des Plaines d'Abraham en 1759, s'établit ensuite à Fredericton mais poussa ensuite jusqu'à Memramcook avec un groupe d'autres Acadiens lorsque les Loyalistes les expulsèrent de Fredericton.

Les Acadiens de la Vallée de Memramcook sont contents de leur sort.

Beaucoup d'entre eux, en regardant leurs fils, vous exposent comme Léandre Gaudet une philosophie de la vie bien à eux:

"Ils auraient peut-être bien été aussi capables que d'autres d'aller loin dans la vie. Mais ils vivent bien."

Et puis, ils sont heureux! (A suivre)

Encore agile et alerte à 73 ans, il offre un exemple frappant de l'industrie et de la persévérance du fermier acadien.

A notre époque de changements rapides où, même ici, les jeunes gens prennent tous les jours le train à la gare de Moncton pour s'en aller travailler à 15 milles de chez eux, ou même quittent définitivement les fermes pour les villes, Léandre a réussi à intéresser six de ses huit fils au développement de la ferme familiale. Ses cinq filles sont aussi demeurées dans le district, ou elles ont épousé des fermiers.

Quatre de ses jeunes Gaudet qui travaillent sur la ferme de Léandre sont mariés. A chaque mariage, les six fils se joignent à leur père pour travailler à la construction d'une maison qui abritera les nouveaux mariés. Ces

ils cherchent donc à conserver leurs vastes terres afin d'établir des troupeaux de vaches laitières et de bœufs de boucherie qu'ils vendent de plus en plus considérables et dont ils s'efforcent sans cesse d'améliorer la qualité.

Léandre Gaudet, un homme de haute taille, sec et nerveux, est l'un de ceux qui s'adonnent à cette nouvelle entreprise agricole.

Il cultive lui-même sa ferme de 400 acres, que son père et son grand-père ont cultivée avant lui.

Encore agile et alerte à 73 ans, il offre un exemple frappant de l'industrie et de la persévérance du fermier acadien.

A notre époque de changements rapides où, même ici, les jeunes gens prennent tous les jours le train à la gare de Moncton pour s'en aller travailler à 15 milles de chez eux, ou même quittent définitivement les fermes pour les villes, Léandre a réussi à intéresser six de ses huit fils au développement de la ferme familiale. Ses cinq filles sont aussi demeurées dans le district, ou elles ont épousé des fermiers.

Quatre de ses jeunes Gaudet qui travaillent sur la ferme de Léandre sont mariés. A chaque mariage, les six fils se joignent à leur père pour travailler à la construction d'une maison qui abritera les nouveaux mariés. Ces

ils cherchent donc à conserver leurs vastes terres afin d'établir des troupeaux de vaches laitières et de bœufs de boucherie qu'ils vendent de plus en plus considérables et dont ils s'efforcent sans cesse d'améliorer la qualité.

Léandre Gaudet, un homme de haute taille, sec et nerveux, est l'un de ceux qui s'adonnent à cette nouvelle entreprise agricole.

Il cultive lui-même sa ferme de 400 acres, que son père et son grand-père ont cultivée avant lui.

Encore agile et alerte à 73 ans, il offre un exemple frappant de l'industrie et de la persévérance du fermier acadien.

A notre époque de changements rapides où, même ici, les jeunes gens prennent tous les jours le train à la gare de Moncton pour s'en aller travailler à 15 milles de chez eux, ou même quittent définitivement les fermes pour les villes, Léandre a réussi à intéresser six de ses huit fils au développement de la ferme familiale. Ses cinq filles sont aussi demeurées dans le district, ou elles ont épousé des fermiers.

Quatre de ses jeunes Gaudet qui travaillent sur la ferme de Léandre sont mariés. A chaque mariage, les six fils se joignent à leur père pour travailler à la construction d'une maison qui abritera les nouveaux mariés. Ces

ils cherchent donc à conserver leurs vastes terres afin d'établir des troupeaux de vaches laitières et de bœufs de boucherie qu'ils vendent de plus en plus considérables et dont ils s'efforcent sans cesse d'améliorer la qualité.

Léandre Gaudet, un homme de haute taille, sec et nerveux, est l'un de ceux qui s'adonnent à cette nouvelle entreprise agricole.

Il cultive lui-même sa ferme de 400 acres, que son père et son grand-père ont cultivée avant lui.

Encore agile et alerte à 73 ans, il offre un exemple frappant de l'industrie et de la persévérance du fermier acadien.

A notre époque de changements rapides où, même ici, les jeunes gens prennent tous les jours le train à la gare de Moncton pour s'en aller travailler à 15 milles de chez eux, ou même quittent définitivement les fermes pour les villes, Léandre a réussi à intéresser six de ses huit fils au développement de la ferme familiale. Ses cinq filles sont aussi demeurées dans le district, ou elles ont épousé des fermiers.

Quatre de ses jeunes Gaudet qui travaillent sur la ferme de Léandre sont mariés. A chaque mariage, les six fils se joignent à leur père pour travailler à la construction d'une maison qui abritera les nouveaux mariés. Ces

ils cherchent donc à conserver leurs vastes terres afin d'établir des troupeaux de vaches laitières et de bœufs de boucherie qu'ils vendent de plus en plus considérables et dont ils s'efforcent sans cesse d'améliorer la qualité.

Léandre Gaudet, un homme de haute taille, sec et nerveux, est l'un de ceux qui s'adonnent à cette nouvelle entreprise agricole.

Il cultive lui-même sa ferme de 400 acres, que son père et son grand-père ont cultivée avant lui.

Encore agile et alerte à 73 ans, il offre un exemple frappant de l'industrie et de la persévérance du fermier acadien.

A notre époque de changements rapides où, même ici, les jeunes gens prennent tous les jours le train à la gare de Moncton pour s'en aller travailler à 15 milles de chez eux, ou même quittent définitivement les fermes pour les villes, Léandre a réussi à intéresser six de ses huit fils au développement de la ferme familiale. Ses cinq filles sont aussi demeurées dans le district, ou elles ont épousé des fermiers.

Quatre de ses jeunes Gaudet qui travaillent sur la ferme de Léandre sont mariés. A chaque mariage, les six fils se joignent à leur père pour travailler à la construction d'une maison qui abritera les nouveaux mariés. Ces

ils cherchent donc à conserver leurs vastes terres afin d'établir des troupeaux de vaches laitières et de bœufs de boucherie qu'ils vendent de plus en plus considérables et dont ils s'efforcent sans cesse d'améliorer la qualité.

Léandre Gaudet, un homme de haute taille, sec et nerveux, est l'un de ceux qui s'adonnent à cette nouvelle entreprise agricole.

Il cultive lui-même sa ferme de 400 acres, que son père et son grand-père ont cultivée avant lui.

Encore agile et alerte à 73 ans, il offre un exemple frappant de l'industrie et de la persévérance du fermier acadien.

nouvelles maisons sont toutes situées dans le voisinage immédiat de la maison de bois à deux étages qu'habite Léandre Gaudet.

Cette maison, proclame-t-il avec orgueil, est "l'une des plus vieilles du village".

Les villageois parlent de Léandre Gaudet et de ses fils comme de l'une des meilleures équipes de fermiers du district.

"Mais nous ne travaillons que huit heures par jour", insiste le patriarche.

Bien des fermes ont périçité ou ont été morcelées avec les années, à mesure que les pères de familles nombreuses partageaient leurs terres entre leurs fils.

Quatre villages prospères couvrant un carré de deux milles de côté forment le district de Memramcook, coupé en diagonale par la sinueuse rivière Memramcook.

C'est un district de collines onduleuses, de fermes, d'églises et d'"aboiteux" typiquement acadiens, un système de digues et d'écluses primitifs et de fabriques domestiques qui permettent de descendre aux eaux des ruisseaux des collines mais empêchent la montée des marées de la baie de Fundy. Les aboiteux protègent les terres autrefois marécageuses qu'on a maintenant rendues à la culture.

"On n'a jamais été capable de reproduire les "levées" (digues) des anciens Acadiens", disent avec fierté les Acadiens modernes. "Ils avaient une façon à eux d'entrelacer des morceaux de terre gazonneuse de façon qu'avec le temps cette terre devenait aussi dure que du ciment".

On trouve ici bien d'autres vestiges de la vieille Acadie.

Par exemple, on donne encore le "charivari" aux nouveaux mariés. Les invités qui ont assisté à la noce entourent leur maison, font un vacarme d'enfer en tapant sur des chaudrons et des casseroles, chantent et rient de toute la force de leurs poulmons. Les cavalcades d'autrefois ont été remplacées par des caravanes d'automobiles. On a vu jusqu'à 200 voitures se réunir pour un charivari — les occupants réclamaient à manger et à boire pour toute la monde!

A manger — car la "poutine", peut-être? C'est un mets composé de pommes de terre et de lard sauté coupé en dés. "Cela ressemble un peu à des balles de laine angora bouillies", rapporte le folkloriste Emery Leblanc, "mais on retrouve ce mets dans tous les foyers acadiens".

Les gens d'ici, admettent les Acadiens, sont plutôt introversés, "moins fantasques" que les Français du Québec. "Les gens de langue française, ici, ont beaucoup subi l'influence anglaise", m'a dit un Acadien.

Les villageois ont leurs propres unions de crédit, leurs clubs sportifs, leurs corps de cadets et leur Festival des Fraises annuel.

Le collège acadien, devenu plus tard l'université — de Saint-Joseph a commencé ici. On est maintenant en train de le transplanter à Moncton.

Depuis des années, en cette province, des ententes ont été conclues à la suite desquelles les écoles langues française ont été acceptées par les commissions scolaires publiques au lieu d'être considérées comme des "écoles séparées".

"Il en va ainsi en vertu d'une sorte de droit coutumier", explique le Directeur de l'Université Saint-Joseph le Révérend Père Clément Cormier. "Ici, la coopération entre les deux éléments raciaux ne laisse rien à désirer".

Le Père Cormier peut retracer sa généalogie familiale en remontant jusqu'à 11 générations en arrière — jusqu'à un certain Robert Cormier qui s'établit au Cap-Breton en 1644.

Un autre de ses ancêtres, Pierre Cormier, vécut toute l'aventure acadienne. Il fut exilé des Maritimes avec un grand nombre de ses compatriotes en 1755, participa à la bataille des Plaines d'Abraham en 1759, s'établit ensuite à Fredericton mais poussa ensuite jusqu'à Memramcook avec un groupe d'autres Acadiens lorsque les Loyalistes les expulsèrent de Fredericton.

Les Acadiens de la Vallée de Memramcook sont contents de leur sort.

Beaucoup d'entre eux, en regardant leurs fils, vous exposent comme Léandre Gaudet une philosophie de la vie bien à eux:

"Ils auraient peut-être bien été aussi capables que d'autres d'aller loin dans la vie. Mais ils vivent bien."

Et puis, ils sont heureux! (A suivre)

Encore agile et alerte à 73 ans, il offre un exemple frappant de l'industrie et de la persévérance du fermier acadien.

A notre époque de changements rapides où, même ici, les jeunes gens prennent tous les jours le train à la gare de Moncton pour s'en aller travailler à 15 milles de chez eux, ou même quittent définitivement les fermes pour les villes, Léandre a réussi à intéresser six de ses huit fils au développement de la ferme familiale. Ses cinq filles sont aussi demeurées dans le district, ou elles ont épousé des fermiers.

Quatre de ses jeunes Gaudet qui travaillent sur la ferme de Léandre sont mariés. A chaque mariage, les six fils se joignent à leur père pour travailler à la construction d'une maison qui abritera les nouveaux mariés. Ces

ils cherchent donc à conserver leurs vastes terres afin d'établir des troupeaux de vaches laitières et de bœufs de boucherie qu'ils vendent de plus en plus considérables et dont ils s'efforcent sans cesse d'améliorer la qualité.

Léandre Gaudet, un homme de haute taille, sec et nerveux, est l'un de ceux qui s'adonnent à cette nouvelle entreprise agricole.

Il cultive lui-même sa ferme de 400 acres, que son père et son grand-père ont cultivée avant lui.

Encore agile et alerte à 73 ans, il offre un exemple frappant de l'industrie et de la persévérance du fermier acadien.

A notre époque de changements rapides où, même ici, les jeunes gens prennent tous les jours le train à la gare de Moncton pour s'en aller travailler à 15 milles de chez eux, ou même quittent définitivement les fermes pour les villes, Léandre a réussi à intéresser six de ses huit fils au développement de la ferme familiale. Ses cinq filles sont aussi demeurées dans le district, ou elles ont épousé des fermiers.

Quatre de ses jeunes Gaudet qui travaillent sur la ferme de Léandre sont mariés. A chaque mariage, les six fils se joignent à leur père pour travailler à la construction d'une maison qui abritera les nouveaux mariés. Ces

ils cherchent donc à conserver leurs vastes terres afin d'établir des troupeaux de vaches laitières et de bœufs de boucherie qu'ils vendent de plus en plus considérables et dont ils s'efforcent sans cesse d'améliorer la qualité.

Léandre Gaudet, un homme de haute taille, sec et nerveux, est l'un de ceux qui s'adonnent à cette nouvelle entreprise agricole.

Il cultive lui-même sa ferme de 400 acres, que son père et son grand-père ont cultivée avant lui.

Encore agile et alerte à 73 ans, il offre un exemple frappant de l'industrie et de la persévérance du fermier acadien.

A notre époque de changements rapides où, même ici, les jeunes gens prennent tous les jours le train à la gare de Moncton pour s'en aller travailler à 15 milles de chez eux, ou même quittent définitivement les fermes pour les villes, Léandre a réussi à intéresser six de ses huit fils au développement de la ferme familiale. Ses cinq filles sont aussi demeurées dans le district, ou elles ont épousé des fermiers.

Quatre de ses jeunes Gaudet qui travaillent sur la ferme de Léandre sont mariés. A chaque mariage, les six fils se joignent à leur père pour travailler à la construction d'une maison qui abritera les nouveaux mariés. Ces

ils cherchent donc à conserver leurs vastes terres afin d'établir des troupeaux de vaches laitières et de bœufs de boucherie qu'ils vendent de plus en plus considérables et dont ils s'efforcent sans cesse d'améliorer la

Aut bord de la route

Hasta la vista

Victor, je m'en vais.
Je pars pour la Floride, demain, tu ne veux pas venir, prends-en ton parti!
Il y a toujours bien un bout de garder la maison comme un hussard en sentinelle. Je ne suis pas dans l'infanterie, moi! Et en cas de guerre, j'entrerais plutôt dans la Marine, rapport aux capitaines en blanc...
Tu ne laisserais pas tes sœurs de clubs, des "parties" de bureau pour m'accompagner, pour retrouver un voyage de noces, pour me faire plaisir, non. L'époque de la tyrannie est passée, ça fait trente ans que cela dure, je pars en Floride pour trois semaines et peut-être un peu plus, tu verras bien.
Je te laisse le soin de tout. Aie bien des plantes, donne leur de l'eau tous les jours. Ne chambarde pas toute la maison et je ne tiens pas à retrouver des piles de vaisselle à mon retour.
Tu boudes, Victor? Ce voyage nous fera du bien, d'autant plus que nous nous verrons pas pendant quel temps, qui sait si tu ne t'ennuieras pas... moi, je ne l'oublierai pas longtemps!
Tu vas chez ta mère? Moi, je rencontrerai sans doute des cousins. Ah! Ah!
Tu es sûr que je te ruine? Mais Victor... je nous ruine le plus agréablement du monde, c'est quelque chose... parles-en à ta mère. Généreuse comme elle est, elle s'imortalisera!

Claude-Lyse

Le courrier de Fernande

Promesses valables?

Q. — Je me demande si je devrais croire aux promesses de mon ami de ne plus revoir une certaine personne parce que je l'ai menacé de le laisser s'il continuait à la voir. Mon ami est un homme charmant qui peut en faire croire à qui il veut, à moi peut-être plus qu'à bien d'autres.

S'imaginer que je ne le saurais pas, qu'est-ce qui l'empêchera de recommencer? Que dois-je faire?

DANS L'INCERTITUDE.
R. — Je pense qu'il faut faire confiance à toute personne qui s'engage par une promesse. Seulement, si vous lui avez arraché cette promesse, qu'il l'a faite pour avoir la paix, vous êtes bien libre d'en douter. De toutes façons, si vous ne croyez pas votre prétendant sur parole, vous êtes aussi bien de vous séparer tout de suite. On n'épouse pas un homme en qui on n'a pas confiance.

GRAND SPECIAL
✓ **BLOUSES** DE MARQUES CONNUES
\$2.99

Il nous a fallu enlever les étiquettes car elles sont annoncées à un prix beaucoup plus bas que ceux annoncés notoirement.

Henry's
LADIES' WEAR

103 Wellington Nord SHERBROOKE LO 9-2050



Pour la patinoire — La mère et la fille sont déjà prêtes à se livrer au plaisir du patinage de fantaisie dans leurs charmants costumes. — La fille porte un jumper de velours de coton dont la jupe est plissée et le corsage qui remonte jusqu'au cou est boutonné à l'arrière à l'aide de plusieurs petits boutons recouverts de même tissu. Au contraire, la mère est revêtue d'un ensemble, composé d'une jupe circulaire et d'une blouse à manches longues, genre chemise, également confectionnée de velours de coton.



Patron No 686. — Ces centres en forme de pensées orneront et protégeront vos fauteuils et votre table. Ils sont faits au crochet et ils seront très jolis dans le blanc ou en couleur.

Le soin des enfants

La jalousie se manifeste de différentes manières

Par Myrtle Meyer Eldred

Les parents auront beau préparer de leur mieux un enfant à la naissance d'un nouveau bébé afin d'empêcher la jalousie chez l'ainé, il restera toujours des risques de la voir se manifester sous une forme ou sous une autre.

Lorsqu'un enfant a toujours été le centre de l'attention de ses parents, il lui est difficile d'accepter que ces derniers entourent d'affection un nouveau-né qui, pour lui, n'est qu'un étranger sinon un intrus. Beaucoup de jeunes enfants acceptent facilement une telle situation, mais il en est d'autres que la jalousie fait profondément souffrir.

Voici le cas d'un enfant de quatre ans et de sa nouvelle petite sœur. Les parents ont fait tout leur possible pour que l'ainé aime le bébé et éprouve le désir de le protéger. Ils lui ont répété combien ils l'aimaient lui, l'ainé; ils lui ont fait remarquer qu'ils l'avaient traité, lorsqu'il était lui-même un tout petit bébé, de la même façon qu'ils traitent maintenant la nouvelle venue; ils lui ont dit qu'il avait bien de la chance d'avoir une petite sœur alors que tant d'autres enfants en voudraient une et n'en ont pas, etc. Sa maman lui a même demandé de l'aider à prendre soin du bébé. Elle ne voit donc pas pourquoi tout n'irait pas sur des roulettes.

Il pince le bébé

Mais le fait est que tout ne va pas sur des roulettes. L'ainé, il est vrai, semble s'inté-



resser au bébé et lui témoigne beaucoup d'affection en présence des visiteurs (s'assurant ainsi sa part de l'attention de ces derniers). Mais lorsqu'il se trouve seul avec sa petite sœur, il ne manque jamais d'en profiter pour la frapper et la pincer. Sa mère l'a surpris en train d'essayer de sortir le bébé de son berceau et elle a pris peur.

La réaction naturelle des parents, en de telles circonstances, c'est de vouloir à leur tour infliger à l'ainé une punition corporelle, pour qu'il comprenne ce qu'il fait au bébé. Ils veulent que l'ainé sache combien sa conduite est répréhensible et l'appellent "méchant garçon" — en ponctuant leurs remarques de gifles.

Mais cela lui prouve-t-il que ses parents l'aiment réellement? Non: cela lui donne plutôt à penser qu'avec l'arrivée du nouveau bébé, il a été relégué au second plan.

Attention!

A plusieurs points de vue, il semblerait donc préférable de ne pas punir l'enfant jaloux. Les punitions l'empêcheraient peut-être momentanément de se livrer à des actes de violence, mais elles ne le guériraient pas de sa jalousie. Il faudrait quand même que la mère se tienne continuellement sur ses gardes pour l'empêcher de faire mal au bébé.

Elle devrait donc plutôt s'appliquer à montrer à l'enfant jaloux combien elle a de chagrin qu'il essaie toujours de frapper sa petite sœur. Elle pourrait lui dire en toute vérité: "Jamais nous ne le traitons de cette façon, car nous t'aimons. Il ne faut donc pas que tu fasses mal à ta petite sœur; si tu l'aimes, elle t'aimera aussi. Bientôt, elle sera contente d'avoir un grand frère qui lui apprendra à se bien conduire".

Quand l'ainé aura frappé sa petite sœur, la maman pourra donc le renvoyer de la pièce et refuser de le laisser l'aider à prendre soin du bébé jusqu'à ce qu'il ait prouvé qu'on peut se fier à lui. Si les parents, par leur conduite, enseignent à l'enfant comment il faut agir, ils éviteront de s'attirer un ressentiment qui se traduirait par des actes de violence envers le bébé. En des cas semblables, les punitions ne font qu'aggraver la jalousie.



Une paire de gants — Une jolie paire de gants fabriquée de solide coton à crocheter fera sûrement un cadeau très apprécié. Trois petits boutons rehaussent l'apparence du poignet. Féminins et pratiques à la fois, ils trouveront leur place parmi les accessoires de madame qui les portera en maintes et maintes occasions. Modèle No C-P.C. 8480-F, explications en français. Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer la somme de 10 sous, EN ARGENT, ainsi qu'une enveloppe affranchie portant vos nom et adresse. Faites parvenir le tout à: Rédactrice féminine, La Tribune, Sherbrooke, Qué.

Déplacements

M. et Mme Raymond Dupuis et leurs enfants, de Québec, MM. et Mmes Léonard Roy et Jean-Marie Roy et leurs enfants, de Coaticook, ainsi que MM. et Mmes André Caron, Ovide Labrie et Mlle Claire Labrie, de Sherbrooke, se sont rendus chez M. et Mme Henri Labrie, de St-Denis de Brompton, à l'occasion de Noël.

M. et Mme G. Desrosiers, Mlle Josette Olivier, de St-Bruno, ainsi que M. et Mme J. Lapalme et M. et Mme E. Allen, de Farnham, étaient les invités de Mme Rachel Lapalme, de Foster, en fin de semaine dernière.

Mlle Léna Marcotte et sa sœur, Mme Marguerite Darden, de Windsor, sont de retour d'un voyage à Cap Sante où elles ont passé la Noël chez des parents, Mlle Noëma et M. Philippe Marcotte.

ROCKLIFFE

Spécialistes dans la préparation de repas à domicile.
Nous préparons les gâteaux de noces ainsi que la nourriture "faite à la maison".
RECEPTIONS DE NOCES
ET DE TOUTS GENRES
Livraison gratuite en ville.
Mlle M. P. Moir, hôtesse
471, rue Québec — Tél: LO 3-4338
SHERBROOKE

Carnet social

Thé

Le thé, organisé par les membres du club de curling de Sherbrooke, aura lieu mardi, le 12 janvier, de 4 heures à 6 heures p.m., au Sherbrooke Curling Club. La responsable est Mme W. Lavallée et les hôteses sont: Mmes Forest Keene, J. D. Joslin, T. J. Quintin, N. F. Dinning, P. L. Wythe, M. Campbell et L. Rosenbloom. Verseront le thé: Mmes H. L. Cleveland, Max Long, G. Deslisle et R. C. Gosselin. Celles qui désirent jouer au bridge n'ont qu'à s'adresser à la responsable, Mme A. L. Vallée. Bienvenue à tous.

Assemblées

L'assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne, de la paroisse du Christ-Roi, aura lieu, lundi le 11 janv., à 7 h. 30 p.m., en l'église du Christ-Roi. Les contributions sont payables avant ou après l'assemblée. Bienvenue à toutes.

Les membres du cercle Marguerite Bourgeoys de Sherbrooke, sont invités à se réunir lundi, le 11 janvier, à 8 h. 15 p.m., en la résidence de Mlle Jeanne Daigneau, 328, St-Avenue Sud, pour l'assemblée bimensuelle. Bienvenue à toutes.

L'assemblée régulière des Filles d'Isabelle, cercle Alphonse-Marie, de Cookshire, aura lieu mardi, le 12 janvier, à 8 h. p.m., à l'endroit habituel. A cette occasion, il y aura projection du film qui a été tourné lors du dévoilement des sœurs secrètes, suivi d'une partie récréative. Mme la régente demande à chacune de se faire un devoir d'assister à cette première réunion de l'année '60. Bienvenue à toutes.

SECRET D'UNE CUISINE DÉLICIEUSE:

À une ménagère, ajoutez un
POÊLE ÉLECTRIQUE RAPIDE
CUSTOM 30 Westinghouse

À un prix spécial de seulement

\$299.00

TERMES BUDGÉTAIRES COMMODOES SUR DEMANDE



MODÈLE AM 30



Un ensemble parfait pour une cuisson parfaite! Vous et votre nouveau Westinghouse Custom 30! Vous n'avez plus à craindre de cuire trop ou trop peu vos rôtis car le Custom 30 possède l'exclusif Garde-Rôtis qui bannit l'a-peu-près dans la cuisson des viandes! Réglez simplement l'indicateur au degré voulu de cuisson — et votre rôti ou votre volaille seront cuits à votre goût! Le Garde-Rôtis maintient aussi la viande à ce point idéal, chaude et succulente, jusqu'au moment de la servir — fût-ce des heures plus tard! Tablettes renversables faciles à nettoyer, éléments débranchables de nettoyage facile, chronomètre et minuterie automatique, fenêtre de four, cadran unique de four, grillage infra-rouge sans fumée et élégance moderne, autant d'atouts de ce merveilleux poêle électrique rapide Westinghouse.

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES

VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI

Southern Canada Power

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS



VENTE
d'écoulement de janvier
Réductions jusqu'à

50%

du prix régulier!

Léotards
Lingerie
Blouses
Jupes
Chandails
Vêtements de sport
Gants
Accessoires

Achat spécial unique! Daron, eoton

PYJAMAS "POUPEE" et ROBES de NUIT

Une autre aubaine exceptionnelle de Lindor! Robes de nuit faciles d'entretien et séchant très rapidement. Styles des plus jolis. Bleu, menthe, corail.

2.97
Rég. 4.98 ch.

Et, évidemment, la garantie Lindor de toujours
"Satisfaction garantie ou argent remis"



76 Nord,
rue
Wellington
Sherbrooke

connaissseur,
ce
mari!*

il choisit
la SOUPE
aux TOMATES
AYLMER
pour sa véritable
saveur de tomate!

* Qu'est-ce qui donne à la soupe aux tomates Aylmer cette saveur préférée des hommes? Ce sont les tomates! Beaucoup de tomates... plus de 20 oz. pour chaque boîte de 10 oz. Et puis, viennent les assaisonnements spéciaux, le beurre frais et crémeux et ce secret d'Aylmer pour retenir la véritable saveur de tomate. Régalez votre famille avec la soupe aux tomates Aylmer à la saveur fraîche et ensoleillée!



RÉGALÉZ VOTRE FAMILLE AVEC LA SOUPE AYLMEYER
et Boeuf - Corned-beef - Cerveau - Cœur - Foie - Pigeon - Poulet - Saumon - Steak - Veau - Volaille
et Boeuf - Corned-beef - Cerveau - Cœur - Foie - Pigeon - Poulet - Saumon - Steak - Veau - Volaille

La Russie lancera des fusées destinées aux planètes

L'explosion d'un dépôt de dynamite aurait fait 8 blessés dont 3 officiers de la route

MONTREAL (PC) — Un dépôt de dynamite a fait explosion hier matin à Ste-Genieve-de-Pierrefonds, sur l'emplacement d'un projet de construction domiciliaire — des dizaines de vitres ont volé en éclats, les maisons ont été secouées et les services d'aqueduc et d'électricité ont été interrompus.

L'assistant gérant de la municipalité, Ben Couture, a dit qu'il est possible que quatre personnes aient été blessées par les éclats de verre.

On rapporte que deux autres personnes auraient été blessées par l'explosion elle-même.

Trois officiers de la police provinciale de Montréal, Roussel, J. Prévile et M. Caubori, ont été blessés quand leur automobile a glissé sur la glace et s'est écrasée contre un poteau alors qu'ils étaient en route vers l'accident. Ils ont été conduits à l'hôpital mais on n'a reçu aucun rapport sur leur état.

M. Couture dit que si l'explosion s'était produite une heure plus tard elle aurait tué ou blessé plusieurs enfants se rendant à l'école catholique de Sainte-Anne, à quelques pieds de là.

A l'école, des vitres ont été brisées et on a annulé les cours pour le reste de la journée.

La dynamite était emmagasinée dans un hangar de la compagnie de construction GMB qui construit près de 60 maisons dans la région. Aucune de ces maisons n'est occupée.

On utilisait les explosifs pour creuser des cavités où l'on installerait le système d'aqueduc du projet domiciliaire.

Le capitaine-détective Francoeur

Il sait qui l'a tué mais ne peut pas le prouver

MONTREAL (PC) — Le capitaine-détective Henri Francoeur a révélé hier qu'il savait qui a tué Donald Thibault, il y a 12 jours, sur la rue Ste-Catherine, mais qu'il ne pouvait pas le prouver.

"Le meurtrier vient tout juste de franchir cette porte", a dit l'officier en pointant vers l'extrémité du corridor des quartiers-général des détectives.

"Nous savons qui a fait cela mais nous ne pouvons pas le prouver."

Le capitaine Francoeur a dit qu'il avait besoin de plus amples informations pour établir une preuve.

"Au moins 30 personnes en savent suffisamment pour nous permettre de l'inculper. Peut-être la moitié de ces gens sont-ils des criminels et ils ne viennent pas nous renseigner mais il y en a plusieurs autres qui possèdent l'information dont nous avons besoin."

Ces gens sont au courant des disputes qui ont abouti à la fusillade fatale à Thibault. Ils ont eu connaissance d'une ou deux fusillades auxquelles la victime a pris part. Ils sont au courant de l'animosité croissante entre les dirigeants des milieux secondaires de la prostitution.

"J'espère que nous obtiendrons les informations dont nous avons besoin avant que d'autres meurtres résultent de ce premier", a-t-il dit.

Thibault a été abattu le 27 décembre. Il est mort sans dévoiler le nom de son meurtrier. La police a déclaré qu'il était un petit personnage de la pègre montrealaise.

"Ces gens sont peut-être de la vermine", a dit le capitaine Francoeur, "mais nous devons les empêcher de se supprimer les uns les autres avant qu'ils ne décident d'essayer leurs méthodes sur d'honnêtes citoyens."

La cause

"Ce fut toute une explosion," a dit M. Couture. "Elle a été ressentie jusqu'à quatre milles à l'est de Pierrefonds."

Il a dit que la dynamite avait été allumée par les flammes d'une fournaise à l'huile installée sur le chantier de construction.

Deux ouvriers tentaient apparemment d'allumer la fournaise quand les flammes échappèrent à leur contrôle. Ils se sont enfuis quand ils ont vu que les flammes se dirigeaient vers le hangar où l'on gardait la dynamite.

Le chef des pompiers de Pierrefonds, banlieue au nord-ouest de Montréal, a dit que deux hommes — probablement les deux ouvriers — avaient été blessés et conduits à l'hôpital du Sacré-Coeur.

La force de la détonation a fait sauter des circuits électriques dans certaines parties de Pierrefonds, municipalité de 10,000 habitants. Quand l'électricité fut coupée, quelques-unes des pompes à eau de la ville s'arrêtèrent et plusieurs foyers munis de systèmes de chauffage électriques ont été privés de chaleur.

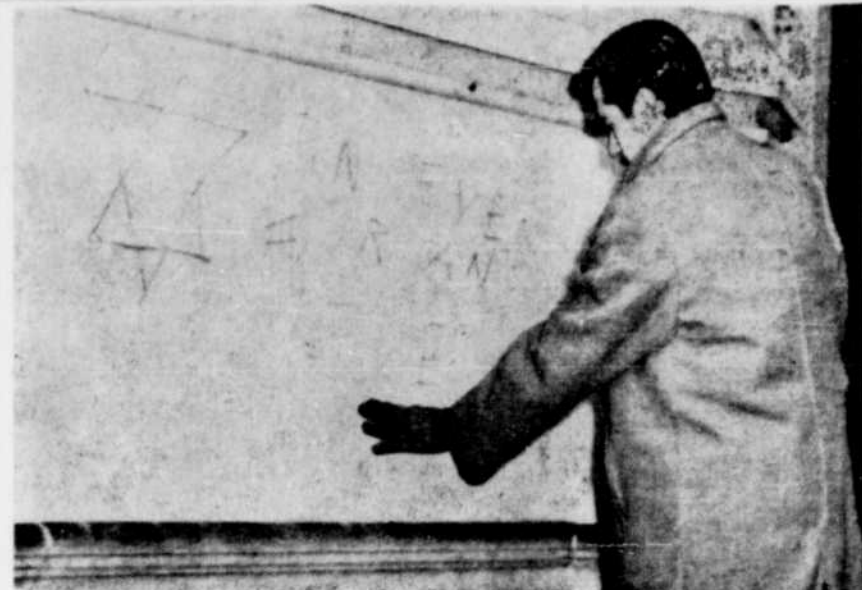
L'explosion s'est produite vers 7:45 a.m. L'électricité a été rétablie environ deux heures plus tard.

Demande en N.-Ecosse

Réinstaller la marine marchande

HALIFAX (PC) — La Fédération du Travail de la Nouvelle-Ecosse a demandé hier la réinstallation de la marine marchande du Canada et la formation d'une entreprise de navires océaniques au Canada, pour transporter la marchandise canadienne et les passagers canadiens, ce qui relève actuellement de sociétés de pays étrangers.

Dans un mémoire, la Fédération demande que le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse insiste auprès des autorités fédérales pour que la marine marchande soit remise en mer permettant, par le fait même, plus d'embauchage et le transport des marchandises dont le volume augmente avec la croissance économique du Canada.



Un journaliste regarde l'étoile de David qui a été peinte en rouge sur un mur de la cathédrale St-John the Divine érigée sur l'avenue Amsterdam, à New York. L'étoile est accompagnée d'une maxime qui se traduit ainsi "Oeil pour oeil". (Telephoto UPI)

Alan Lennox-Boyd s'est envolé vers le sud

Histoire de voir si les cannibales ont mangé ou adopté son oncle

LONDRES (PA) — Alan Lennox-Boyd s'est envolé pour les mers du sud, hier, afin de savoir, si possible, si les cannibales ont dévoré son oncle ou s'ils l'ont tout simplement adopté.

Cette question a depuis longtemps intrigué la famille de Lennox-Boyd, lequel, jusqu'en octobre dernier était ministre britannique aux Colonies.

Ce dernier avec son épouse, lady Patricia, était accompagné à l'aéroport, hier, par M. Julian Amery, sous-ministre aux Colonies. Amery a donné une tape sur l'épaule de Lennox-Boyd et lui a dit:

"Avez-vous déjà entendu parler du chef Maori qui prétendait qu'il était Ecosse par absorption: qui sait, vous trouverez peut-être quelques-uns de vos parents dans ces contrées."

Le grand-oncle, qui est l'objet de ces recherches, était un homme aux cheveux roux, nommé Benjamin Boyd, né en Nouvelle-Galles du sud, Australie.

Il vint à Londres où il amassa une fortune comme courtier de bourse et armateur.

A la fin de la décennie de 1840, il sentit l'appel du large et construisit un navire, baptisé "The Wanderer" et appareilla pour les mers du sud.

Le 15 octobre 1851, le yacht jeta l'ancre près d'une des îles Solomon. Benjamin s'arma d'un fusil et, annonçant qu'il allait tuer quelques pigeons, se fit déposer à terre par une chaloupe du navire.

Ce fut la dernière fois qu'on le vit vivant. Il ne revint jamais au navire.

"Certains prétendent qu'il fut mis à mijoter dans un chaudron par les cannibales qui habitaient l'île — une fin plutôt désagréable", remarque Lennox-Boyd. "De toute façon, le yacht partit finalement sans lui."

Mais il existe une autre version qui suppose une fin plus heureuse. Quelque vingt ans après la disparition de Boyd, l'équipage d'un navire australien aperçut un Blanc aux cheveux roux courant sur le rivage avec un groupe d'indigènes.

"Est-ce qu'il se peut que ce fut là le grand-oncle Ben?", dit en plaisantant Lennox-Boyd.

Dans leur tentative pour élucider ce mystère, les Lennox-Boyd passeront neuf semaines à visiter l'île, Tonga, les îles Gilbert et Ellice, les Nouvelles-Hébrides, Samoa, Tahiti et les Solomons.

Gastronomie

Le 15 octobre 1851, le yacht jeta l'ancre près d'une des îles Solomon. Benjamin s'arma d'un fusil et, annonçant qu'il allait tuer quelques pigeons, se fit déposer à terre par une chaloupe du navire.

Ce fut la dernière fois qu'on le vit vivant. Il ne revint jamais au navire.

"Certains prétendent qu'il fut mis à mijoter dans un chaudron par les cannibales qui habitaient l'île — une fin plutôt désagréable", remarque Lennox-Boyd. "De toute façon, le yacht partit finalement sans lui."

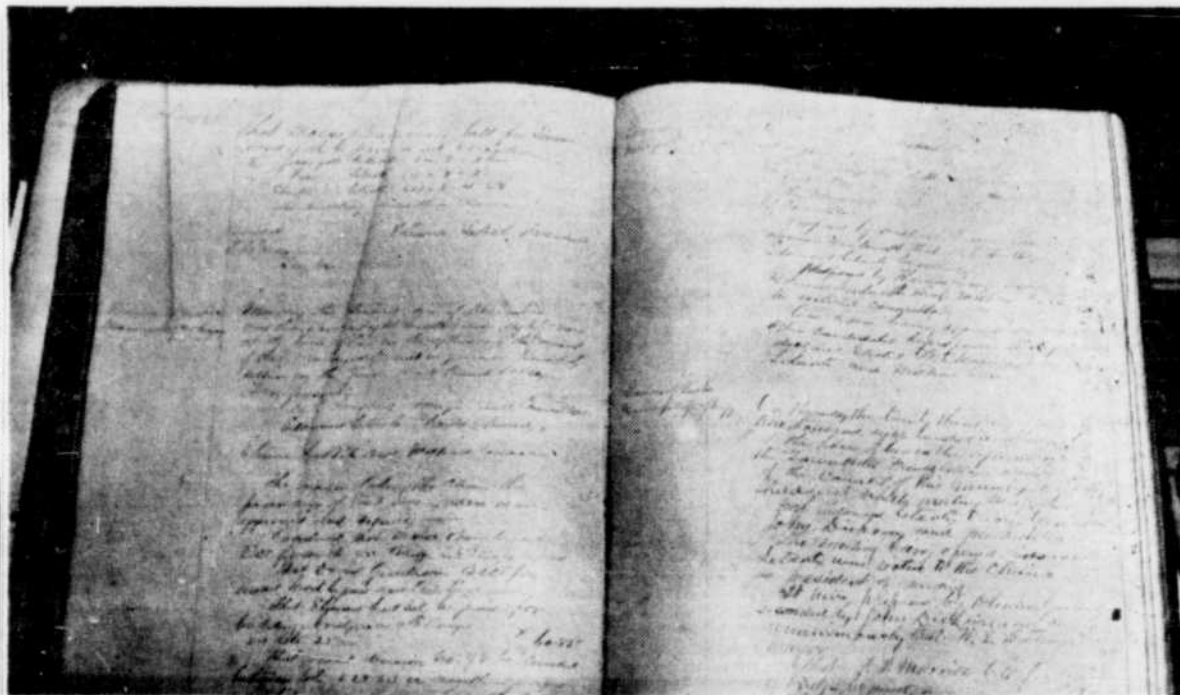
DEUX PAROISSES PROGRESSIVES...

Adolphe Proulx et Fils, une entreprise qui fait honneur à St-Félix de Kingsey

MM. Adolphe Proulx & Fils administrent une entreprise qui fait honneur à cette municipalité. L'abattoir, fondé en 1947 à St-Félix de Kingsey, est sous la surveillance constante de M. Proulx et de ses fils. Des divers départements, de l'abattage — réfrigération — fabrication de la saucisse — boudin — bolognaise — bouillon de bœuf mais surtout celle de la fabrication des viandes fumées, d'un goût très spécial de catégories différentes, sont offerts directement à des centaines de consommateurs de Drummondville et de la région.

L'établissement est sous la surveillance du Dr Frenette, du département de l'hygiène afin d'assurer des viandes de premier choix. La quantité de bêtes abattues à chaque semaine est de 30 porcs — 10 bœufs — 5 veaux et 3 moutons. Le nombre de livres de viande offertes aux consommateurs est d'environ 1,000,000 par année.

Le fumoir est d'une capacité de 40 porcs, soit environ 6,500 livres. MM. Louis — Maurice — Marcel — Léandre et Luc Proulx, fils, ainsi que M. Adolphe Proulx, propriétaire, remercient leur nombreuse clientèle de la confiance qu'on leur témoigne.



Livre de minutes centenaire de la Municipalité de St-Félix de Kingsey. Le premier maire était M. John Trenholm; le secrétaire, M. Edward Brown. Les minutes du conseil en date du 28 juillet 1855.

Le moulin à scie de Diogène Tanguay

L'établissement du moulin à scie de Diogène Tanguay, de St-Félix de Kingsey, remonte à 1949. La vente du bois de construction se fait surtout à Drummondville et dans la région.

De 20 à 35 employés masculins travaillent à temps plein et partiel dans cette entreprise, qui s'occupe de sciage de bois, parmi lesquels quatre des fils de M. Tanguay secondent le père à la marche de cette entreprise.

La production de l'an dernier a été de plus de 1,000,000 de pieds de bois, scié et vendu.

Abonnez-vous à La Tribune

COOPERATIVE AGRICOLE ST-FELIX DE KINGSEY

Fondée en 1918

MM. Armand Girardin, président
Jules St-Louis, vice-président
Hermann Fontaine, directeur
Léo Lebel, directeur
Ubaldo Francoeur, directeur
J.-N. Francoeur, secrétaire gérant.

M. PAUL BELISLE

Entrepreneur en bâtiments de Ferme

25 ans Plus de 200
d'expérience granges construites

Le seul entrepreneur du genre dans le Québec

Pour estimés gratuits Tél.: 24

St-Félix de Kingsey Cté Drummond

GARAGE GIRARDIN LTÉE

Distributeur DODGE—DeSOTO—CAMIONS DODGE



St-Félix de Kingsey, Comté de Drummond



Eglise de la paroisse St-Félix de Kingsey, comté de Drummond.

La Cie de Balais St-Félix Ltée

MANUFACTURIER de Balais & Vadrouilles de toutes sortes

M. Marcel Lebel, prop.

Bureau de direction

M. Marcel Lebel, prés. — M. Maurice Lebel, vice-président — M. Gérard Fontaine, sec.-trés.

St-Félix de Kingsey—Tél: 43-s-1

Cté Drummond

LIBRAIRIE PHIL DION LTÉE

PHIL. DION, prop.

VENDEUR AUTORISÉ

257, rue Hériot DRUMMONDVILLE

Tél: GR 8-1301

LUCIEN LAFOND

MANUFACTURIER DE MOBILIERS SCOLAIRES

MOBILIERS DE BUREAU

INSTITUTIONS RELIGIEUSES

INDUSTRIELS — PROFESSIONNELS — COMMERÇANTS

DEMANDEZ NOS ESTIMES

Une industrie qui fait affaires dans la province et à l'étranger.

ST-FELIX DE KINGSEY CTE DRUMMOND

Un règlement pour aider les payeurs de taxes de Magog?

Inscription aux CPM de Windsor

WINDSOR, (DNC) — L'inscription pour les cours de préparation au mariage se fera les 17 et 14 janvier courant en la salle de la JOC.

Ces cours sont l'organe de la JOC du diocèse et s'adressent aux jeunes filles et aux jeunes gens désireux de fonder un foyer au cours de l'année.

Les responsables sont Mlle Madeleine Turgeon et M. Georges E. Paquet.

Couillard demeure en tête de l'Industrielle de Coaticook

COATICOOK — Le Couillard a conservé la première position de la ligue industrielle de hockey de Coaticook, en remportant une victoire, aux dépens de Maurice, au compte de 5 à 1.

Robert Marcoux a encore une fois été la vedette de la joute en comptant 3 des buts du Couillard, pour s'assurer une avance confortable en tête des compteurs de la ligue, tandis que son frère Paul se méritait 3 assistances.

Le Couillard a pris l'avance à 6 minutes de la première période grâce à un but de Robert Marcoux, sur des passes de Paul Marcoux et de Yves Desbiens. Un second but de Robert Marcoux trois minutes plus tard sur des passes de Paul Marcoux et de J. N. Scalabrini, s'est avéré être le but victorieux.

Dix-neuf secondes plus tard, le Maurice comptait son unique point de la partie, pendant une punition du Couillard. Un lancer de H. Beaudoin, sur des passes de R. Benoit et de G. Beaudoin, a trouvé le fond du filet du Couillard à 9 minutes et 59 secondes de la première période.

MAGOG — Le maire de la cité de Magog, M. Maurice Thériault, a proposé lors de l'assemblée régulière du conseil hier soir qu'un avis de règlement soit étudié pour la perception des taxes sous une autre forme.

En effet, le maire a proposé que la taxe foncière soit payée par les contribuables en deux versements, c'est-à-dire que le premier serait dû au mois de janvier et que la seconde partie le serait par le fait même au mois de juin.

Ceci permettrait à la plupart des contribuables d'acquiescer plus facilement leurs taxes. D'un autre côté le règlement aura pour effet d'abaisser le

taux de l'intérêt qui ne sera dû que pour la balance de la taxe à payer.

Marguilliers élus

BURY, (DNC) — M. Bruno Larose a été élu marguillier de Bury en remplacement de M. Albert Robidas, sortant de charge. Le banc se composera de MM. Ferdinand Oette, Orelly Savard et Bruno Larose.

St-Mathias
St-Mathias de Bonneterre (DNC) — M. Lionel Grégoire a été nommé marguillier en remplacement de M. Lionel Caron, sortant de charge. Les autres marguilliers sont MM. Maurice Soucy et Léon Thibault.

St-Raphaël
Aston Junction — M. André Morin remplacera M. Saul Bergeron comme marguillier dans la paroisse de St-Raphaël d'Aston. Les autres marguilliers sont MM. Gérard Leblanc et Alexandre Lupien.

St-Romain
St-Romain, (DNC) — M. René Boulanger a été nommé marguillier en remplacement de M. Calixte Roy, sortant de charge. Le banc se compose de MM. Wellie Gagné, Henri-Louis Hallée et René Boulanger.

St-Marguerite
St-Marguerite de Lingwick, (DNC) — M. Adélard Guilmette a été élu marguillier en remplacement de M. Aimé Blais sortant de charge. Le banc d'œuvre se composera maintenant de MM. Louis Coriveau, Gaston Gagnon et Adélard Guilmette.

East Broughton
East Broughton, (DNC) — M. Lucien Nadeau a été élu marguillier en remplacement de M. Albert Turmel, sortant de charge.

St-François-Xavier de Brompton, (DNC) — Les paroissiens de St-François-Xavier ont nommé M. Léo Boudry marguillier, en remplacement de M. Arthur Chamberland, sortant de charge.



M. William Cascadden, de Greenlay, a fêté hier son 100e anniversaire, qu'il a passé en excellente santé. C'est un ancien fermier qui depuis une quinzaine d'années a cessé toute activité, après une vie de labeur, consacrée principalement à l'élevage. On le voit ici, en train de regarder avec complaisance ce magnifique gâteau à étages qu'on lui a confectionné pour cette occasion. (Photo La Tribune)

M. William Cascadden maintenant centenaire

SHERBROOKE — M. William Cascadden, de Greenlay, a fêté hier son centième anniversaire, ne excellente santé, qu'il attribue à sa modération en toutes choses.

"Je n'ai jamais eu beaucoup d'instruction, aime-t-il à préciser, mais j'ai toujours gardé une bonne tête".

Né à St-Sylvestre, M. Cascadden a passé toute sa vie comme fermier, d'abord à Cleveland, McEburne, puis à Windsor Mills.

Peu voyager (il n'a été qu'une fois hors du Canada, aux

Voit CASCADDEN—P. 6, col. 3

La cité de Magog octroie la somme de \$2,000 à l'Association Sportive

Child écrase Maurice, 12 à 6

COATICOOK — Le Maurice a subi une cinglante défaite aux mains du Child, par le compte de 12 à 6 hier soir, alors que R. Brûlotte a réussi à compter cinq francs buts et que S. Carbonneau s'est mérité six assistances.

La première période s'est terminée par le compte de 4 à 3 en faveur du Child, tandis que la seconde période se terminait avec un pointage égal, soit 4 à 4. Le tout changea cependant avec le début de la 3e période au cours de laquelle le Child réussit à déjouer H. St-Pierre à 8 reprises pour s'assurer une victoire éclatante.

C'est le Maurice qui ouvrit le pointage à 2:05 de la première période avec un but de J. Baillargeon assisté de O. Carrier et de H. Beaudoin. Le Child riposta immédiatement avec un point de B. Pivin assisté de S. Carbonneau et R. Brûlotte, à 3:10. Une minute et vingt secondes plus tard, O. Carrier, sur une passe de J. Baillargeon redonna l'avance au Child. Il ne conserva pas cette avance longtemps puisqu'au milieu du 1er engagement, le Child compta à deux reprises, soit des points comptés par L. Michaud assisté de P. Bissonnette et N. Pivin et de P. Pelouquin assisté de L. Michaud. Peu de temps après R. Benoit compta le 3e but du Maurice sur une passe de C. Létourneau.

Dans le second engagement un seul point fut compté par R. Tremblay, du Maurice, assisté de R. Benoit et C. Létourneau pour porter le pointage à 4 à 4. Dans le 3e vingt, le Child mena le jeu pour compter à 8 reprises pour compléter le pointage de la partie. Brûlotte fut le meilleur en réussissant 5 buts tandis que Michaud, Carrier et Bissonnette obtinrent les autres. Carbonneau accumula cinq passes et Pigeon trois. Pour le Maurice, O. et R. Carrier réussirent les deux buts de leur club.

MAGOG — Le conseil de ville de Magog, a accordé lors de son assemblée régulière, un octroi de \$2,000 à l'Association Sportive de Magog qui s'occupe de l'entretien de l'arena dans cette ville.

On sait que l'Association s'occupe de maintenir la glace durant toute la durée de l'hiver et que, de plus, ses directeurs ont organisé un programme de patinage gratuit pour tous les jeunes de Magog.

Au moins quatre soirs par semaine ont été réservés à la jeunesse pour le patinage gratuit. On sait que par les années passées, l'Association maintenait les As de Magog qui faisaient partie de la ligue intermédiaire de P. Bissonnette, B. A. Mais, à défaut de glace artificielle, on a dû suspendre temporairement les activités de ce club pour cette année.

Voyagez par TRAIN et ÉPARGNEZ

MARDI ET MERCREDI 19 et 20 janv.

BILLET À PRIX D'AUBAINE EN VOITURE ORDINAIRE

Entre Sherbrooke et	ALLER	RETOUR	VOUS ÉPARGNEZ
MONTREAL.....	\$4.30	\$2.75	

Les billets sont valables pour tous les trains. Retour dans les 7 jours.

Ces billets à prix d'aubaine sont valables également entre les villes indiquées ci-dessus et les gares situées entre ces endroits, et vice-versa.

Enfants de 5 ans et de moins de 12 ans, demi-place — moins de 5 ans, gratis. Jusqu'à 150 livres de bagages, transport gratuit.

Profitez également des billets "voiture ordinaire" à prix d'aubaine, départ les 16 et 17 fév.

CANADIEN PACIFIQUE CANADIEN NATIONAL

ST-FÉLIX DE KINGSEY ET KINGSEY FALLS



Le village de Kingsey Falls, qui tire son nom des nombreuses chutes et cascades pittoresques de la branche sud de la rivière Nicolet, a été érigé en municipalité le 26 janvier 1922. Son premier maire fut M. Elie Coriveau.

Fondée vers 1865 par le curé de Danville, M. l'abbé Louis-Aimé Masson, qui en fut le premier desservant, la paroisse ne fut incorporée qu'en 1886, et le premier curé résident fut M. l'abbé G. E. Caron. Le curé actuel est M. l'abbé Willie Coll.

La population de la paroisse s'élève à plus de 800 catholiques.

Kingsey Falls comprend deux municipalités l'une pour le village et l'autre pour la campagne. L'industrie principale est celle du papier.

M. Eugène Caillé, vieux citoyen de St-Félix de Kingsey

M. Eugène Caillé, qui est aujourd'hui l'un des plus vieux citoyens de St-Félix, vit le jour le 29 septembre 1886, sur le lot 10A, du 7e rang, où demeuraient ses parents, M. Alfred Caillé, époux d'Alida Chabney, petite-fille du notaire J. B. Vincent, qui fut le premier notaire à s'établir dans les Cantons de l'Est et premier secrétaire-trésorier de la municipalité du canton de Kingsey.

Il fit ses études à l'école du village, sous la direction de Mme Ernest Chabney, mère de M. Conrad Chabney, laquelle vit encore. Il fréquenta également l'école anglaise, ayant comme professeur M. J. G. Moore durant une année. Ses études lui furent d'une grande utilité, lorsqu'en 1913 il était nommé secrétaire-trésorier de la municipalité et des Commissions scolaires catholique et protestante. M. Moore ne lui ménagea pas ses conseils et son aide.

Marié en 1908, à Alice Lebel, qui lui donna 8 enfants dont 6 décédèrent en bas âge et un septième qui mourut à l'âge de 40 ans. Il ne lui reste qu'une fille, mariée à M. Leo Morin, cultivateur, qui lui donna 10 enfants. Deux autres enfants adoptifs venaient prendre la place des disparus. Gertrude, mariée à M. J. N. Shooner, assistant greffier à la cour de Drummondville, et Denise, qui réside présentement à Montréal.

Son engagement comme secrétaire-trésorier du canton de Kingsey, le 4 novembre 1913, lui valut le salaire fabuleux de \$7.50 par mois, soit \$90 par année et ses émoluments comme secrétaire de la Commission scolaire lui rapportaient 7% des recettes qui étaient alors d'environ \$2,100 et à la Commission scolaire protestante, il recevait \$75 par an. Il remplissait cette dernière charge jusqu'en 1954, soit pendant 41 ans, soit jusqu'à l'annexion de la commission protestante à la ville de Richmond. Il devait remplir la charge de secrétaire à la Commission scolaire catholique jusqu'au 30 juin 1956, soit plus de 43 ans. Il exerce encore la charge de secrétaire de la municipalité.

Membre fondateur de la caisse populaire, en 1911, il fit partie du comité de surveillance jusqu'en 1946. Percepteur pour l'Union St-Joseph de Drummondville, de 1904 à 1956, soit jusqu'au moment où cette compagnie d'assurance modifia sa constitution pour devenir l'Union-Vie.

daille Bene Merenti, que lui décerna S. S. Pie XII, sur recommandation de son dévoué pasteur, M. l'abbé Mercier.

M. Caillé nous disait qu'il doit beaucoup de reconnaissance à tous les dévoués pasteurs, à tous les commissaires, conseillers qui se sont succédés depuis plus de 50 ans et avec lesquels il a toujours entretenu des relations des plus amicales et des plus intéressantes. "J'ai vraiment eu du plaisir à vivre à St-Félix, au milieu d'une si belle population et j'ai toujours travaillé à maintenir l'harmonie et la bonne entente entre les deux races ainsi qu'au sein des administrations municipales et scolaires."

En 1913, rappelle M. Caillé, il y avait 85 milles de mauvais chemin de terre, à comparer avec les 80 milles actuellement améliorés, dont 70 sont à la charge de la voirie provinciale. Depuis 1920, dit-il, que je remplis la charge d'inspecteur de la voirie, les améliorations ne se comptent plus et je suis heureux de souligner ici que la dette nette de la municipalité n'est que de \$1,700. Le secret qui m'a permis de conserver la charge de secrétaire-trésorier aussi longtemps, c'est d'être toujours prêt à rendre ses comptes à une heure d'avis, conclut M. Caillé, qui est encore très alerte.

ENCOURAGEZ
LES
ANNONCEURS
DE CES 2 PAGES

M. THÉODORE GAGNÉ

ÉPICIER — BOUCHER

Commerçant de viande

GROS & DETAIL

Bonne heureuse année à tous mes clients — autorités religieuses — hommes d'affaires et industriels et à tous mes amis

Tél: 33 51 St-Félix de Kingsey
Comté de Drummond

EDMOND MAILHOT

Magasin Général

Etabli depuis 12 ans

Je profite de cette occasion pour remercier tous mes clients de la confiance que vous m'avez témoignée par le passé. Soyez assurés de mon entier collaboration pour tous vos achats que vous voudrez bien m'accorder de nouveau.

Sincèrement vôtre

EDMOND MAILHOT, marchand.

St-Félix de Kingsey, comté Drummond.

CONSEIL MUNICIPAL CANTON DE KINGSEY

MM. Irénée LETARTE, maire

Eugène CAILLE, sec.-trés.

W. S. BROCK, conseiller

Evegett LESTER, conseiller

Armand PROVENCHER, conseiller

Alfred NOEL, conseiller

Evarest MORIN, conseiller

Alphonse LETARTE, conseiller



DIOGÈNE TANGUAY

Commerçant de bois de construction

PRODUCTION ANNUELLE:

1,000,000 de pieds de bois

St-Félix de Kingsey — Cté Drummond

ADOLPHE PROULX & FILS

Abattoir fondé en 1947

1,000.000 de LIVRES par ANNÉE

Spécialités:

JAMBON—SAUCISSE—BOUDIN

BOUILLON DE BOEUF

BOLOGNE

ST-FELIX DE KINGSEY

Cté Drummond



COMMISSION SCOLAIRE ST-FELIX DE KINGSEY

Bertrand BRUNO, président

Aurèle FRANCOEUR, commissaire

Alban LEFEBVRE, commissaire

Patrice BISAILLON, commissaire

Marcel PROULX, n'apparaissant pas sur la photo

Conrad CHAINE, sec.-trés.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN A LA TV

GERARD BLAIS LTEE

SERVICE DE LA TV SUR TOUTES MARQUES

Vendeur autorisé pour Electrohome, Fleetwood, Zenith
Service jusqu'à 10 h. p.m. — DIMANCHE de midi à 6 h. p.m.
TÉL: LO 2-7886 — 7-5638
M. BERCHMANS DOBREC, VENDEUR — TEL: LO 7-6337
218, RUE ALEXANDRE — SHERBROOKE

VENDREDI	
11.30	Big Picture
12.00	Pépino
12.30	CHLT-TV aujourd'hui
12.45	CBMT News
1.00	Première édition
1.15	Voeux du Jour de l'An
1.30	Long Métrage
1.45	Queen for a Day
2.00	Chef Hélène
2.15	Nursery School Time
2.30	House Party
2.45	Thin Man
3.00	Open House
3.15	Gale Storm
3.30	Millionnaire
3.45	Young Dr. Malone
3.55	P.M. Party
4.00	Beat the Clock
4.15	Bonjour madame
4.30	Verdict is Yours
4.45	From These Roots
4.55	Trouble with Father
5.00	Cine-Feuilleton
5.15	Who Do You Trust
5.30	Cine-Feuilleton
5.45	Bobino
5.55	Brighter Day
6.00	Flying Doctor
6.15	House of High Street

Reparations de TV RADIOS
STEREO — HAUTE-FIDELITE
CHICOINE et PETERKA
1263, rue King
SHERBROOKE
LO. 9-5823

6.30	Menu à la Carte
6.45	American Bandstand
6.55	Boite à surprise
7.00	Edge of Night
7.15	Split Personality
7.30	Patti's Picture
7.45	Boite à surprise
7.55	Rose Bowl
8.00	Ouragan
8.15	Chuckwagon Tales
8.30	American Bandstand
8.45	Tidewater Tramp
8.55	Ouragan
9.00	Les casse-cou
9.15	Current Events
9.30	Rin Tin Tin
9.45	Mighty Mouse
9.55	Apprenez à dessiner
10.00	Rin Tin Tin
10.15	Théâtre des Petits
10.30	SOIRÉE
10.45	Telejournal
11.00	Telejournal
11.15	News
11.30	Colonel Flack
11.45	Melody Ranch
11.55	Movie
12.00	Ce soir
12.15	Carrefour
12.30	Teen-club des...
12.45	Tele-Bulletin

L. NICOL ENR.
AGENT AUTORISÉ POUR LA TV
SYLVANIA — ADMIRAL — FAIRBANKS-MORSE
Réparation de radios et téléviseurs de toutes marques
Service tous les soirs jusqu'à 11 h. p.m.
95, RUE WELLINGTON — LO. 9-2244 — RES. LO. 2-9462
SHERBROOKE

6.40	La Métré
6.50	Edition sportive
7.00	Histoire à suivre
7.15	You can Quote Me
7.30	Tabloid
7.45	Club du Rythme
7.55	Edition métropolitaine
8.00	Cine-Feuilleton
8.15	Rawhide
8.30	Plainsman
8.45	San Francisco Beat
8.55	La vie dans nos forêts
9.00	Walt Disney
9.15	Pour Elle
9.30	Pour Elle
9.45	Aventures
9.55	Aventures
10.00	Ari Carney
10.15	Country Hoedown
10.30	Aventures
10.45	Les idées en marche
10.55	Hotel de Parée
11.00	Les idées en marche
11.15	Fort Just Men
11.30	Le Courrier de...
11.45	Man from Blackhawk
11.55	Les beaux films
12.00	Phil Silvers
12.15	Les beaux films
12.30	77 Sunset Strip
12.45	Colonel Flack
12.55	M. Squid
13.00	Silent Service

TV — RADIOS
"MARCONI"
BUREAU: TEL: LO. 7-541
LE SOIR: LO. 7-5732
LE CENTRE ELECTRONIQUE
680 EST, RUE KING
SERVICE COMPETENT ET RAPIDE EN TV
ROMEO FAQUETTE, TECHNICIEN-DIRECTEUR
SERVICE DU SOIR JUSQU'À 10 HEURES

10.00	Shortgun Slade
10.15	Sports Highlights '59
10.30	Boxing
10.45	Detectives
11.00	Affaires de Famille
11.15	Person to Person
11.30	Questions Indiscrètes
11.45	Black Saddle
11.55	Telejournal
12.00	Final Edition
12.15	Telejournal
12.30	Late Weather
12.45	CBC TV News
12.55	Telejournal
13.00	Movie
13.15	Nouvelles sportives
13.30	Movie
13.45	Viewpoint
13.55	CHLT-TV News
14.00	Commentaires
14.15	Movie
14.30	Cine-vedette
14.45	Movie
14.55	Cine-vedette

SAMEDI	
10.00	MATIN
10.15	Fon Fon
10.30	Fon Fon
10.45	Fon Fon
11.00	Domino
11.15	Domino
11.30	Domino
11.45	Domino
11.55	Domino
12.00	Domino

QUALITÉ SERVICE
HUILE A FOURNAISE "PURE"
HUILE A POELE
(Gold Stamps) — TEL. LO 9-2563
PETROLES LION FUELS INC.
GERARD ET PAUL-E. FOURQUE

A CHLT-TV avec Georges L'Ecuyer

La populaire télémission "Les 100 farces", une des caricatures de nos petits travers

A CHLT-TV, comme à CHLT (Radio) d'ailleurs, nous aimons recevoir du courrier.

Et plus nous en recevons, plus nous sommes fiers, car le nombre de lettres reçues demeure une preuve d'écoute.

Ainsi, pour le programme quotidien "Menu à la Carte", nous recevons une moyenne de 350 à 400 lettres par jour qui nous viennent de toutes les parties de la province — et quelques-unes même de La Tuque, à quelque 200 milles de Sherbrooke, par voie aérienne.

Pour certains programmes, nous invitons les gens à écrire, et nous donnons un prix à la personne qui a envoyé la lettre qui est tirée au sort.

D'autres missives nous parviennent pour demander des renseignements, féliciter tel ou tel artiste, ou donner des suggestions.

Et quelquefois même, on nous adresse des reproches.

La direction des programmes, comme l'équipe de réalisation, sont toujours intéressées à recevoir des commentaires, et tentent d'améliorer les programmes dans la mesure du possible à l'aide des suggestions reçues.

Ceci nous amène à parler du programme "Cent Farces" et du courrier qui l'attire.

La majorité des lettres que nous recevons pour ce programme comprennent des histoires que l'on soumet à l'animateur de cette émission, Yvan Frenette.

D'autres sont des lettres de félicitations, et une troisième catégorie minime, il faut le dire, nous apporte des commentaires plus ou moins élogieux.

Dans certaines missives, les auteurs anonymes, on nous reproche par exemple de nous moquer des "habitants", des bégues, des idiots, etc., etc.

On comprend que lorsqu'on est bégue, on n'aime pas faire rire de soi; on comprend également que lorsqu'on a un fou dans une famille, les histoires de fous ne nous feront pas rire; il est aussi évident que les "habitants" ne parlent pas tous mal.

Cependant, s'il fallait éviter les travers des gens dans des histoires, celles-ci n'existeraient pas. Molière ne serait pas Molière s'il ne s'était pas moqué des travers de son époque.

Gratien Gélinas n'aurait pas connu le succès s'il n'avait pas rencontré Fridolin; que serait Doris Lussier sans le père Gédéon? ... Et la liste pourrait s'allonger.

Bornons-nous à dire qu'au programme "Cent Farces" les histoires doivent être propres, éviter les sujets scabreux, les mots diffamatoires, et les blâmes, et savoir conserver un juste milieu.

Quant au reste, les téléspectateurs peuvent être assurés que les auteurs d'histoires ne sont pas méchants, et qu'ils ne veulent se moquer de personne en particulier. Le but premier de cette émission est de faire rire, et de par le volume des lettres, on peut dire avec fierté que ce but est largement atteint.

Nous ne voudrions pour rien au monde blesser qui que ce soit, et les histoires doivent être prises dans l'esprit avec lequel elles sont racontées.

Ce soir, à 7 h. 45, au cours du programme "Pour Elle", Suzanne Avon nous fera visiter Strasbourg.

A 9 heures dans le cadre de la série "Les Beaux Films", on présentera une comédie musicale intitulée "Au Revoir Franskiska".

A 10 h. 30, on assistera à la reprise de la série "Questions Indiscrètes" avec Pierre-Paul Blais, rédacteur-en-chef et gérant de la rédaction de La Tribune.

A 11 h. 30, ce soir, nous mettrons à l'affiche de "Cine-Vedette" un film français, tourné en

1949, intitulé "La Femme que l'on assassine" avec Charles Vanel et Micheline Francey — de charité lui fera connaître le Un célibataire adopte une fille-bonheur.

Kim Novak, journaliste — Pour une soirée, l'actrice Kim Novak a voulu se faire journaliste et de tater le pouls de la ville de New York, la nuit.

Avec un ami qui est journaliste, l'actrice américaine a "ouvert" feu, vol. accents. On la voit ci-haut en train de consoler Alfredo Colon, accusé d'avoir volé une voiture et qui venait d'être arrêté, alors que Kim faisait son entrée au poste. L'histoire ne dit pas si elle en a "tapé un papier".

(Téléphoto UPI)

Kim Novak, journaliste — Pour une soirée, l'actrice Kim Novak a voulu se faire journaliste et de tater le pouls de la ville de New York, la nuit.

Avec un ami qui est journaliste, l'actrice américaine a "ouvert" feu, vol. accents. On la voit ci-haut en train de consoler Alfredo Colon, accusé d'avoir volé une voiture et qui venait d'être arrêté, alors que Kim faisait son entrée au poste. L'histoire ne dit pas si elle en a "tapé un papier".

(Téléphoto UPI)

Kim Novak, journaliste — Pour une soirée, l'actrice Kim Novak a voulu se faire journaliste et de tater le pouls de la ville de New York, la nuit.

Avec un ami qui est journaliste, l'actrice américaine a "ouvert" feu, vol. accents. On la voit ci-haut en train de consoler Alfredo Colon, accusé d'avoir volé une voiture et qui venait d'être arrêté, alors que Kim faisait son entrée au poste. L'histoire ne dit pas si elle en a "tapé un papier".

(Téléphoto UPI)

Kim Novak, journaliste — Pour une soirée, l'actrice Kim Novak a voulu se faire journaliste et de tater le pouls de la ville de New York, la nuit.

Avec un ami qui est journaliste, l'actrice américaine a "ouvert" feu, vol. accents. On la voit ci-haut en train de consoler Alfredo Colon, accusé d'avoir volé une voiture et qui venait d'être arrêté, alors que Kim faisait son entrée au poste. L'histoire ne dit pas si elle en a "tapé un papier".

(Téléphoto UPI)

Kim Novak, journaliste — Pour une soirée, l'actrice Kim Novak a voulu se faire journaliste et de tater le pouls de la ville de New York, la nuit.

Avec un ami qui est journaliste, l'actrice américaine a "ouvert" feu, vol. accents. On la voit ci-haut en train de consoler Alfredo Colon, accusé d'avoir volé une voiture et qui venait d'être arrêté, alors que Kim faisait son entrée au poste. L'histoire ne dit pas si elle en a "tapé un papier".

(Téléphoto UPI)

Kim Novak, journaliste — Pour une soirée, l'actrice Kim Novak a voulu se faire journaliste et de tater le pouls de la ville de New York, la nuit.

Avec un ami qui est journaliste, l'actrice américaine a "ouvert" feu, vol. accents. On la voit ci-haut en train de consoler Alfredo Colon, accusé d'avoir volé une voiture et qui venait d'être arrêté, alors que Kim faisait son entrée au poste. L'histoire ne dit pas si elle en a "tapé un papier".

(Téléphoto UPI)

Kim Novak, journaliste — Pour une soirée, l'actrice Kim Novak a voulu se faire journaliste et de tater le pouls de la ville de New York, la nuit.

Avec un ami qui est journaliste, l'actrice américaine a "ouvert" feu, vol. accents. On la voit ci-haut en train de consoler Alfredo Colon, accusé d'avoir volé une voiture et qui venait d'être arrêté, alors que Kim faisait son entrée au poste. L'histoire ne dit pas si elle en a "tapé un papier".

(Téléphoto UPI)

Kim Novak, journaliste — Pour une soirée, l'actrice Kim Novak a voulu se faire journaliste et de tater le pouls de la ville de New York, la nuit.

Avec un ami qui est journaliste, l'actrice américaine a "ouvert" feu, vol. accents. On la voit ci-haut en train de consoler Alfredo Colon, accusé d'avoir volé une voiture et qui venait d'être arrêté, alors que Kim faisait son entrée au poste. L'histoire ne dit pas si elle en a "tapé un papier".

(Téléphoto UPI)

Kim Novak, journaliste — Pour une soirée, l'actrice Kim Novak a voulu se faire journaliste et de tater le pouls de la ville de New York, la nuit.

Avec un ami qui est journaliste, l'actrice américaine a "ouvert" feu, vol. accents. On la voit ci-haut en train de consoler Alfredo Colon, accusé d'avoir volé une voiture et qui venait d'être arrêté, alors que Kim faisait son entrée au poste. L'histoire ne dit pas si elle en a "tapé un papier".

(Téléphoto UPI)

Kim Novak, journaliste — Pour une soirée, l'actrice Kim Novak a voulu se faire journaliste et de tater le pouls de la ville de New York, la nuit.

Avec un ami qui est journaliste, l'actrice américaine a "ouvert" feu, vol. accents. On la voit ci-haut en train de consoler Alfredo Colon, accusé d'avoir volé une voiture et qui venait d'être arrêté, alors que Kim faisait son entrée au poste. L'histoire ne dit pas si elle en a "tapé un papier".

(Téléphoto UPI)

Kim Novak, journaliste — Pour une soirée, l'actrice Kim Novak a voulu se faire journaliste et de tater le pouls de la ville de New York, la nuit.

Avec un ami qui est journaliste, l'actrice américaine a "ouvert" feu, vol. accents. On la voit ci-haut en train de consoler Alfredo Colon, accusé d'avoir volé une voiture et qui venait d'être arrêté, alors que Kim faisait son entrée au poste. L'histoire ne dit pas si elle en a "tapé un papier".

(Téléphoto UPI)

Kim Novak, journaliste — Pour une soirée, l'actrice Kim Novak a voulu se faire journaliste et de tater le pouls de la ville de New York, la nuit.

Avec un ami qui est journaliste, l'actrice américaine a "ouvert" feu, vol. accents. On la voit ci-haut en train de consoler Alfredo Colon, accusé d'avoir volé une voiture et qui venait d'être arrêté, alors que Kim faisait son entrée au poste. L'histoire ne dit pas si elle en a "tapé un papier".

(Téléphoto UPI)

CHLT - RADIO - CKTS

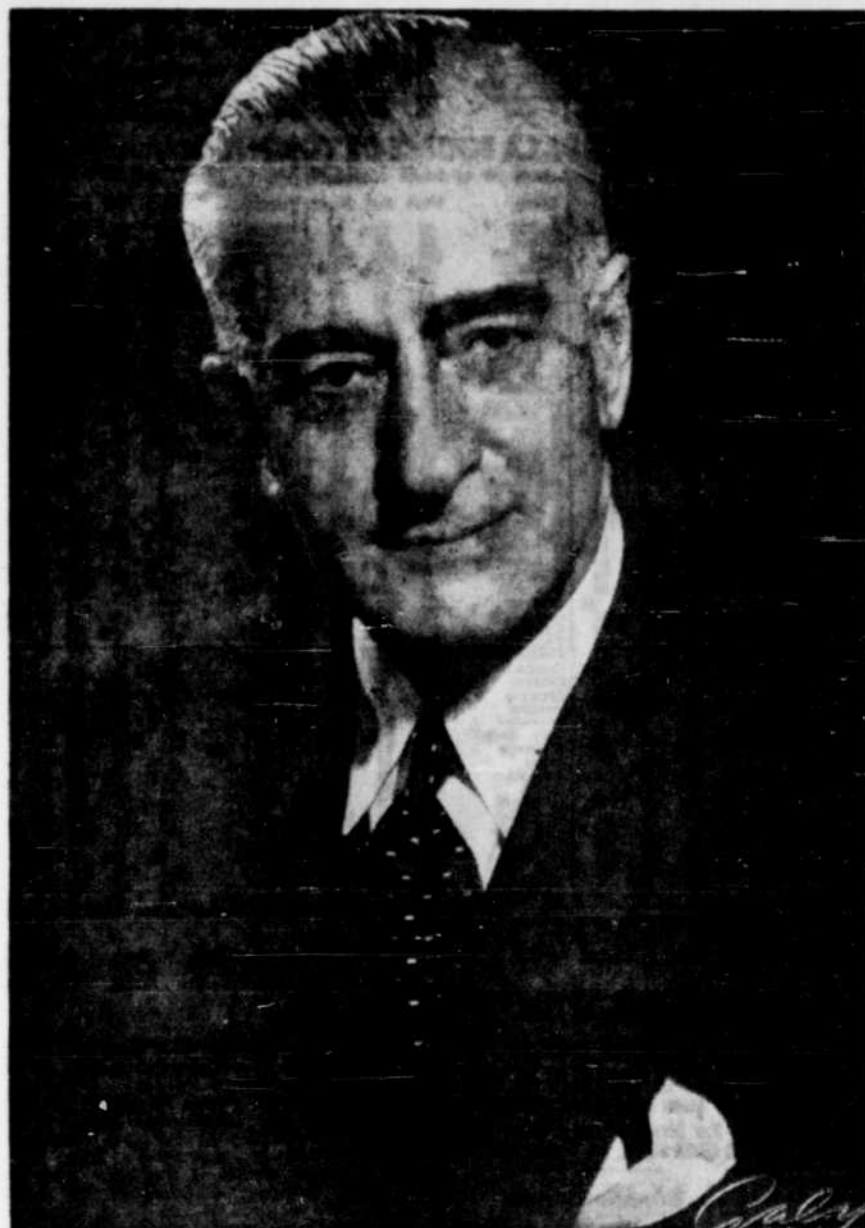
VENDREDI
CHLT
430 kc.

5.00	Nouv. de l'heure
5.05	L'Ami Pierre
5.10	Au P'tit Bonheur
5.15	La Route du Nord
5.20	Nouv. de l'heure
5.25	La Route du Nord
5.30	La Route du Nord
5.35	La Route du Nord
5.40	La Route du Nord
5.45	La Route du Nord
5.50	La Route du Nord
5.55	La Route du Nord
6.00	La Route du Nord
6.05	La Route du Nord
6.10	La Route du Nord
6.15	La Route du Nord
6.20	La Route du Nord
6.25	La Route du Nord
6.30	La Route du Nord
6.35	La Route du Nord
6.40	La Route du Nord
6.45	La Route du Nord
6.50	La Route du Nord
6.55	La Route du Nord
7.00	La Route du Nord
7.05	La Route du Nord
7.10	La Route du Nord
7.15	La Route du Nord
7.20	La Route du Nord
7.25	La Route du Nord
7.30	La Route du Nord
7.35	La Route du Nord
7.40	La Route du Nord
7.45	La Route du Nord
7.50	La Route du Nord
7.55	La Route du Nord
8.00	La Route du Nord
8.05	La Route du Nord
8.10	La Route du Nord
8.15	La Route du Nord
8.20	La Route du Nord
8.25	La Route du Nord
8.30	La Route du Nord
8.35	La Route du Nord
8.40	La Route du Nord
8.45	La Route du Nord
8.50	La Route du Nord
8.55	La Route du Nord
9.00	La Route du Nord
9.05	La Route du Nord
9.10	La Route du Nord
9.15	La Route du Nord
9.20	La Route du Nord
9.25	La Route du Nord
9.30	La Route du Nord
9.35	La Route du Nord
9.40	La Route du Nord
9.45	La Route du Nord
9.50	La Route du Nord
9.55	La Route du Nord
10.00	La Route du Nord
10.05	La Route du Nord
10.10	La Route du Nord
10.15	La Route du Nord
10.20	La Route du Nord
10.25	La Route du Nord
10.30	La Route du Nord
10.35	La Route du Nord
10.40	La Route du Nord
10.45	La Route du Nord
10.50	La Route du Nord
10.55	La Route du Nord
11.00	La Route du Nord
11.05	La Route du Nord
11.10	La Route du Nord
11.15	La Route du Nord
11.20	La Route du Nord
11.25	La Route du Nord
11.30	La Route du Nord
11.35	La Route du Nord
11.40	La Route du Nord
11.45	La Route du Nord
11.50	La Route du Nord
11.55	La Route du Nord
12.00	La Route du Nord

CKTS
400 K.C.
SATURDAY

5.55	Station Opening
6.00	Station Opening
6.05	Station Opening
6.10	Station Opening
6.15	Station Opening
6.20	Station Opening
6.25	Station Opening
6.30	Station Opening
6.35	Station Opening
6.40	Station Opening
6.45	Station Opening
6.50	Station Opening
6.55	Station Opening
7.00	Station Opening
7.05	Station Opening
7.10	Station Opening
7.15	Station Opening
7.20	Station Opening
7.25	Station Opening
7.30	Station Opening
7.35	Station Opening
7.40	Station Opening
7.45	Station Opening
7.50	Station Opening
7.55	Station Opening
8.00	Station Opening
8.05	Station Opening
8.10	Station Opening
8.15	Station Opening
8.20	Station Opening
8.25	Station Opening
8.30	Station Opening
8.35	Station Opening
8.40	Station Opening
8.45	Station Opening
8.50	Station Opening
8.55	Station Opening
9.00	Station Opening
9.05	Station Opening
9.10	Station Opening
9.15	Station Opening
9.20	Station Opening
9.25	Station Opening
9.30	Station Opening
9.35	Station Opening
9.40	Station Opening
9.45	Station Opening
9.50	Station Opening
9.55	Station Opening
10.00	Station Opening
10.05	Station Opening
10.10	Station Opening
10.15	Station Opening
10.20	Station Opening
10.25	Station Opening
10.30	Station Opening
10.35	Station Opening
10.40	Station Opening
10.45	Station Opening
10.50	Station Opening
10.55	Station Opening
11.00	Station Opening
11.05	Station Opening
11.10	Station Opening
11.15	Station Opening
11.20	Station Opening
11.25	Station Opening
11.30	Station Opening
11.35	Station Opening
11.40	Station Opening

LES SYNDICATS DE SHERBROOKE ET DE LA RÉGION présentent leurs félicitations et leurs meilleurs voeux de succès à



L'HON. ANTONIO BARRETTE

MINISTRE DU TRAVAIL

QUI A ÉTÉ NOMMÉ HIER

PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DE LA PULPE ET DU PAPIER DE BROMPTONVILLE INC.

Lionel Vallières, président
Léopold Levesque, vice-président
Gilles Leblanc, secrétaire
Sylvio Dionne, trésorier
Jean-Louis Beaudette, directeur

UNION DES GANTIER DE SHERBROOKE

Mlle Denise Lord, présidente
Mlle Liliane Côté, secrétaire
Mlle Blanche Roy, trésorière

SYNDICAT DES BRIQUETEURS ET DES PLÂTRIERS DE SHERBROOKE

Fernand Lambert, président
Georges-E. Bourque, vice-président
Claude Gingras, archiviste
Mathieu Ouellette, trésorier

ASSOCIATION DES EMPLOYES DU SERVICE HOSPITALIER DE SHERBROOKE

Adrien Morin, président
Mlle Jeanne Poirier, secrétaire

UNION DES TRAVAILLEURS EN ELECTRICITE DES CANTONS DE L'EST

Gilles Martel, président
René Lapierre, secrétaire
Paul Lemire, trésorier

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE DOMILTEE, INC.

Gérard Racicot, président
Léonard Laflamme, vice-président
Jeannot Dumont, secrétaire

ASSOCIATION DES EMPLOYES DU CAOUTCHOUC DE SHERBROOKE

Florent Boisvert, président
Réal Lambert, 1er vice-président
Mme Rose Daigle, 2ème vice-présidente
M. Florian Carrier, secrétaire
Grégoire Goulet, trésorier

SYNDICAT DES EMPLOYES MUNICIPAUX DE SHERBROOKE

Adélard Latulippe, président
Fabien Bouchard, vice-président
Wilfrid Hetherington, secrétaire
Maurice Rondeau, trésorier
Alfred Poisson, sentinelle

SYNDICAT DES EMPLOYES MENUISIERS, CHARPENTIERS ET JOURNALIERS DES CANTONS DE L'EST

Léonard Cayouette, président
Jean-Y. Bergeron, secrétaire

ASSOCIATION DES EMPLOYES DE ORIENT HOSIERY DE SHERBROOKE INC.

Georges Filliault, président
Mlle Claire Leblanc, secrétaire

SYNDICAT DE L'IMPRIMERIE DE SHERBROOKE INC.

Jean-Paul Guillemette, président
Jacques Delorme, vice-président
Dawson Beaulieu, secrétaire
Gérard Breton, trésorier

ORGANISATION DES PLOMBIERS, POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE ET FERBLANTIERS DE SHERBROOKE ET DES CANTONS DE L'EST

J.-Jacques Daigneault, président
Bertrand Grégoire, vice-président
Gaston Grégoire, secrétaire
Léonide St-Onge, trésorier

ASSOCIATION DES EMPLOYES SHEER SILK DE SHERBROOKE INC.

Simone Ouellet, présidente
Monique Garon, secrétaire
Olivine Tremblay, trésorière

ASSOCIATION DES EMPLOYES DU TEXTILE DE SHERBROOKE INC.

Roland Bolduc, président
Alfred Hamel, vice-président
Gilbert Lemay, secrétaire-archiviste
Richard Rouillard, trésorier
Armand Marquis, agent d'affaires

ALLIANCE DES INFIRMIERES DE SHERBROOKE

Mlle Marie-Jeanne Lacroix, présidente
Mlle Juliette Thibault, vice-présidente
Mlle Mariette Forest, secrétaire
Mlle Evelyne Desrochers, trésorière

ASSOCIATION DES POLICIERS DE SHERBROOKE INC.

Gérard Pednault, président
Maurice Houle, vice-président
Gaétan Blais, secrétaire
Jean-Marc Duplessis, trésorier

CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE SHERBROOKE

Florent Boisvert, président — Jean-Jacques Lafontaine, 1er vice-président — Réal Bouchard, 2ème vice-président — Manuel Leblond, trésorier — Raymond Grenier, sentinelle — Gérard Comtois, directeur — Gérard-G. Roy, directeur — M. l'abbé Gérard Thibault, aumônier — Oscar Fournier, secrétaire

BOURSE DE MONTREAL

Fournis par la Presse Canadienne

Titres	Haut	Bas	Form.	Titres	Haut	Bas	Form.	Titres	Haut	Bas	Form.	Titres	Haut	Bas	Form.
Alcan	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Comp. M. & S.	19 1/4	19 1/4	19 1/4	Mar. M. & P.	18 1/4	18 1/4	18 1/4	Alcan	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Anglo Am.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	Comp. Glass	27 1/2	27 1/2	27 1/2	Mass. P. & S.	10 1/4	10 1/4	10 1/4	Alcan	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Algonquin	19 1/4	19 1/4	19 1/4	Credit Fonc.	100	100	100	Mass. P. & S.	10 1/4	10 1/4	10 1/4	Alcan	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Algonquin	19 1/4	19 1/4	19 1/4	Credit Fonc.	100	100	100	Mass. P. & S.	10 1/4	10 1/4	10 1/4	Alcan	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Algonquin	19 1/4	19 1/4	19 1/4	Credit Fonc.	100	100	100	Mass. P. & S.	10 1/4	10 1/4	10 1/4	Alcan	28 1/2	28 1/2	28 1/2

FONDS MUTUELS

Fournis par la Presse Canadienne

Off. Dem.	Off. Dem.	Off. Dem.	Off. Dem.	Off. Dem.	Off. Dem.	Off. Dem.	Off. Dem.
All Can. com.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	Grouped Income A	3 1/2	3 1/2	3 1/2
All Can. div.	6 1/2	6 1/2	6 1/2	Grouped Income B	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Am. Growth	7 1/2	7 1/2	7 1/2	Grouped Income C	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Can. Growth	7 1/2	7 1/2	7 1/2	Grouped Income D	3 1/2	3 1/2	3 1/2

BOURSE CANADIENNE

Fournis par la Presse Canadienne

Titres	Haut	Bas	Form.	Titres	Haut	Bas	Form.	Titres	Haut	Bas	Form.
Alcan	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Comp. M. & S.	19 1/4	19 1/4	19 1/4	Alcan	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Anglo Am.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	Comp. Glass	27 1/2	27 1/2	27 1/2	Anglo Am.	11 1/2	11 1/2	11 1/2

Des hausses et des baisses à la Bourse

Une hausse a été enregistrée dans les dernières 24 heures dans les domaines bancaires et aurifères, mais un déclin a marqué les fermetures des valeurs industrielles et des papeteries, à la Bourse Canadienne. La même situation a sensiblement prévalu à la Bourse de Toronto, mais pour enregistrer une baisse à la fermeture des cours hier soir. Par ailleurs, un fléchissement considérable s'est fait sentir et cela pour la seconde journée consécutive, bien qu'il y ait eu beaucoup de ventes d'actions de valeurs.

Bourse de Montréal

MONTREAL (PC) — Les banques et les valeurs aurifères enregistraient un gain à la fermeture de la Bourse de Montréal, mais les services publics, les valeurs industrielles et les papeteries y perdaient du terrain.

Voici quelques étaient les moyennes à la fermeture: banques, 39.54, hausse de 22; services publics, 14.9, des; valeurs industrielles, 218.4, recul de 1.6; papeteries, 159.2, recul de 2.8 et valeurs aurifères, 84.79, hausse de 82.

Bourse de Toronto

Le virement industriel a été de 95,200 actions, le virement minier et pétrolier, de 433,600, et le nombre de valeurs négociées, de 244, dont 67 ont avancé, 74 ont baissé et 103 sont restées stationnaires.

Les cours ont débuté à la séance de la Bourse de Toronto, ont fléchi et 103 sont restées stationnaires. Les transactions ont été pas mal nombreuses sur ce marché.

LOCAL À LOUER

Très bien situé — En face du terminus

Pouvant servir pour petit magasin ou restaurant. Excellente situation dans l'édifice Central, en face du terminus des autobus et à proximité du marché. Endroit très passant. Possession immédiate si désirée. Proche de E. T. Supply, et de Joachim Rochand, optométriste. S'adresser à M. Sarto Roy, Hôtel Sherbrooke. Tél.: LO 2-4741.

BUREAUX à LOUER

DANS L'EDIFICE CENTRAL

Espaces de choix dans l'édifice à bureaux le plus moderne à Sherbrooke. Ascenseur automatique, air climatisé, très bien situé, plafond de tuiles acoustiques, divisions au choix des locataires, plans de planchers, termes de location attractifs. A proximité du terrain de stationnement. A prix très raisonnable. Occupation immédiate. Ces bureaux sont tout à fait pratiques pour médecins, notaires, avocats et autres professionnels, compagnies d'assurance ou de finance, représentants, etc.

S'adresser à

SARTO ROY

Tél. LO 2-4741

Hôtel Sherbrooke — Sherbrooke

CHLT

"Nouvelles publiées sur réception ..."

Nouveautés musicales à profusion ...

Programmes qui instruisent ou dérident ...

Tout en évitant les formules arides ...

Des annonceurs rayonnant la gaieté ...

C'est tout cela toujours: CHLT !

630 RADIO

COURS DE LA BOURSE DE TORONTO

Fournis par la Presse Canadienne

Titres	Haut	Bas	Form.	Titres	Haut	Bas	Form.	Titres	Haut	Bas	Form.	Titres	Haut	Bas	Form.
Alcan	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Comp. M. & S.	19 1/4	19 1/4	19 1/4	Alcan	28 1/2	28 1/2	28 1/2	Alcan	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Anglo Am.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	Comp. Glass	27 1/2	27 1/2	27 1/2	Anglo Am.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	Anglo Am.	11 1/2	11 1/2	11 1/2

Finance en abrégé

La Bourse de Montréal-Vancouver Trust Company est d'être avisée que la consommation d'acier a été transférée à la Bourse de Montréal. Le Trust agit aussi, en même temps, en tant qu'agent de transfert pour les actions de MacMillan, Bloedel et Powell River Ltd. à Toronto, en remplacement de la raison sociale de Powell River Company Limited. On pourra transférer à Vancouver et, dans cette ville, à la Bourse de Montréal, les actions de MacMillan, Bloedel et Powell River Ltd. et leur symbole sur le téléscripteur sera "M B P".

Les termes du nouveau contrat passé entre l'industrie sidérurgique et le syndicat United Steel Workers Union accordent cent.

Depuis le 4 janvier 1960, Steel Workers Union accordent cent.

Bénéfices nets

Par la PRESSE CANADIENNE
Cassiar Asbestos Corp. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30 septembre 1959, \$3,043,579, 77 cents l'action, contre \$2,897,473, 77 cents l'action, l'année précédente.

Hiram Walker-Gooderham and Worts Ltd., pour le trimestre qui a pris fin le 30 novembre dernier, \$7,948,900, 92 cents l'action, contre \$7,697,585, 89 cents l'action, le trimestre correspondant de 1958.

Prairie Pipe Manufacturing Co. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 août 1959, \$843,273, 93 cents l'action, contre \$803,863, 89 cents l'action, l'année précédente.

United Keno Hill Mines, pour l'année qui s'est terminée le 30 septembre dernier, \$1,324,836, 54 cents l'action, contre \$586,840, 24 cents l'action l'année précédente.

Marchés des bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bovins étaient stables à 30 cents de plus cette semaine sur les marchés à bestiaux de la métropole. Les porcs, stables à 15 cents de moins, les truies de \$1.50 à \$3 de moins, les agneaux et moutons, stables.

Les bouvillons de choix ont rapporté \$24.50-25, les bons \$24-24.50, les moyens \$21-24, les communs \$17.75-21, les très communs \$14-25, les bonnes vaches \$16.25-17.25, les moyennes \$15-16, les communes \$12.75-15, les très communes \$10.50-12.75, quelques sujets de très mauvaise qualité \$8-10, les meilleurs \$21-25, les communs et moyens \$15.25-18.25, très communs \$12-25.

Les veaux de lait de choix ont obtenu \$29-30, les meilleurs \$31, les communs et moyens \$18-28, les très communs \$10; les veaux d'herbe \$14-15, les très communs \$12; quelques sujets destinés à être engraisés \$16-18.50.

Sur le marché de l'ouest les porcs de catégorie "A" ont rapporté \$23.65, les truies \$12. Les porcs de catégorie "B" ont obtenu \$23.65, 75 sujets \$24, les truies \$12-13 sur le marché de l'est.

Les agneaux de qualité mixte valaient \$18.50-19. Les moutons se sont vendus \$4.8 selon la qualité.

Cours des denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis hier à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagots de bois, extra gros \$8-29. A gros 27; A moyen 25; A petit 22; B 24; C 18. Arrivages: 60.

Beurre: arrivages courants, 64, de stockage 64; frais de crème, enveloppé, 64-4-66; frais en gros 64-1-2; de stockage 64. Fromage: livré à Montréal, non cire, arrivages courants, québécois blanc et coloré 32; en gros, québécois blanc, 33, coloré 33-1-4; arrivages courants, ontarien, blanc franco de la centrale de classement 32, coloré 32-1-8.

Pommes de terre: Québec 2.20-2.25 les 75 livres; N.B. 2.25-2.35 les 75 livres; Ile-du-Prince-Edouard 2.50-2.60 les 75 livres.

Faite pour la vie que vous aimez vivre

UNE BIÈRE Plus Vive!



Voici une bière en parfaite harmonie avec l'esprit jeune et dynamique du Québec d'aujourd'hui. C'est par Molson à l'image même de notre époque, cette bière blonde, douce, radieuse, plus "vive" que la vie que vous aimez vivre. Le mot rafraîchissant prend un sens nouveau avec cette nouvelle bière lager, typiquement de son pays et de son temps.

RECHERCHÉZ L'ÉTIQUETTE BLEU-BLANC-ROUGE

La bière Lager MOLSON CANADIAN

une hausse de salaires de 40%. Consolidated Paper Corp. Ltd. annonce que des arrangements ont été faits concernant l'achat de la U.S. Steel Corporation Regis Co. of Canada Ltd. en vertu de ce contrat, la compagnie excédera \$1 milliard et le système de fabrication de sacs à parois multiples, l'emballage, et toutes les facilités de fabrication au Canada. Le coût d'achat est de \$1,600,000, plus l'émission de 785,000 actions qui portera le total des actions de Consolidated en circulation à 5,917,762.

La Chambre de commerce canadienne de l'automobile rapporte que les Canadiens ont acheté plus de voitures de promenade en 1959 qu'au cours de toute autre année. Le total des ventes est évalué à 419,000 automobiles, plus 77,000 camions.

Selon l'Office fédéral de la statistique, l'indice du coût de la vie a baissé de 4/10 de pour cent au début de novembre, soit de 128.3 à 127.9 pour cent.

Abonnez-vous à La Tribune

À TABLE

*l'ami de
votre foie
c'est...*

*l'eau qui fait...
du bien*

MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS,
EXIGEZ
CELESTINS

Le spectacle le plus éblouissant de l'année

Vous y verrez : la grande vedette internationale Lilo;
un grand spectacle de variétés; les cuisines modèles;
les voitures les plus remarquables de l'année; des stands scientifiques et techniques...
de quoi intéresser toute la famille. L'entrée est libre pour tous.
Le MOTORAMA est ouvert tous les jours, y compris les dimanches,
jusqu'au 17 janvier, inclusivement. Ne le manquez pas.

La cuisine ensoleillée "Golden Melody"
Les tons or dominent dans cette merveilleuse réalisation. Vous y verrez les appareils Frigidaire 1960 dans un décor enchanteur.



La cuisine "Rainbow Royale"
Vous serez enchantés par les coloris splendides de cette remarquable cuisine qui permet le travail dans la joie.



LA CAVALCADE DU PROGRÈS MOTORAMA 1960 de GENERAL MOTORS

DÈS

CHOC

MOTORAMA 1960 GENERAL MOTORS

LES MERVEILLES DE L'ÈRE INTERPLANETAIRE

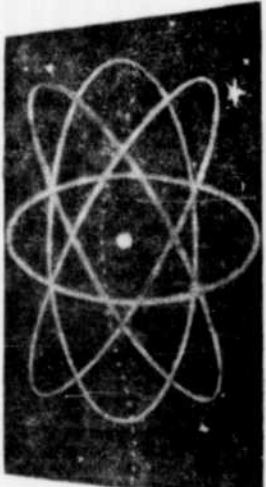


Les merveilles de mil neuf cent soixante
Toutes les splendides voitures General Motors
dans un cadre magnifique.



Les grandes réalisations techniques de
GENERAL MOTORS

Vous verrez des appareils sensationnels, allant des engins balistiques et des fusées, à un nouvel appareil qui transforme l'énergie solaire en électricité. Tout cela au Motorama!



UNE RÉVÉLATION la Corvair UNE RÉVOLUTION par CHEVROLET

Cette réalisation vraiment révolutionnaire repose sur des conceptions nouvelles. Compacte, stable, économique, la Corvair Chevrolet vous émerveillera. Vous aurez tous détails sur cette merveille de la construction automobile.



Il faut voir et entendre l'incomparable étoile de "Can-Can"

LILO

Cette vedette internationale, était déjà connue et appréciée en France, son pays natal, lorsque les Américains en firent la vedette du grand succès de Broadway, Can-Can. Les Montréalais auront la chance de l'applaudir dans le spectacle du Motorama qu'elle animera de sa vivacité et de son esprit.

Spectacle de scène éblouissant. Mise en scène par HOWARD CABLE
LES DANSEUSES MOTORAMA
Chorégraphie de ALAN LUND

MODES



LES PLUS BEAUX TISSUS!
DES CRÉATIONS RAVISSANTES!
DES COULEURS NOUVELLES!
SUR LA SCÈNE DU MOTORAMA
Voici le plus beau spectacle de modes jamais présenté au Motorama!

SCIENCES



LA PUISSANCE DYNAMIQUE DU TURBO-PROPULSEUR!
Voyez le turbo-propulseur Allison... le meilleur et le plus puissant des turbo-propulseurs de l'aviation moderne.

VRAIMENT PASSIONNANT

LES VOITURES DE L'AVENIR!
LES RÉVOLUTIONNAIRES VOITURES EXPÉRIMENTALES!
Venez examiner deux voitures qui tracent la route aux progrès de l'automobile. Venez examiner les merveilleuses Firebird I et Firebird II propulsées par des turbines à gaz!



Le plus éblouissant
SPECTACLE
pour toute la famille

PALAIS DU COMMERCE • 1650, RUE BERRI • MONTRÉAL • ENTRÉE LIBRE

Du 8 au 17 Janv. inclus. — Vendredi 8: de 1h. à 11h. p.m. — Jours de semaine: de 10h. a.m. à 11 p.m. — Dimanches: de 12h.01 à 11h. p.m.

Les Rockets défont les Vics et s'approchent du V'ville

RANDONNÉE SPORTIVE

Par Jean CHARTIER



Les Vics de Granby ont certainement besoin de renforts. La population sportive de cette ville ne peut toutefois blâmer la direction de la ligue, le gérant d'affaires Gaston Fausse et le pilote Roger Bédard pour ces résultats car ils ont fait des pieds et des mains depuis les débuts de la saison pour donner à leur équipe le calibre nécessaire à faire une lutte égale aux autres clubs.

Ces difficultés à recruter des joueurs de classe prouvent tout simplement que le calibre de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est a atteint un niveau supérieur et qu'il est de plus en plus difficile de trouver des joueurs qui puissent évoluer avec aisance dans le circuit.

La grande majorité des meilleurs joueurs de la région, non dans le hockey professionnel, sont inscrits dans les équipes et le recrutement doit maintenant se faire à Montréal, Québec, Trois-Rivières et dans la région du lac St-Jean où, après leurs années de hockey junior, les jeunes ne peuvent pas trouver une place dans un circuit intermédiaire important.

D'autre part, les joueurs actuellement sous contrat avec les équipes de la ligue Intermédiaire n'ont guère d'autres débouchés, dans la province, pour évoluer dans un circuit qui leur soit facile d'accès et qui ne les empêche pas de continuer à exercer leur occupation quotidienne.

Il est heureux que des ligues juniors soient formées partout dans les Cantons de l'Est, car, autrement, dans quelques années il deviendrait impossible de combler les cadres de ce circuit qui n'a cessé de prendre de l'extension au point de vue force.

Il est à souhaiter que les amateurs de hockey comprennent la réelle situation et qu'ils donnent un appui complet à leur équipe locale, car, autrement, il se pourrait fort bien que d'ici deux ou trois saisons des équipes se verront dans l'obligation de discontinuer leurs activités à cause d'un budget déficitaire.

Personne, dans la ligue Intermédiaire, n'a comme but de réaliser des profits, mais il ne faudrait blâmer personne pour le retrait d'une équipe si des déficits étaient le seul partage. Nous ne voyons pas la raison de garder une équipe de hockey dans une ville si elle joue devant des sièges vides. La raison d'être de cette équipe, qui est de fournir une distraction honnête, cesserait alors d'exister et nous ne voyons pas pourquoi les dirigeants de cette équipe la maintiendraient quand même en payant chaque année un déficit accumulé.

Les Indiens de la ligue Junior de hockey de Sherbrooke donnent souvent comme excuse qu'ils manquent de pratique pour excuser une défaite. Pourtant, hier soir, une séance d'entraînement fut tenue et quelques joueurs, se croyant sans doute supérieurs aux autres, ne se sont pas présentés, préférant soit jouer ailleurs ou encore préférer demeurer au chaud. Personne n'est indispensable sur une équipe et certains le réaliseraient probablement lors de la joute de lundi soir. La ligue Junior n'a pas été formée pour les organisateurs du circuit, mais pour le profit des joueurs; ceux qui ne sont pas assez sérieux pour le réaliser feraient mieux de ne pas s'inscrire dans une équipe au début de la saison; ils laisseraient alors la chance aux autres qui désirent jouer et qui n'ont pas encore la conviction d'être des étoiles nées.

Hector Préfontaine dirige une bonne équipe de hockey, le Cookshire, dans la ligue St-François. On peut dire que Hotte fut "hot", hier soir, enregistrant le tour du chapeau.

Les Vics de Granby auraient l'intention de s'assurer les services de Claude Richard qui n'entre plus dans les plans des Canadiens d'Ottawa-Hull. On aurait alors le frère de Jean Béliveau et le frère des fameux Richard. Ce serait une autre source d'intérêt pour la ligue.

André Pratte qui garde maintenant les filets des Castors est également un excellent joueur de baseball; il a joué pour les Braves de Québec au cours de la saison 1954.



En vue du tournoi provincial — Les propriétaires de salles de quilles du district de Sherbrooke jettent un coup d'oeil sur les conditions d'inscriptions au tournoi provincial Dow. On remarque, de gauche à droite: MM. Anicet Gosselin, président de la ligue de la Cité, Yvan Boisvert, de la brasserie Dow, Hubert Raby, de la salle de quilles Chez Raby, Fred Sinclair, de la salle de quilles Sinclair's, Jules Hogue, de la brasserie Dow, Josaphat Beaudoin, du Rendez-vous des Jeunes Sportifs et Roméo Cloutier, de la salle de quilles d'East Angus. (Photo La Tribune)

Sherbrooke et East Angus inscrits au tournoi provincial de quilles

M. Jules Hogue, gérant de la tournoi, ce qui veut dire que le sé avec le concours de la Société Radio-Canada, qui admettra les 120 représentants des districts dans le tournoi de qualification en vue de "L'Heure des Quilles".

Le tournoi provincial se déroulera en cinq étapes: Partout dans la province, les prix et des trophées "Cou-trois joueurs qui rouleront les routes d'or". Les joutes se dérouleront depuis le 10 janvier dans chaque salle, de la province. Les joutes se dérouleront depuis le 10 janvier dans chaque salle, de la province. Les joutes se dérouleront depuis le 10 janvier dans chaque salle, de la province.

Chaque joueur masculin appartenant à une ligue de quilles, dans une salle affiliée à l'Association de quilles M. Hogue a révélé que cet ambitieux projet a été organisé de sa salle, le 7 mai. A la fin de ses épreuves de qualification, qui dureront 15 semaines, soit du 10 janvier au 23 avril inclusivement, 45 joueurs seront éligibles dans le tournoi de chaque salle.

Une couple de semaines plus tard, aura lieu un tournoi pour le championnat du district Dow. M. Hogue a expliqué que le district de Sherbrooke comprend les localités de Sherbrooke et East Angus.

Le Progress Club a ouvert sa saison, hier soir, en annulant 2-2 contre le club Optimist sur la patinoire de l'école Pie X. Albert Poulin président du Progress Club et vice-président de la ligue Juvenile met ici la rondelle au jeu. Il est entouré de gauche à droite: Jean-Guy Pinel président de l'équipe, Maurice Proulx secrétaire du circuit, Claude Beaudoin, président de la ligue Juvenile, Bob Dupras instructeur de l'Optimist, Claude Richer instructeur du Progress Club et Allan Gird. (Photo La Tribune)



Le Progress débute — L'équipe juvénile du Progress Club a ouvert sa saison, hier soir, en annulant 2-2 contre le club Optimist sur la patinoire de l'école Pie X. Albert Poulin président du Progress Club et vice-président de la ligue Juvenile met ici la rondelle au jeu. Il est entouré de gauche à droite: Jean-Guy Pinel président de l'équipe, Maurice Proulx secrétaire du circuit, Claude Beaudoin, président de la ligue Juvenile, Bob Dupras instructeur de l'Optimist, Claude Richer instructeur du Progress Club et Allan Gird. (Photo La Tribune)

M. St-Jean a réussi le tour du chapeau

par Gérard BERGERON

DRUMMONDVILLE — Bravant un froid sibérien, 912 spectateurs ont vu les Rockets de Drummondville triompher, hier soir, des Vics de Granby par le compte de 8 à 4. Cette victoire a permis aux Rockets de s'approcher à deux points des Canadiens et de monter seuls en deuxième place.

Maurice St-Jean, Gilles Leblanc et Kenny Biggs ont été sans contredit les étoiles de la joute. St-Jean a réussi le tour du chapeau, en plus de fournir un assist: Leblanc a fourni quatre assists, et Biggs a compté un but et fourni trois assists.

Le cerbère Andy Payette, des Vics de Granby, a été soumis à un rude bombardement, surtout dans les deux premières périodes, alors qu'il a bloqué un total de 25 lancers, comparativement à 9 rondelles repoussées par Jos Lacoursière. Dans le même laps de temps, les Rockets déjouaient Payette à 6 reprises, tandis que Lacoursière était pris en défaut deux fois.

Optimiste et Progress club annulent 2 à 2 — Sous une neige fine et une température glaciale les clubs Canadian Progress et Optimiste ont annulé 2-2, hier soir, lors d'une joute régulière de la ligue Juvenile de Sherbrooke où le président Claude Beaudoin. Cette rencontre fut disputée sur la patinoire de l'école Pie X.

Une cérémonie d'ouverture, à laquelle assistaient des représentants de la ligue Juvenile et de la ligue Junior a marqué cette ouverture de saison pour le Progress Club qui disputait sa première joute. Claude Richer, pilote du Progress Club, a cédé sa place au président de l'équipe, Jean-Guy Pinel après quelques minutes de jeu de la première période, pour diriger la pratique des Indiens en l'absence de Guy Lindley retenu chez lui par une vilaine grippe.

La joute fut vivement disputée. Tardif et Letendre ont donné une avance de 2-1 aux Optimistes dans la deuxième période tandis que Ouellette comptait pour le Progress Club. Un but de Fournier, dans la troisième période assurant le Progress Club d'une joute nulle. Le Harton a obtenu deux assists et Ouellette, une pour le Progress Club tandis que Deblais, Robillard et Pelletier en obtenaient une chacune pour les Optimistes. Letendre et Fournier ont reçu les deux seules punitions du match. Letendre était au banc des punitions lorsque Fournier a compté le but égalisateur.

Les buts — Gérard "Bantam" Faquin, du Drummondville, a ouvert le pointage à 3:17 de la première période, sur une passe de Leblanc. Laliberté aidé de Bouvier, a égalisé les chances peu après. Les Rockets ont déjoué habilement Payette dans les dernières minutes de cette rencontre: St-Jean a compté sur des passes de Leblanc et Biggs; Biggs a compté sur une passe de Leblanc, puis Maurice Boivin a fait fructifier un jeu de Voir ROCKETS — P. 6, col. 6

16 Janvier
MANÈGE MILITAIRE
\$500.00

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez vous procurer une VOLKSWAGEN 1600 pour aussi peu que \$1645.00. Nous acceptons l'échange. Paiement de 40 à 44 mois au solde.

ROGER BEAUDOIN AUTOMOBILE Inc. 2835 OUEST, RUE KING — LO 9-4613 — SHERBROOKE

HOCKEY DIMANCHE 10 Janvier 2 h. 30 P.M. ARENA DE SHERBROOKE

GRANBY VS CASTORS de SHERBROOKE

Admission: Réservée \$1.00 — Générale: \$0.75
Étudiants 50c — Enfants 25c
Service d'autobus après la joute.

Hotte conduit Cookshire à une victoire de 4-3

WINDSOR (Spécial) — Un but de Hotte, à 19:57 de la troisième période, a brisé une égalité de 3-3 et permis au club Cookshire de vaincre les Papeteriers de Windsor par 4-3, hier soir, à l'arena de la Canada Paper de Windsor, dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire C de la Vallée du St-François.

Voix HOTTE — Page 6, col. 6

Le ski au Mont Orford

Par Pierre Alain

Les adeptes du ski qui veulent pratiquer leur sport favori avec compétence et habileté doivent non seulement pratiquer le ski fréquemment, mais apprendre les techniques de base. Un skieur qui débute sans connaître les points importants relatifs à la montée des pentes, à la descente en ligne droite ou en pratiquant le "slalom", rencontrera de nombreuses difficultés dans la pratique de ce sport. La plupart des membres formant des équipes de secours affirment que la plupart des accidents sont causés par la négligence des skieurs qui refusent de connaître les techniques de base et de pratiquer le ski avec sécurité. Donc tout skieur qui désire faire du beau ski et qui désire améliorer sa technique doit suivre des cours organisés par une école de ski compétente.

L'exécutif du club de ski du Mont Orford, avec la coopération du Syndicat Coopératif, organise cette saison une école de ski qui existe maintenant depuis le 19 décembre 1959 et qui répondra sûrement aux exigences du ski moderne. Les skieurs qui désirent exhiber leur sport favori au Mont Orford pourront maintenant profiter des avantages donnés par l'École de ski du Mont Orford.

L'école de ski, maintenant en pleine évolution, est sous la direction du sensationnel Christian Pravda et est composée de cinq instructeurs dont la compétence n'est pas à discuter. Christian Pravda, instructeur en chef et directeur de l'école, a une réputation très populaire. Champion du monde en 1954, gagnant de 15 compétitions australiennes, détenteur du trophée Harman, Christian a une expérience très enviable dans le domaine du ski. Sa technique du ski est très moderne et les skieurs seront fortement impressionnés du savoir-faire de ce célèbre skieur. Christian est secondé par mademoiselle Joan Bonnet, Bob Bousquet, Conrad Gaucher et Gilles Grenier.

Membre de l'Alliance des instructeurs professionnels du ski, Joan Bonnet possède une expérience et une compétence qui aidera sûrement les skieurs qui débutent et qui désirent apprendre à faire du beau ski. Qui ne désire pas suivre des cours d'une si charmante skiense?

Premier détenteur de la coupe Adams, directeur du programme junior pendant deux années consécutives, Robert Bousquet possède des qualités exceptionnelles comme instructeur. Bob a déjà plusieurs années d'expérience comme instructeur de ski. Autrement on voyait Bob exécuter son sport favori avec le docteur Adams et Bob Richardson, maintenant directeur de l'école de ski du Mont Orford.

Autrefois instructeur en chef adjoint au Grey Rocks Inn, près de la route 138, il est maintenant instructeur en chef adjoint au Grey Rocks Inn, près de la route 138.

Voix SKI — Page 6, col. 5

Voyez une excitante partie de hockey de la NHL

les RED WINGS de DÉTROIT VS les RANGERS de NEW YORK

samedi à 2 heures p.m. au canal 3
et dimanche à 4h. 30 p.m. au canal 5,

voyez Championnat de Golf Mondial
présenté par

CARLING
brasseurs au Québec

de la BIÈRE RED CAP • de la BIÈRE LAGER BLACK LABEL

LES 11 ET 12 JANVIER 1960

un officier d'orientation de la Marine Canadienne sera à SHERBROOKE

Faites le voir en toute confiance pour vous renseigner au sujet des excellentes carrières qui vous sont ouvertes sur les vaisseaux ou dans les établissements de terre de la Marine moderne du Canada.

BUREAU DE RECRUTEMENT SPECIAL DE LA MARINE:

Manège Belvédère, 64 sud, rue Belvédère
Tél.: LO. 2-8808

La MARINE ROYALE CANADIENNE

La vie de marin est une vraie vie d'homme

JEANNOT

par Rousson

Jeannot

par Rousson

Jeannot est un personnage célèbre de la littérature québécoise. Il est le héros d'une série de nouvelles et de romans écrits par Louis-Philippe Daley. Jeannot est un jeune homme de 19 ans, originaire de la région de Sherbrooke. Il est connu pour son caractère rebelle et son amour de la vie.

Jeannot

par Rousson

Jeannot est un personnage célèbre de la littérature québécoise. Il est le héros d'une série de nouvelles et de romans écrits par Louis-Philippe Daley. Jeannot est un jeune homme de 19 ans, originaire de la région de Sherbrooke. Il est connu pour son caractère rebelle et son amour de la vie.

Vente Annuelle de Janvier

Voici une occasion qui compte pour tout homme élégant. Cette vente ne comprend que des vêtements et articles réputés de tous temps pour leur qualité. Hâtez-vous d'en profiter afin d'obtenir un meilleur choix.

COMPLETS \$49.-\$54.-\$69.
réduits à

PALETOTS \$49.-\$54.-\$69.
d'hiver - réduits à

CHEMISES blanches en terylène \$4.85

CHEMISES blanches en terylène \$4.85

BAS DE LAINE 95c-3/\$2.75
la paire

Complets sur mesures RABAIS DE 20%

Prix escomptés appréciables sur lignes déstockées et marchandise saisonnière.

MAGASIN Fashion-Craft Shops

J. Philippe DION

Angle King et Wellington Sherbrooke



Gilles GOYETTE

Cette affaire de municipalisation de l'Arena de Granby!

Que de fois, à la fin de cérémonies officielles organisées en l'honneur de l'éducation physique, il est fait état par un ou plusieurs orateurs, non moins officiels, de la célèbre formule: *Mens sana in corpore sano*. Et les assemblées d'applaudissent à cette démonstration d'énergie et à ce juste hommage rendu aux disciplines dites d'action.

Tout serait donc pour le mieux si, du plan des cordes vocales, cette énergie créatrice passait dans le domaine des réalisations pratiques et si l'équipement sportif d'une part et la formation des cadres d'éducateurs physiques et sportifs d'autre part connaissaient un développement de plus en plus marqué.

Mais il ne semble pas que dans certains milieux administratifs, scolaires ou universitaires, on se fasse une idée vraiment exacte de l'intérêt de ces disciplines d'action et de la nécessité, pour leur mise en pratique rationnelle, d'un minimum d'installations.

Et c'est ainsi qu'après avoir eu à déplorer la destruction d'un certain nombre d'installations sportives réputées, on nous signale que l'Arena de Granby serait en grand danger d'être "provisoirement" (attention au provisoire à Granby) transformé en locaux commerciaux ou autres choses si on ne s'occupe pas de la municipalisation dans le plus bref délai possible. Alerte donc aux sportifs du conseil municipal granbyen et autres officiels susceptibles de faire barrage!

Et ce qui se passe à Granby, la ville sportive, existe également en province où les dirigeants sportifs — qu'ils soient du cadre administratif officiel ou qu'ils relèvent des organismes privés — ne sont pas toujours écoutez ou suivis quand ils insistent sur la nécessité d'œuvrer au maximum pour parfaire la formation physique des jeunes Granbyens.

Les sportifs sont pourtant, eux aussi, des électeurs mais, du fait même de leur formation sportive, ils ne prennent que modérément les jeux de la politique et ne sont pas considérés autant qu'ils le méritent.

Ah! si seulement ils avaient autant d'importance électorale que les fédéralités qui s'intéressent à la production et à la vente de l'alcool ou de la betterave; si seulement ils pouvaient bénéficier de la même faveur que tous ceux qui travaillent au développement de la race chevaline! Oui, mais voilà, ils se contentent, eux, de rompre des lances en faveur du développement de la race humaine. Comme ils sont naïfs!

Ligue des Bois Francs

Thetford écrase Black Lake au compte de 16-0 - Bouffard brille

THETFORD MINES, (DNC) — Le club O'Keefe de Thetford a continué sa marche triomphale hier soir sur la patinoire St-Noël, en écrasant Black Lake au compte de 16-0 dans une partie régulière de la Ligue des Bois Francs.

Comme l'indique le pointage, les vainqueurs ont complètement déclassé leurs rivaux du commencement à la fin de la joute. Le gardien de but Roch Lafrance a remporté le premier blanchissage depuis le début de la saison, dans la Ligue des Bois Francs. C'était la première fois également qu'un club remportait la victoire par un pointage aussi élevé.

Les hommes du pilote Guy Grondin ont pris une confortable avance de 6-0 dès la période initiale. Ils ont compté 4 autres points dans la deuxième engagement et 6 dans le dernier vingt minutes.

Il faut dire que l'équipe de Black Lake n'avait que 7 joueurs réguliers en uniforme, et que les étoiles de cette équipe, comme Métivier et Auger manquaient à l'appel.

Marquis Bouffard a été signalé pour les vainqueurs en comptant 5 francs buts en plus de fournir deux assistances. Bouffard a marqué trois de ses points, en l'espace de moins de trois minutes. André Drouin s'est également distingué avec 3 buts et 5 assistances.

Clermont Veilleux a réussi le tour du chapeau lui aussi. Bernard Labonté a marqué 2 buts tandis que Normand Martin, Claude Poudrier et Claude Sylvain ont enregistré les autres points.

Même si son club a eu l'avantage du jeu durant toute la joute, le gardien des buts des vainqueurs, Roch Lafrance a quand même fait quelques brillants arrêts pour avoir un blanchissage bien mérité.

Les arbitres Guy Rousseau et Jean-Louis Goulet n'ont disputé aucune punition au cours de la joute.

Le club O'Keefe jouera sa prochaine partie locale dimanche après-midi sur la patinoire du collège de La Salle, alors que Victoriaville sera le club visiteur. Victoriaville aligne une puissante équipe de sorte que l'on devrait assister à une joute beaucoup plus contestée qu'hier soir. D'ailleurs, dans la seule rencontre depuis le début de la saison entre Thetford et Victoriaville, le pointage fut de 3-3.

Si vous voulez boire et le pouvez, c'est votre affaire.
Si vous voulez arrêter et ne le pouvez pas, c'est notre affaire.

ALCOOLQUES ANONYMES
LO 7-7778

N'oubliez pas...
CE SOIR
et durant plusieurs soirs à venir
CELEBRATION du 2ème ANNIVERSAIRE
au
MANOIR du LAC
DEAUVILLE—Petit Lac Magog
Route No 1 Sherbrooke-Montréal
OUVERT A L'ANNEE

Venez célébrer avec nous
ce deuxième anniversaire!

Venez vous amuser avec vos amis. Invitation spéciale aux membres des associations et clubs. Pas de frais de couvert, pas de minimum.

MUSIQUE par **MARC LEGRAND**
et son trio
MM. Guy et Claude Leblanc, copropriétaires

Dans la Nationale

Boston bat Chicago — 26e but d'Horvath

BOSTON, (PA) — Les Bruins de Boston ont repris, hier soir, la quatrième position du classement en défaisant les Black Hawks de Chicago au compte de 5-1.

Les Bruins en étaient à leur sixième victoire dans leurs six dernières joutes et ils ont pris une avance d'un point sur le Chicago, qu'ils ont supplanté en quatrième place. Les Black Hawks s'y étaient hissés la semaine précédente.

Bronco Horvath, du Boston, a compté un but, son 26e de la saison, en plus de recueillir une assistance. Ces deux points lui ont permis de rejoindre Bobby Hull, du Chicago, en tête des compteurs. Ils ont une fiche identique de 49 points.

Quatorze punitions ont été imposées au cours de la joute. Al Arbour, du Chicago, s'est vu imposer une mineure et une punition de mauvaise conduite pour avoir protesté trop énergiquement contre une décision de l'arbitre Frank Udvari dans le premier engagement. Il devra donc verser une amende d'au moins \$75.

Don Simmons semblait devoir enregistrer un blanchissage lorsque Ed Litzenberger l'a déjoué après 10 minutes de jeu dans l'engagement final.

En plus de Horvath, Don McKenney, Flem Mackell, Vic Stasiuk et Charlie Burns ont été les compteurs du Boston.

ALIGNEMENTS
Chicago — Buts: Hall; défenses: Pilote, Vasko, Arbour, St-Laurent; Evans; avant: Lind-Simmons

SOMMAIRE
Première période: 1. Boston, Mackell (Gendron, Burns) 5:55; 2. Boston, Stasiuk (Horvath, Mohs) 12:48.

Punitions: Armstrong 1:49; Arbour mineure et punition de match 12:06; Leach 13:00; Litzenberger, McKenney 14:47; Mohs 16:44.

Deuxième période: 3. Boston, Burns (Mackell, Gendron) 6:06; Punition: Vasko 1:31.

Troisième période: 4. Boston, Horvath (Stasiuk, Bucyk) 5:54; 5. Chicago, Litzenberger (Murphy, Mikita) 11:48; 6. Boston, McKenney (Flaman, Toppazzini) 17:38.

Punitions: Armstrong 6:25; St-Laurent 8:18; Litzenberger Burns 12:46; Mikita, Gendron 13:42.

Arrêts: Hall 10 12 11-33; Lind-Simmons 9 11 8-28

Echec des As contre les Reds à Providence — Joute très rude

QUEBEC (PC) — Un but de Nick Mickoski moins de sept minutes avant la fin de la joute a donné hier soir aux Reds de Providence une victoire de 2-1 sur les As de Québec, dans une partie de la ligue Américaine disputée devant 5,580 personnes.

Ce fut la plus rude joute disputée ici cette saison. Les 11 punitions imposées, dont une de mauvaise conduite, ne donnent pas une juste idée de la rudesse du jeu et des infractions de toutes sortes qui ont été commises au cours des deux premières périodes.

Danny Poliziani a ouvert le pointage pour les Reds dans la deuxième période. Moins de deux minutes plus tard, Chuck Barlow égalisait le compte pour les As. Ces derniers ont compté leur unique but alors qu'ils avaient un avantage numérique de deux hommes.

C'était la dernière joute des Reds à Québec cette saison.

ALIGNEMENTS
Providence: Buts — Gamble; défenses — L. Hillman, F. Hillman, Cherry, Wolf; avant — Beckett, Larivée, E. Panagabko, Davis, Baluk, Mickoski, Reibel, Elk, Poliziani, Ross, Yackel.

Québec: Buts — Millar; défenses — Bedard, Roy, Robertson, Brassard, Guimond; avant — Corcoran, Leclair, Caron, Harvey, Stankiewicz, Collins, Barlow, Cossette, Blair, O'Brien.

Arbitre: Lou Farelli; juges de ligue: René Simard, Len Coriveau.

Voir ECHEC — Page 6, col. 5

Bloc-Notes

Bien qu'ils aient été battus par les Castors (4-2), les Granbyens ont fait sensation lors de leur dernier match à Sherbrooke. Deux d'entre eux, en particulier, se sont affirmés avec éclat dignes de la sélection: Andy Payette, le portier, et Gilles Bedard, le prodige.

La Fédération Française de Ski est soucieuse de la culture de ses ressortissants. Elle a déjà prévu un voyage éducatif d'une durée de 17 jours à travers les Etats-Unis, pour les sélectionnés olympiques, au retour de Squaw Valley.

Les Castors de Sherbrooke se trouvent actuellement démembrés, mais leurs récents succès augurent pour une saison de telles sollicitations.

A nouveau Neale Fraser a refusé les offres de Jack Kramer de passer professionnel. C'est la première fois qu'un Australien reste insensible à de telles sollicitations.

Pierre Darmon également sollicite ne se décidera qu'à la fin de la prochaine saison. Darmon qui a démissionné de la société qui l'employait, est allé rejoindre, à Mexico, sa fiancée Rosa-Maria Reyes qu'il épousera d'ici quelques jours.

Des bruits circulent actuellement tendant à laisser entendre que les Jeux Olympiques d'Hiver d'Innsbruck, en 1964, seront les derniers en raison du caractère commercial et professionnel du ski. Ils seraient remplacés par des championnats du monde.

Le poids lourd cubain, Nino Valdes, et son manager, ont décidé de regagner New York, renonçant à une tournée sur le continent européen qui devait les mener à Rome, Milan, Paris. On croit qu'il n'a pas trouvé de combats financièrement intéressants.

Herb Elliott, le plus rapide coureur au monde, ne reprendra la compétition qu'aux championnats d'Australie en mars prochain. Elliott sera sûrement l'attraction numéro un des Jeux Olympiques de Rome.

Abonnez-vous à La Tribune

Trois-Rivières monte en 3e place — Kingston battu

HULL, Qué. (PC) — Les Lions de Trois-Rivières ont défait hier soir les Canadiens d'Ottawa au compte de 2-1 pour se hisser à leur dépens en troisième place dans le classement de la ligue de hockey professionnelle de l'est. Les Lions ont un point d'avance sur les Canadiens et se trouvent à quatre points du Royal de Montréal, détenteur de la deuxième place.

Bob Sabourin et Dave Balon ont marqué les buts des Lions. Celui de Balon, sans aide, à 2:55 de la dernière période, a procuré aux Lions leur but décisif.

Bob Courcy a été l'unique compteur des Canadiens.

Une foule de 1.887 personnes a assisté à la joute.

Sabourin a marqué son but à 9:08 de la première période, au cours de laquelle l'arbitre Art Skov a imposé dix punitions. Une de ces punitions a été imposée à Bill Carter, des Canadiens, sa première de la saison.

SOMMAIRE
Première période: 1. Trois-Rivières, Sabourin (Desautniers, Roggeveen) 9:08.

Punitions: Mascotto 2:10 et 12:25; Ellett 2:29; Martin 5:36; Picard 11:29; Balon 11:29; Denis 12:04; Carter 12:25; Longarini 14:19; Sabourin 17:58.

Deuxième période: aucun but.

Punitions: Gauthier 5:30; Longarini 10:48; Rochefort 14:36.

Troisième période: 2. Trois-Rivières, Balon 2:55; 3. Hull-Ottawa, Courcy (Ellett, Chiarelli) 14:49.

Punitions: Balon double mineure 10:56; J.-C. Tremblay double mineure 10:56; Mascotto 14:12.

Gain facile
SAULT STE-MARIE (PC) — Les Thunderbuds du Sault Ste-Marie sont montés seuls hier soir en cinquième place dans le classement de la ligue de hockey professionnelle de l'est en écrasant les Frontenacs de Kingston au compte de 10-4.

Les birds entraînent de l'arrière par 3-1 dans la première période, mais ils ont ensuite enfilé huit buts sans riposter pour prendre une avance insurmontable.

Le joueur de défense Gary Blaine y est allé de deux buts et quatre assists pour les vainqueurs. Jim Moro a également marqué deux buts pour les vain-

Moore deviendrait promoteur de boxe

BUENOS AIRES (PA) — Le représentant d'Archie Moore en Amérique du Sud a annoncé qu'il avait reçu un cahier-programme de ce dernier dans lequel il s'offrait à organiser un combat entre Don Jordan, champion mondial des mi-moyens, et Frederico Thompson.

Thompson, titulaire argentin, avait knocké Jordan, de Los Angeles, au quatrième round d'un combat disputé, le 12 décembre, à Buenos Aires. Cette rencontre n'était pas pour le titre.

Roberto de Angelo, le représentant de Moore, a déclaré que ce dernier, qui est champion mondial poids lourd, lui annonçait qu'il serait en mesure d'organiser la rencontre à Los Angeles dans un avenir prochain.

Les As triomphent du St-Boniface, 5-1

Les As ont défait St-Boniface au compte de 5-1, hier, dans une joute régulière de la ligue indépendante de l'OTJ. Jean Landry a été l'étoile des vainqueurs avec trois buts. Réal Quirion s'est également signalé avec un but et deux assists.

Dans une autre joute, le Dollard de Lennoxville l'a emporté 3 à 1 contre le Ste-Jeanne d'Arc.

ROCK'N'ROLL
VERNON ISAAC 4
nouveau groupe sensationnel
AU
MOULIN ROUGE
N'oubliez pas, samedi, de 3 à 6 heures,
JAM SESSION
avec Harry Tinker, Marcel Châteaufort,
Stan Cuthbert, notre nouveau groupe et plusieurs
artistes invités.
aussi la fameuse chanteuse LITTLE BEA

Belvedere EST LA MIEUX FILTRÉE

DES CIGARETTES CANADIENNES

✓ MOINS DE GOUDRONS

✓ MOINS DE NICOTINE

Et pourtant, Belvedere vous transmet en entier la saveur
exquise des meilleurs virginies canadiens, mûris à point.
Vraiment douce, vraiment bien filtrée, la Belvedere est
vraiment la cigarette la plus agréable à fumer.

La preuve en est fournie dans "CONSUMER REPORTS"*

*"Consumer Reports", la plus grande revue internationale spécialisée
dans l'analyse comparative des produits de consommation, consacre
une partie de son numéro de janvier 1960 aux cigarettes.



LE THON

C
A
M
D
E
R
S
C
H

Eisenhower défie la Russie de parler avec l'accent de la vérité et l'accuse d'être plutôt une opportuniste

Le Lt-colonel D. Currie nommé sergent d'armes

OTTAWA (PC) — Le lieutenant-colonel David Vivian Currie, Victoria à avoir occupé le poste de sergent d'armes à la ton Gregg, qui est par la suite devenu ministre du Travail dans le deuxième titre de la Croix le gouvernement du premier ministre, M. Louis Saint-Laurent.

C'est le premier ministre, M. Diefenbaker, qui a annoncé hier, la nomination de ce Mont-Canadien, âgé de 47 ans.

Il succède au lieutenant-colonel William John Franklin, qui a occupé ce poste depuis 1945.

Le lieutenant-colonel Currie a été nommé à la suite d'une promotion militaire pour la conduite héroïque qu'il a démontrée en 1944 alors qu'il était major avec le 25e régiment blindé de l'Armée canadienne. A cette occasion, les forces canadiennes avaient cerné à St-Lambert-sur-Dive les unités allemandes en retraite.

Emplois divers

A la fin des hostilités, le colonel Currie était passé à l'emploi de la Québec North Shore Paper Company. Après huit ans au service de cette entreprise, il avait rallié le personnel de la Bonnard Manufacturing Company, de Montréal, qui fabrique de l'équipement pour l'industrie papetière.

Depuis 1956, il était représentant de la maison Charles Cusson Limitée, de Montréal, auprès des exploitants forestiers. Agé de 66 ans, le colonel Franklin, son prédécesseur, est détenteur de la Croix Militaire et a été décoré de deux derniers conflits mondiaux. Ayant droit à sa retraite depuis l'an dernier, il a conservé le poste jusqu'à ce qu'on lui trouve un successeur.

Les fonctions de sergent d'armes consistent à faire exécuter les décisions de l'Orateur et à faire observer les règles parlementaires. C'est également lui qui doit transporter la masse lors de la cérémonie d'ouverture du Parlement. Son traitement est de \$10,500 par année.



Le président Eisenhower reçoit avec un large sourire l'ovation dont il fut l'objet alors qu'il prononçait son dis-

cours devant l'Etat de l'Union, à Washington.

(Telephoto UPI)

par Harold MORRISON, de la Presse Canadienne

WASHINGTON (PC) — Le président des Etats-Unis, M. Eisenhower, a mis la Russie au défi de parler avec l'accent de la vérité au lieu d'adopter une politique opportuniste dans les efforts tentés en vue de réduire la course mondiale aux armements et de prévenir une guerre nucléaire, qui serait la "pire des folies".

En même temps, il a exhorté les nations riches du monde libre à participer à une gigantesque campagne dont le but serait de fournir une aide financière accrue à l'Inde, au Pakistan et aux autres pays moins bien partagés.

"L'attitude du monde libre à cet égard pourrait faire la différence entre un désastre mondial et la réalisation de progrès dans la liberté," a déclaré M. Eisenhower dans son discours de l'Etat de l'Union, que les membres du Congrès ont accueilli par des applaudissements prolongés après l'avoir écouté dans un silence religieux.

que le soin de préparer le terrain d'entente.

Tout en faisant une mise en garde contre la Russie, M. Eisenhower a tenu à noter la détente qui avait été amorcée entre l'Est et l'Ouest. Cependant, il reste à la Russie à prouver l'authenticité des intentions pacifiques qu'elle a manifestées.

M. Eisenhower a accusé les Russes de recourir à une politique opportuniste dans leurs négociations avec l'Ouest relative à l'interdiction permanente des armes nucléaires. Il a exprimé l'espoir que les prochaines négociations, qui doivent débuter à Genève la semaine prochaine, se poursuivront dans une atmosphère de sincérité où l'opportunisme ne saurait trouver place.

Le sénateur Lyndon B. Johnson, leader démocrate, a déclaré que l'administration de M. Eisenhower se souvenait de la coopération est une chose qui opère dans les deux sens.

Le sénateur Hubert H. Humphrey, démocrate du Minnesota, a dit pour sa part que rien ne justifiait M. Eisenhower de porter une attaque contre le Congrès. Si le président n'offre pas des mesures législatives répondant aux besoins de la nation, a déclaré M. Humphrey, il peut s'attendre à plus que de simples disputes.

Terrain d'entente

Tout en soulignant que l'Ouest fait face à la "formidable" concurrence de la Russie dans la lutte pour se concilier les nations neutres, il a proposé que les nations riches du monde, qui sont désireuses d'augmenter leur aide, se mettent à la recherche d'une formule de "base". Il a également suggéré de confier aux 17 Etats membres de l'Organisation économique de coopération économique

Reactions

Deux sénateurs démocrates qu'on soupçonne d'aspirer à la succession du président Eisenhower se sont rebiffés devant l'appel qu'il a lancé afin que cessent les disputes entre la Maison Blanche et le Congrès.

Vives critiques

Ces commentaires des sénateurs Johnson et Humphrey ont été, à peu de choses près, les critiques les plus violentes faites à l'endroit du président. Les démocrates, de façon générale, n'ont pas trouvé grand-chose de neuf dans le message du président. Quelques-uns le trouvent confus, d'autres y décelent une teinte politique.

Abonnez-vous à La Tribune

Obtenez

Aujourd'hui

Voué à un échec

Standardisation des véhicules des armées canadiennes et britanniques

Par DAVE MCINTOSH de la Presse Canadienne

OTTAWA (PC) — Le projet anglo-canadien ayant trait à la standardisation et la fabrication en coopération de nouveaux véhicules destinés aux armées canadiennes et britanniques semble tout simplement voué à un échec.

Les autorités d'Ottawa ont fait savoir hier que si le Bobcat canadien, une auto-chenille blindée et amphibie, est fabriquée en série, il sera destiné uniquement à l'Armée canadienne.

Le projet anglo-canadien n'a pas été rejeté complètement; mais il est presque impossible, dit-on, qu'il soit jamais réalisé.

Fête enfantine donnée par les Fermières

LAC-MEGANTIC — Lors de leur dernière assemblée régulière, les 140 membres de l'Union catholique des fermières présentes se sont échangés des cadeaux. Mais, à une réunion suivante, elles ont organisé une fête pour les enfants avec des nettes appropriées à l'occasion des fêtes. Plus de 300 bas remplis furent remis par le Père Noël aux enfants présents.

Le projet a échoué, disent les informateurs, parce que l'Armée britannique est venue rencontrer un groupe d'importants militaires, les 29 et 30 octobre, dans le but de trouver une base d'entente sur les conditions respectives des deux armées pour l'adoption d'auto-chenilles amphibies, afin d'obtenir une certaine forme de standardisation.

L'Armée canadienne désire un véhicule qui puisse se mouvoir rapidement sur la terre et sur l'eau, de sorte qu'il puisse convenir aux nouvelles exigences imposées par les conditions d'un champ de bataille atomique.

Une autre décision que le gouvernement devra prendre relativement à la défense sera peut-être celle de commander ou rejeter la fabrication du Bobcat. Si la décision est positive, les fabricants seront en mesure de faire fonctionner les ateliers d'assemblage dans un an environ.

Les pays de l'Alliance de l'Atlantique ont tenté à maintes reprises de standardiser leurs armes et leur équipement militaire mais ces tentatives n'ont apporté que peu de résultats.

Il est vrai que les armées belge, canadienne et britannique possèdent le même fusil, une fabrication belge de calibre 300, et les mêmes munitions.

Et l'aviation de l'Allemagne de l'Ouest ont conclu un accord sur certains modèles du réacteur américain de combat Lockheed Starfighter que construiront les deux pays.

Corps d'un bébé livré par la poste à Québec

QUEBEC (PC) — Le corps d'un bébé né prématurément a été livré par la poste à un hôpital local.

Il a été livré la veille du Jour de l'An, a-t-on révélé hier à l'hôpital de la Miséricorde, dans la banlieue de Ste-Foy.

Les autorités de la Poste ont déclaré que le paquet avait été recueilli, le même jour, dans une boîte postale du district. On s'était dépêché de faire la livraison le même jour à cause de l'odeur.

Le Dr Gustave Desrochers, spécialiste médico-légal, a dit qu'un examen préliminaire avait démontré que le bébé était né à la suite d'une opération illégale.

Les manufacturiers canadiens de peintures, de vernis et de laques, qui comptent pour 96 pour cent de la fabrication canadienne totale, ont accru leurs ventes de 6 pour cent (soit \$6,590,154) au cours de la période allant de janvier à août 1959.

UN BEAU GESTE EN APPELLE UN AUTRE

Le "beau geste" est de tradition chez les Canadiens — Faites de BEAU GESTE une tradition. C'est un vrai gros gin!

QUEBEC DISTILLERS LIMITED VALLEYFIELD, P.Q.

VENTE DE ROBES

POUR DAMES et DEMOISELLES

Rég. jusqu'à 14.95

Seulement **6.95**

Au Bon Marché

Dow

La BIÈRE à la page pour les gens à la page

DOW LA SEULE BIÈRE GARANTIE — LA SEULE BIÈRE "CLIMATISÉE"